

Confrontations Europe

Trimestriel - Octobre-Décembre 2010 - N° 92 - Prix : 7 €

LA REVUE

Rénovation du marché intérieur
Un projet mobilisateur

Industrie et services

Les clés de notre
compétitivité

Grand entretien Marcel Grignard & Philippe Herzog
Une tâche infinie



AIRFRANCE

CLASSE AFFAIRES : fauteuil-lit,
cuisine gastronomique, service attentionné,
confort, espace et calme
POUR FAIRE DU CIEL LE PLUS BEL ENDROIT DE LA TERRE.



ÉDITORIAL

Des opportunités à saisir

Par Philippe Herzog, président fondateur de Confrontations Europe

4

ACTUALITÉ POLITIQUE



Le Pacte pour un Marché unique rénové : décryptage d'un grand chantier mobilisateur

Par Carole Ulmer, chargée de mission et coordinatrice du Club des députés Europe@work

5

GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Le processus est lancé

Ferdinando Riccardi, de l'Agence Europe, détaille les travaux de la task force tandis que la Commission a présenté ses propositions

7

La consolidation budgétaire en Europe : entre raison et excès

Le curseur n'est pas facile à placer entre une rigueur contre-productive et une insouciance insoutenable.

Analyse d'Olivier Lacoste, directeur des études de Confrontations Europe

8

Conjoncture : une si inégale reprise

La reprise surprend par sa mollesse et sa complexité. Pour Jean-Paul Betbèze, chef économiste du Crédit Agricole, les économies développées vont devoir affronter la contrainte du désendettement et des politiques monétaires et budgétaires plus neutres

10

RÉGULATION FINANCIÈRE

Un agenda chargé

En adoptant le « paquet supervision », l'Europe a franchi un pas important mais n'en est qu'à mi-chemin du processus de réforme financière. De nombreux chantiers sont ouverts, qui vont susciter d'intenses débats législatifs, explique Marie-France Baud

11

Trois questions à Ansgar Tietmeyer

Ansgar Tietmeyer, délégué du Directoire pour les Affaires européennes de Deutsche Bank A.G., donne son point de vue sur la publication par le Comité de Bâle des nouvelles normes prudentielles pour le secteur bancaire

12

Des statistiques truquées peuvent-elles à nouveau déclencher une tourmente financière ?

Yves Franchet, ancien directeur général d'Eurostat, revient sur la qualité et la crédibilité des statistiques européennes

13

LES ENTRETIENS ÉCONOMIQUES EUROPÉENS

Budapest : affronter ensemble le nucléaire global

Le débat sur une stratégie industrielle nucléaire européenne dans le monde a pu être lancé à l'occasion de ces EEE, comme le souligne André Ferron, chargé de mission, Confrontations Europe

14

MONDE

Représenter la relation transatlantique dans un monde en mutation

À la veille du prochain Sommet UE/États-Unis prévu le 20 novembre, la politologue Alexandra de Hoop Scheffer revisite les relations entre l'Europe et les États-Unis dans le contexte des élections midterm

16

DOSSIER

InduServices, un enjeu du dialogue social et des partenariats

La rénovation du marché intérieur est à l'ordre du jour : ne ratons pas le rendez-vous ! Michel Barnier veut nouer un pacte entre les institutions et les Européens autour d'une nouvelle ambition sociale et économique. La Commission et le Parlement européen seront-ils à la hauteur du défi ? Et les États seront-ils prêts à un nouveau compromis historique qui engage leurs sociétés ? Il le faudrait. Les solutions ne seront pas seulement nationales, nous devrons réussir des réformes difficiles ensemble

18



SOCIÉTÉ ET CIVILISATION

Peuples Roms : l'insoutenable intolérance

Désigner un bouc émissaire dans nos sociétés traversées par les violences permettrait-il de les canaliser ? Claude Fischer réagit

37

Dialogue entre Marcel Grignard et Philippe Herzog

Le livre que vient de publier Philippe Herzog, *Une tâche infinie*, a suscité un échange sur la démocratie, la place de la société civile, les chemins de la transformation sociale, avec Marcel Grignard. En toute connivence et estime réciproque

38

7^È ART

En attendant les chefs-d'œuvre...

Au hasard des projections du festival de Locarno, c'est la rétrospective Ernst Lubitsch qui a le plus séduit les spectateurs par sa lucidité et sa tolérance envers ses personnages

43

Istanbul Express

Ou explorer le multilingualisme à travers les chemins de fer européens avec les NISI MASA

44

L'itinéraire d'Ildiko Kovacs

Ildiko Kovacs, c'est tout à la fois Erasmus et la mobilité avant l'heure et une confiance inébranlable envers autrui

45

Des opportunités à saisir

Beaucoup de Français expriment de la lassitude ou de la frustration à propos de l'Union européenne. Beaucoup projettent sur l'Europe leur malaise intérieur et leur peur des réformes. Ce n'est pourtant pas le moment de se replier. Il y a beaucoup d'opportunités à saisir et mieux à faire que démotiver la jeunesse.



© Sophie Loubaton

Certes, l'Union européenne n'est pas un paquebot qui file sur une mer tranquille. Masquer les problèmes ne rassure personne. M. Barroso a tort d'affirmer que « nous avons apporté une grande partie des solutions requises » pour surmonter l'épreuve de la crise. Mais l'Union n'est pas inerte. Elle s'attaque au plus pressé : établir une stabilité financière et consolider les finances publiques. Sans stabilité financière, une nouvelle crise nous guette, beaucoup plus tôt qu'on ne pense. Sans réforme des finances publiques et de l'État providence, le poids de la dette est insoutenable. Cela étant, il reste beaucoup de chemin à faire en matière de stabilisation financière. En particulier combattre l'avidité et la course à la rentabilité immédiate des investisseurs financiers, et décider du mécanisme qui les fera payer si une nouvelle crise advient. Quant à l'indispensable rigueur budgétaire, il y a le risque qu'elle soit trop brutale. Ainsi la Commission et de nombreux gouvernements, dont l'Allemagne, veulent ramener la dette publique de tous les États dans les prochaines années sous 60 % du PIB. Ceux qui n'y parviendront pas seraient sanctionnés. Cela conduirait à la récession. Les politiques de consolidation budgétaire doivent être profondes mais progressives. Elles exigeront une mutation de l'État social, qui d'une façon ou d'une autre nécessitera un consensus des populations. Mais la stabilité financière et budgétaire n'est que la moitié du programme nécessaire pour sortir de la crise. L'autre, tout aussi difficile, consiste à créer les conditions d'une reprise durable des activités économiques. L'Europe doit investir beaucoup plus et se montrer capable d'affronter la compétition globale. Or, la plupart des pays, Allemagne exceptée, sont en difficulté. Le repli national est la pire des réponses, et le plus sûr moyen de paupérisation. Et une société vieillissante qui ne sait pas intégrer les jeunes se ferme l'avenir.

Des initiatives sont annoncées, qui ouvrent de véritables opportunités. La première est un pacte de rénovation du marché intérieur que la Commission proposera dès la fin octobre. Il s'agit de transformer le marché intérieur en camp de base pour les entreprises européennes dans la mondialisation et bâtir le socle d'une nouvelle croissance de la création et de la production. En même temps, un renouveau de l'investissement social et du dialogue social

serait possible. Associé à ces travaux dans un rôle de conseil du commissaire, je veux souligner ici la détermination politique de Michel Barnier. Un débat public d'envergure va s'ouvrir. Plusieurs mois de consultation intense sont proposés. Il y a bien longtemps que la Commission n'avait pas fait une telle offre en direction de la société civile et des citoyens. Participer est un impératif et j'appelle tous nos lecteurs à le faire. Ce qui est en jeu ? De nouvelles politiques industrielles, une réorientation de la finance vers l'investissement de long terme, une coordination fiscale, un développement d'infrastructures d'intérêt européen, une réévaluation de la place des services publics, l'anticipation des restructurations, de meilleures conditions pour la mobilité des travailleurs en Europe. Sur cette multiplicité de fronts, il y a besoin de l'engagement des entrepreneurs, des syndicalistes, des élus, sur tous les territoires comme au niveau de l'Union. Obtenir l'accord de tous les États sera difficile, il faut que les Européens les y poussent.

La réforme du budget européen offre une deuxième opportunité. Le défendre et le réhabiliter est crucial pour la cohésion en Europe. La Commission propose de créer des ressources propres, ce qui est effectivement la condition première de toute solidarité. Elle propose de lancer des euro-obligations, ce qui est la condition du financement des infrastructures communes. Pour réussir, il faudra prouver la valeur ajoutée du budget et de l'emprunt communautaires, que Britanniques, Tchèques, et d'autres, contestent. Et il est impératif d'avancer des propositions ambitieuses de réforme des fonds européens, qui sont actuellement mal ou sous-utilisés.

Si la Commission et le Conseil persévérent dans leur approche d'un « gouvernement économique » conçu unilatéralement autour de sanctions, si la concurrence prévaut sur la solidarité, il sera plus difficile d'exploiter ces opportunités. Il faut donc interroger l'Allemagne, qui prône son modèle au déni des différences historiques et des difficultés spécifiques de chacun ; la Grande-Bretagne, qui ne cesse de répéter que la compétition suffit à tout ; et la France, en pointe dans l'action face à la crise en 2008, mais en repli défensif depuis.

Contre les replis, c'est l'heure des engagements. Contre les dissensions, c'est l'heure de concessions mutuelles inspirées par la volonté commune de réforme. ■

Philippe Herzog, lundi 11 octobre 2010

J'ai une pensée émue pour Maurice Allais, prix Nobel d'économie, qui vient de disparaître. J'ai été un de ses élèves. C'était un grand européen, un homme d'exception.

Le Pacte pour un Marché unique rénové : décryptage d'un grand chantier mobilisateur

Au moment où j'écris ces lignes, la communication sur la rénovation du marché intérieur n'est pas encore sortie. Pourtant, elle fait déjà grand bruit, elle suscite les plus grandes attentes. Le commissaire Barnier s'est exprimé à plusieurs reprises et a dessiné une grande ambition. Confrontations Europe a été pionnière dans la réflexion autour du grand marché européen ; notre association continue avec encore plus de détermination, et propose ici un décryptage des dossiers clés de ce nouveau Pacte pour un marché unique rénové.

Plus de vingt ans après l'adoption de l'Acte Unique

on doit admettre que les apports du marché intérieur ont été considérables. Pourtant « plus nécessaire et moins populaire que jamais », selon Mario Monti, le marché unique court un grave danger de désintégration. Louis Grech, rapporteur au Parlement européen⁽¹⁾, met aussi en garde : « l'existence continue du marché unique ne devrait pas être tenue pour acquise ». Les résistances nationales et sociales et les difficultés de l'Europe dans la compétition mondiale ont mis à jour des défaillances du système actuel. La fragmentation des espaces nationaux persiste et nombre de réglementations européennes n'incitent ni à la cohésion, ni à une croissance forte et durable. L'heure du diagnostic et du plan de rénovation a sonné : l'ensemble de la matrice intellectuelle et des comportements doit évoluer. Cette mutation semble être assumée par le commissaire Barnier qui souhaite reprendre et consolider les fondations de ce « camp de base » que représente à ses yeux, le marché intérieur.

Ne nous leurrons pas : il y aura des débats difficiles ; il faudra livrer la bataille des idées, et des États divisés au départ devront s'accorder. Entre une approche limitée à la fabrication des « chaînons manquants » et une approche « holistique » d'adaptation de fond des réglementations combinée à de nouvelles coordinations et incitations, en vue d'une économie sociale de marché durable et hautement compétitive, il faudra trancher.

Un socle de marché pour une croissance durable

« Valoriser la création et l'innovation » : c'est un engagement de Michel Barnier qui s'active déjà à trouver une solution au problème, épique mais essentiel⁽²⁾, de la traduction des brevets. En vue d'un « marché unique de l'innovation »⁽³⁾, des actes législatifs et réglementaires visant à développer la normalisation et reconnaître les droits d'auteurs sont prévus. Des programmes et des coopérations devront promouvoir les mobilités pour la formation et l'emploi par le renforcement des liens entre recherche-universités-entreprises et par des « partenariats d'innovation européens ». Michel Barnier veut créer un meilleur accès au marché intérieur pour les PME, qui actuellement ne parviennent pas à bien prendre appui sur ce marché. L'accès au financement est jugé essentiel et un « réseau de bourses régionales » devrait être créé.



Michel Barnier,
commissaire chargé
du Marché intérieur
et des Services

Plus généralement, le commissaire a été fortement sensibilisé à la question centrale de la mobilisation de l'épargne et du financement pour une croissance durable. La crise a mis en exergue le biais court-termiste des réglementations concernant les marchés financiers, produisant des incitations négatives pour les investissements de long terme, nécessaires pour les infrastructures et les projets innovants. Un cadre d'action ambitieux est envisagé. La réflexion sur de nouveaux instruments de financement est au cœur des propositions européennes et nous nous en réjouissons. Dans son discours sur l'état de l'Union, le président Barroso a ainsi annoncé le projet de création d'emprunts obligataires européens pour le financement de projets (« EU project bonds »). D'autre part, la communication de décembre 2009 sur les partenariats public-privé (PPP) fait de ce type d'organisation un sujet clé pour la rénovation du marché intérieur et pour le développement des infrastructures de services.

Mario Monti est en pointe dans l'action pour la coordination des politiques fiscales. Non seulement la fragmentation du paysage réglementaire et fiscal est susceptible de fausser la concurrence pour les entreprises, mais la consolidation budgétaire des États membres sera aussi très difficile : sans coordination fiscale, il n'est pas possible ►►►

(1) Rapport Louis Grech, « Donner un marché unique aux consommateurs et aux citoyens », Parlement européen, 3 mai 2010.

(2) Rappelons en effet que déposer un brevet dans treize pays de l'Union coûte environ 20 000 euros, contre 1 800 euros aux États-Unis.

(3) Tel qu'il est mentionné dans la communication adoptée le 6 octobre 2010 sur « l'Union pour l'innovation ».

►► de rééquilibrer la fiscalité du travail et la fiscalité du capital. Modifier les règles en matière de TVA, œuvrer à une définition commune des bases d'imposition des sociétés et réfléchir à l'instauration d'une taxe carbone sont autant de chantiers déjà à l'étude au sein du Groupe « politique fiscale » présidé par le commissaire Semeta, et qui seront, à n'en point douter, soutenus par la communication Barnier. Mais la bataille politique sur ce terrain sera particulièrement féroce.

Nous attendons aussi de la Commission de véritables **politiques industrielles**. L'objectif repris dans la Stratégie UE2020 n'est plus tabou, et on attend avec attention la communication Tajani sur le sujet, dont on ne sait pas encore si elle sera, ou non, ambitieuse. Ce n'est plus le temps de l'eau tiède. La politique industrielle nécessite une meilleure construction du marché et des incitations pour créer et développer une offre européenne. Il ne s'agit pas de choisir des objectifs industriels et technologiques à la place des entreprises mais avec elles. Certaines initiatives montrent la voie pour le numérique⁽⁴⁾ et les infrastructures énergétiques⁽⁵⁾ et de transports. Pour combattre la doctrine des champions nationaux, l'Union devrait inciter beaucoup plus à nouer des coopérations autour de projets d'intérêt stratégique commun.

Enfin, en ce qui concerne le sujet clé de la **dimension externe** du marché intérieur, nous n'avons malheureusement rien entendu de très novateur de ce côté. Y aura-t-il une cohérence entre marché intérieur et politique commerciale ? Mario Monti évoquait dans son rapport la nécessité de promouvoir un « marché ouvert mais pas désarmé ». Les problèmes de non-réciprocité des règles, de stratégies d'investissements à l'étranger et d'asymétries en matière de soutiens publics sont autant de sujets – chers aux entreprises européennes – que nous aimerions voir traités.

Une ambition sociale au cœur du marché unique

En réponse au « désamour » des citoyens mis en évidence par Mario Monti, Michel Barnier veut prendre « des initiatives pour redonner une dimension humaine et sociale »⁽⁶⁾ au marché intérieur, véritable « espace de vie commune ».

Une perspective positive pour **les services publics et les infrastructures d'intérêt général** a été promise. Le nouvel article 14 du Traité de Lisbonne instaure une véritable rupture avec l'approche antérieure, en établissant une responsabilité commune de l'UE et des États. Confrontations Europe espère ainsi un cadre législatif et réglementaire pour la définition, l'organisation et le financement des services d'intérêt économique général, la garantie de leur qualité ainsi que celle de l'accès de tous aux services essentiels. Nous espérons de l'Union qu'elle soit aussi une force organisatrice de biens publics, soit en incitant aux coopérations qui font défaut, soit en assumant des projets communs d'intérêt général européen. Cet axe de travail ne va pas de soi pour tous les pays de l'Union, il demandera à être soutenu.

L'accès à l'emploi et à la formation tout au long de la vie est une attente fondamentale. En temps de crise, impossible de faire l'impasse, c'est au cœur des préoccupations du citoyen-travailleur ou élève. Mobilité des jeunes (identifiée comme priorité dans la Stratégie UE2020) et refonte du système de reconnaissances des qualifications seront au programme. Rappelons aussi l'engage-

ment pris par le président Barroso, dans son courrier de juillet à John Monks, de prévoir un « cadre pour ***l'anticipation et la gestion responsable des restructurations*** dans les entreprises et par les partenaires sociaux ». Ce serait la preuve concrète du souhait d'un dialogue social renouvelé.

Lors de son audition, le commissaire Barnier avait créé la surprise en se montrant favorable à la mise en place d'une « **clause de progrès social** », évoquée par la députée Evelyne Gebhardt. Il y a donc fort à parier que la communication reprendra cette clause chère aux socialistes. *Last but not least*, le commissaire s'est régulièrement exprimé sur sa volonté de « ***promouvoir l'économie sociale*** ». Évoquant la question des rémunérations scandaleuses qui démotivisent les salariés, Michel Barnier a déjà affiché sa volonté de travailler sur la gouvernance des entreprises, sur laquelle on attend une consultation publique. De même, il a fait état de son intention de travailler sur l'entreprenariat social, la situation des mutuelles, le statut de la coopérative européenne et de la Fondation européenne... Autant d'initiatives positives dont il faut se saisir. Enfin, les projets⁽⁷⁾ du commissaire en matière de **politique du consommateur** sont riches et variés et participeront indéniablement à l'adhésion des citoyens au marché unique.

Un Deal et un partenariat pour une bonne gouvernance du marché unique

On l'a vu, le projet de rénovation du marché intérieur est riche et plein de potentialités. Mais n'oublions pas pour autant que son succès, loin de n'être qu'une affaire juridique, est avant tout un enjeu politique. Mario Monti l'exprimait très clairement, en évoquant la nécessité d'un « **Deal entre États** ». Loin d'être mu par une approche « *top-down* », l'initiative de Michel Barnier se pense, dans son esprit même, comme un **partenariat, un pacte entre les États et entre les citoyens et l'Union**. Il appelle l'initiative et le soutien du Parlement européen. Il ne faut pas se voiler la face : chaque État sera amené à faire des compromis sur des points précis du « paquet marché intérieur ». Tout comme Jacques Delors l'a fait en son temps, il est donc indispensable de reconnaître les divergences entre États et de les traiter. C'est pourquoi le rôle **d'initiative politique de la Commission** dans ce projet sera particulièrement déterminant ; de sa capacité à jouer le « rassembleur » et à affirmer sa volonté et son autorité dépendra le succès de l'initiative. L'autre volet du succès reposant, à nos yeux, sur une véritable **appropriation du pacte par les citoyens**. Michel Barnier l'a compris, et c'est bien dans cette optique qu'il propose un « **Forum annuel** » sur le marché unique pour provoquer le dialogue avec la société civile. C'est dans ce vaste mouvement de consultation que Confrontations Europe inscrit l'ensemble de sa démarche. ■

Carole Ulmer, chargée de mission
Coordinatrice du Club des députés Europe@work

(4) Consultation publique sur le futur service universel de télécommunications à l'ère numérique lancée depuis mars 2010.

(5) Préparation d'un nouveau paquet sur l'infrastructure énergétique, identifiant neuf projets prioritaires, et prévu pour la fin de l'année.

(6) Audition de Michel Barnier au Parlement européen, janvier 2010.

(7) Initiative législative sur l'accès aux services bancaires, lignes directrices pour les comparateurs de prix sur Internet...

GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE

Le processus est lancé

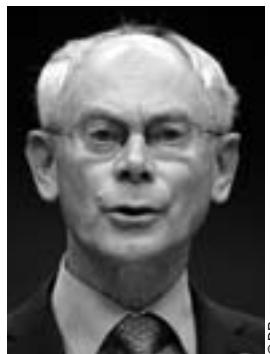
Alors que la Commission vient de présenter ses propositions en matière de gouvernance économique⁽¹⁾, Ferdinando Riccardi, éditorialiste à l'Agence Europe, détaille l'avancement des travaux du groupe de travail de la task force présidée par M. Van Rompuy avant la publication de son rapport final prévu au courant de l'automne.

La construction européenne se trouve actuellement dans une phase créative, comme elle en a connu un certain nombre depuis la « déclaration Schuman » dont est issue la première Communauté européenne. L'UE est en effet en train de construire les deux réalisations qui en modifieront la nature : une politique étrangère harmonisée et une politique économique commune. La politique étrangère est dans la période préparatoire. Toute autre est la situation pour le volet de l'économie, objet de ce texte : l'édifice est en train de se construire sous nos yeux ; il est déjà en partie opérationnel et il le sera de plus en plus de semaine en semaine.

Je n'ignore pas les critiques mais les réserves compréhensibles ne devraient pas négliger quelques constatations essentielles. La première est que la gouvernance économique européenne est aujourd'hui admise et qu'elle est en train de devenir sous nos yeux une réalité. Depuis la naissance de l'euro, Jacques Delors avait dénoncé le déséquilibre entre les deux volets de l'Union économique et monétaire (UEM) : le monétaire était solide et il disposait des éléments et des instruments essentiels pour fonctionner, alors que le volet économique était presque inexistant. Quinze ans auront été nécessaires pour que le déséquilibre soit admis et l'exigence de renforcer la jambe économique soit reconnue, quinze ans caractérisés par des bouleversements et d'authentiques drames monétaires et sociaux dans certains États membres. L'Europe a été capable à la fois de mettre en place les instruments pour venir en aide aux pays en difficultés et de définir les règles de politique économique qui s'imposent à tous, notamment aux pays de la zone euro. Les historiens futurs considéreront cette évolution en cours comme l'une des étapes fondamentales de la construction européenne.

Certes, la mise au point des instruments et des mécanismes ne s'improvise pas mais le principe de la « gouvernance économique européenne » est politiquement acquis. À ce stade, deux remarques.

Le « gouvernement économique européen » existe. Herman Van Rompuy, président stable du Conseil européen, a déclaré : « les membres du Conseil européen estiment comme moi que le Conseil européen joue le rôle de gouvernement économique car il est le seul à réunir l'énergie politique nécessaire pour prendre des décisions courageuses et difficiles ». Les prérogatives des autres institutions demeurent quand même intactes, notamment leur fonction législative (droit d'initiative de la Commission euro-



HERMAN VAN ROMPUY
Président
du Conseil européen

péenne, pouvoir législatif partagé à égalité entre le Parlement européen et le Conseil), mais les décisions opérationnelles fondamentales sont prises au niveau des chefs d'État ou de gouvernement. L'hypothèse de doubler le Conseil européen (l'un réunissant tous les États membres, l'autre ceux de la zone euro) n'a pas été retenue afin d'éviter des conflits, mais M. Von Rompuy n'a pas hésité à convoquer séparément les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'euro, en considérant que c'est une prérogative qui lui revient. Il l'a déjà fait à deux reprises, avec des résultats positifs, pour faire face à la crise grecque.

Il est vrai que lorsqu'il s'exprime en français M. Van Rompuy utilise les termes « gouvernement économique » alors qu'en anglais il parle plutôt de « gouvernance économique » ; c'est une nuance sémantique à laquelle le président n'attribue aucune signification particulière. Moi non plus.

Le « semestre européen » respecte les compétences des Parlements nationaux. Le premier élément de la gouvernance économique européenne concerne la réduction des déficits budgétaires des États membres par la maîtrise des dépenses publiques : en clair, la surveillance des budgets nationaux, question politiquement délicate car l'établissement de ces budgets appartient aux Parlements nationaux dont certains la considèrent comme leur tâche principale. Leur susceptibilité logique a été prise en considération par une trouvaille sémantique que je n'hésite pas à définir géniale (même si j'en ignore l'auteur) : la création du « semestre budgétaire européen », couvrant les six premiers mois de chaque année. Il précède l'adoption des budgets nationaux, permettant de discuter au niveau européen les orientations économiques et les intentions budgétaires de chaque État membre. Non pas le budget lui-même, qui n'existe pas encore, mais son orientation. La Commission européenne analyse et évalue la situation et les orientations de chaque État membre, le Conseil Ecofin et le Parlement européen en discutent. Les pays de la zone euro doivent respecter les règles du Pacte de stabilité et de croissance, dont une révision partielle, dans les limites qui sont possibles sans modifier les Traités en vigueur, est en cours. Mais le budget lui-même est voté par les Parlements nationaux. La mise au point des textes et des procédures, qui se ►►►

(1) Quatre directives et deux règlements qui visent à renforcer la surveillance budgétaire et macro-économique dans l'Union européenne et en particulier dans la zone euro.

►► poursuit activement, permettra que le premier « semestre européen » s'ouvre au début de l'année prochaine. La politique économique devient ainsi une entreprise commune, dans le respect des autonomies et des responsabilités nationales.

Certes, il serait ingénue de faire semblant d'ignorer les divergences qui subsistent, les obstacles qui entravent la mise au point des règles et des disciplines, les délais nécessaires pour le faire et la nécessité d'en coordonner certains aspects au niveau mondial. Mais un calendrier serré est établi : la task force sur la gouvernance économique présidée par M. Van Rompuy présentera ses conclusions au Sommet de la fin octobre (en préparant déjà une « phase deux » de ses travaux, qui étudiera les aspects impliquant la révision du Traité, comme l'hypothèse de suspendre le droit de vote d'un pays défaillant) ; le Parlement et le Conseil se sont mis d'accord sur la structure de la surveillance des services financiers (fonds spéculatifs, marchés dérivés, ventes à découvert, agences de notations, mécanismes de garantie des dépôts) et l'analyse des textes d'application commence, au fur et à mesure de la présentation des projets juridiques par la Commission ; le Conseil Ecofin devait mettre au point son rapport concernant les prélèvements et taxes sur les établissements financiers à défendre ensuite au niveau mondial.

Sur tous ces sujets, les opinions de principe des forces politiques divergent. Pourquoi s'en étonner ? Il n'y aura jamais de positions uniformes, mais la recherche de compromis et bien entendu, au sein du Parlement, le recours aux votes majoritaires. Les compromis sont possibles, les évolutions récentes le prouvent ; le Conseil et le Parlement peuvent trouver des arrangements là où les compétences sont partagées, avec l'aide de la Commission européenne.

Il n'y aura jamais de positions uniformes, mais la recherche de compromis et bien entendu, au sein du Parlement, le recours aux votes majoritaires

Quant aux opinions des économistes et des commentateurs, elles sont précieuses pour clarifier tel ou tel aspect et pour dénoncer certains risques ; mais il ne faut pas, à mon avis, en exagérer l'importance. Les thèses et positions sont au départ radicalement divergentes, souvent carrément opposées ; et elles sont parfois affirmées avec un ton si définitif et tranchant que leur efficacité opérationnelle demeure hypothétique. Combien de spécialistes annoncent depuis sa naissance la mort prochaine de l'euro, combien affirment que la Grèce, l'Espagne et quelques autres pays auraient intérêt à sortir de la zone euro pour revenir à une monnaie nationale immédiatement et amplement dévaluée, en négligeant deux détails : le remboursement de la dette, qui est libellée en euros doublera automatiquement, et les taux d'intérêts pour les nouveaux financements atteindraient des niveaux stratosphériques. Les économistes donnent parfois l'impression d'attribuer davantage d'importance à leur doctrine qu'à la réalité et à ses effets pour les personnes.

La sagesse et l'exigence de résultats concrets invitent à ne pas comparer les résultats que l'UE a obtenus ou qu'elle est en train d'obtenir à un projet idéal (chacun est convaincu d'en détenir le secret) : la comparaison doit se faire avec la situation précédente, selon la formule de Tommaso Padoa Schioppa : là où rien n'existe, toute discipline nouvelle représente un progrès. L'essentiel est de ne jamais perdre de vue la direction, déterminée par l'exigence de modifier radicalement la situation précédente. En tant qu'observateur de la construction européenne depuis un demi-siècle, j'estime que dans le domaine économique et monétaire, cette construction a davantage progressé cette année-ci qu'au cours des décennies précédentes. Et il ne me gêne pas de terminer en reprenant à mon compte la phrase immortelle de Monsieur Prudhomme : « c'est mon avis, et je le partage ». ■ **Ferdinando Riccardi**

La consolidation budgétaire en Europe : entre raison et excès

En matière de restauration des finances publiques, le curseur n'est pas facile à placer entre une rigueur contre-productive et une insouciance insoutenable. La consolidation nécessaire passe par une réflexion sur les dépenses mais aussi sur la fiscalité.

La crise que nous traversons ne trouve pas son origine dans la dérive des finances publiques ; elle tient à l'envolée de la dette privée pendant le début des années 2000. La dérive du crédit s'observait de part et d'autre de l'Atlantique. Aux États-Unis, l'encours des crédits immobiliers avait presque doublé entre 2000 et 2006, passant de 4 800 à près de 9 800 mds de dollars⁽¹⁾. En Europe, certains pays, comme l'Irlande ou l'Espagne, ont favorisé l'endettement des ménages et un boom de la construction. Dans ce dernier pays, « la dette des ménages est passée de 70 % à 140 % de leur revenu disponible entre 1999 et 2008 »⁽²⁾. Cette dérive s'est alimentée, entre autres facteurs,

des déséquilibres macroéconomiques mondiaux et d'une politique monétaire certainement trop accommodante⁽³⁾. Tout ceci prouve le besoin d'une régulation financière efficace et d'une supervision macro-prudentielle.

Une consolidation progressive nécessaire

Il n'empêche : cette dette privée s'est transformée en dette publique. Les États ont subi une baisse automatique de leurs recettes. Plusieurs ont en outre mis sur pied des plans de soutien de l'activité générale ou de secteurs spécifiques (comme l'automobile)... ainsi que des

mesures massives de sauvetage du secteur financier. Aux États-Unis comme en Europe, les aides et garanties – qui ne se sont pas forcément transformées en dépenses – publiques, apportées au système financier se sont élevées à 27 % du PIB. En l'espace de trois ans depuis 2007, la dette publique rapportée au PIB a, en Europe, d'après un rapport récent de la DG ECFIN⁽⁴⁾, augmenté de 20 points. Malheureusement, la marche d'escalier franchie dans la foulée de la crise des subprimes intervenait dans un contexte de dette publique déjà élevée. Si la trajectoire actuelle n'est pas infléchie, la Commission estime que le ratio dette sur PIB dépassera 130 % du PIB d'ici 2020. Une consolidation progressive et ordonnée trouve sa justification dans plusieurs raisons de fond.

Quand un pays affiche des comptes publics très dégradés, ceux-ci peuvent à leur tour affecter sa croissance. Si la prime de risque sur la dette souveraine s'élève, l'État doit se financer à des conditions plus onéreuses ; la charge d'intérêt gonfle donc dans les dépenses publiques totales et restreint les marges de manœuvre nationales. Déjà, avec des taux d'intérêt faibles, la charge d'intérêt de la dette pèse en France au moins aussi lourd dans le budget de l'État que les dépenses de l'éducation nationale ! Il se peut aussi que le recours massif de l'État aux emprunts évincé les entreprises privées des sources de financement. Enfin, les agents économiques peuvent perdre confiance si la dette échappe à tout contrôle ; ils mettent alors de l'argent de côté, par exemple pour pouvoir honorer les futurs impôts dont ils anticipent l'augmentation. Les économistes désignent ces enchaînements de « ricardiens » ou de « non keynésiens ». S'il est exagéré de prétendre que ces comportements ricardiens interdisent, dans l'absolu, tout effet positif des relances budgétaires, il faut certainement les prendre en compte lorsque la dette explose. Au total, d'après plusieurs études⁽⁵⁾, une fois que la dette publique aurait dépassé le seuil de l'ordre de 90 % du PIB, la croissance pourrait être négativement affectée.

En outre, l'investissement privé ne prend pas aujourd'hui spontanément le relais de la croissance. Grâce à des liquidités abondantes et bon marché, les intermédiaires financiers achètent des titres spéculatifs et des obligations d'État (ce qui explique que, dans la plupart des pays, les rendements obligataires soient à des niveaux très bas). Ils sont réticents à l'achat d'actions et ne contribuent pas à financer directement l'investissement de long terme. Cela dit, dans leurs achats de titres publics en Europe, les achats discriminent à présent entre les pays. Les rendements sur les obligations d'État, qui avaient convergé en Europe de 1999 à 2007, se sont mis à diverger à partir de l'automne 2008, fortement à partir de début 2010. Que les marchés testent certains pays est évident, mais ils ne le font pas complètement sans discernement ; la pression qu'ils exercent appelle des réactions.

L'occasion d'une remise à plat du côté des dépenses et de la fiscalité

Pris en tenaille entre la volonté de soutenir leur économie et le souci de ne pas trop dégrader leurs finances publiques, les États ont réagi différemment. Certains ont fait des plans de relance, parfois centrés sur l'investissement (cas de la France). D'autres, vu la rapidité de la dégradation de leurs comptes publics⁽⁶⁾, ont opté pour des mesures d'austérité. C'est le cas de l'Irlande qui a vu ses taxes foncières se volatiliser avec la crise. Cela dit, il serait totalement contre-productif que

tous les États européens entrent dans une sorte de course à la rigueur. Il n'est pas possible de demander à des pays encore en récession, comme la Grèce, un assainissement de l'ordre de 4 points de PIB par an, dans un contexte où l'activité économique de l'Europe ne s'annonce pas vigoureuse et où aucun pays ne semble disposé à relancer sa demande intérieure.

Compte tenu de l'ampleur du choc subi par les économies et les finances publiques, un débat d'ensemble sur la qualité des dépenses et sur la fiscalité s'imposerait. Or la Commission se focalise actuellement sur la surveillance et sur les sanctions (elle a fait des propositions législatives dans ce sens le 29 septembre). Cette approche par les fonctions semble d'autant plus fâcheuse qu'elle s'accroche à la référence d'une dette à 60 % du PIB, objectif parfaitement non crédible. À se focaliser sur tout ce qui a trait à la « règle », on se dispense de réfléchir à la « coordination », terme qui ne signifie pas assainir les finances publiques à un rythme identique dans tous les pays.

Du côté des dépenses, il faudrait trouver le moyen de financer certains investissements de long terme, comme par exemple l'éducation et la formation tout au long de la vie, dont il faudrait améliorer l'efficacité. Il faut aussi s'interroger sur la manière de mieux mobiliser les recettes, ce qui suppose une coordination européenne pour atténuer une concurrence fiscale suicidaire entre les États membres. Celle-ci affecte non pas tant le niveau mais surtout la structure des impôts. Pour ne prendre qu'un exemple, l'Europe ne mobilise pas assez son facteur travail. Or, à cause de la concurrence fiscale, la charge fiscale pesant sur le travail, facteur peu mobile, est supérieure à celle pesant sur le capital. Ainsi, d'après la Commission⁽⁷⁾, le taux d'imposition implicite⁽⁸⁾ du travail approche 35 % en 2008, tandis que le taux d'imposition implicite moyen du capital est d'environ 26 %. Comment faire pour ne pas pénaliser le travail tout en ne sacrifiant pas l'impact redistributif de la fiscalité ? Peut-être une solution passe-t-elle par la montée en charge d'une fiscalité environnementale, mise en œuvre aussi bien en interne en Europe qu'à ses frontières ? Ces débats mériteraient d'avancer plus vite que ceux sur les sanctions. ■

Olivier Lacoste

Directeur des études, Confrontations Europe

(1) Source : Orléan A. *De l'euphorie à la panique : penser la crise financière*, Éditions rue d'Ulm.

(2) Saint-Etienne C., *La fin de l'euro*, Bourin Éditeur.

(3) Le rapport entre la masse monétaire M1 et le PIB (calculé pour une zone comprenant les États-Unis, la zone euro, le Japon, la Chine, le Royaume-Uni et le Canada) est passé d'une valeur comprise entre 18 et 20 % sur 1998-2000, à plus de 26 % à partir de 2002, pour atteindre près de 30 % en 2006-2007.

(4) D'après ce document de la Commission européenne, *Public Finances in EMU 2010*, entre 2007 et 2010, dans l'UE27 considérée comme un tout, la dette publique a augmenté de 59 % du PIB à près de 80 %. Elle s'établirait en 2011 à 84 % du PIB dans l'UE27 et à 88,5 % du PIB en zone euro.

(5) Notamment C.M. and K.S. Rogoff (2010), *Growth in a time of Debt*, NBER Working Paper, No. 15639.

(6) Par exemple, le budget espagnol est passé d'un excédent de 1,9 % du PIB en 2007 à un déficit de plus de 11 %.

(7) *Taxation Trends in the European Union*, 2010 edition, Eurostat.

(8) Le taux implicite de taxation du travail rapporte le total des taxes et cotisations sociales assises sur le travail au total des salaires. Le taux de taxation implicite de l'épargne rapporte les taxes au total des revenus du capital et de l'épargne.

CONJONCTURE

Une si inégale reprise

La reprise en cours surprend par sa mollesse et sa complexité, surtout aux États-Unis. Peu d'experts et moins encore de leaders ont en effet pris la mesure des particularités de la crise. Car c'est d'une crise bancaire et financière qu'il s'agit, celle des plus difficiles à réparer, d'autant qu'elle est née au centre du capitalisme mondial. Les deux défis principaux auxquels les économies développées vont devoir faire face sont liés à la contrainte de désendettement et la nécessité de revenir vers des politiques monétaire et budgétaire plus neutres.

L'optimisme a cédé le pas à la panique en quelques mois, l'abondante liquidité laissant place à sa disparition. Des déficits budgétaires importants ont été constatés, conséquence automatique de la crise, puis d'autres ont été décidés par les gouvernements, pour tenter d'en limiter la portée. En même temps, les politiques monétaires ont été très sollicitées, par la baisse classique des taux directeurs et par l'utilisation bien moins classique des banques centrales pour soutenir l'activité. En Europe, la Banque centrale européenne prend beaucoup de papier bancaire sur plus longue période et à taux fixe, aux États-Unis, la Réserve fédérale finance directement l'immobilier.

La reprise ne se met simplement pas en place. Aux États-Unis, avec l'idée d'éviter une spirale déflationniste, la Fed se prépare à augmenter encore son financement de l'économie, en achetant des papiers soit publics soit privés, notamment dans le logement, mais on ne sait pas encore en fonction de quels signaux et selon quelles lignes, notamment combien. En toute hypothèse, ce choix est de nature à accroître les tensions entre zones monétaires, puisqu'il programme une nouvelle phase de baisse du dollar.

En Europe, la BCE ne peut aisément contrer cette hausse par ricochet de l'euro, d'autant qu'elle doit gérer non seulement une reprise lente mais plus encore déséquilibrée. L'Allemagne bénéficie d'un regain d'activité en Asie et de manière générale dans les émergents. À l'autre extrême, la Grèce connaît une phase pénible d'ajustement budgétaire, d'autant que ses capacités de rebond sont limitées. Une politique monétaire unique pour une zone plus différenciée avec un taux de change qui monte renforce les problèmes de coordination pour gérer la politique monétaire mais aussi entre politique monétaire unique et politiques budgétaires dans les pays.

Le soutien budgétaire à la Grèce, accepté sous la pression des événements mais en opposition avec la Buba (Bundesbank), montre les limites de ces coordinations, d'autant que des questions peuvent naître dans quelques mois sur l'activation même des *financial facilities* signées par les gouvernements. Ce qui a, un jour, calmé les marchés, impressionnés par les milliards mis devant eux, peut ne pas les impressionner demain, quand ils demanderont à les voir effectivement déboursés (par endettement) par les États signataires.

Nous ne sommes pas à l'abri de tensions nouvelles

Ces tensions concernent le cœur même de l'édifice de la zone euro, à savoir une Banque centrale indépendante d'États, États soumis chacun à une règle budgétaire, le Pacte de stabilité et de croissance. Comme ils la transgressent, la Banque centrale peut leur faire des remontrances et se renforcer encore. Sauf si le processus continue



encore et encore. Ce n'est pas de mauvais élèves dans une classe qu'il s'agit alors, mais d'une classe de mauvais élèves. L'épisode de mars 2010 où la BCE achète du papier grec est celui où elle joue un rôle qu'elle s'était défendue de tenir quelques jours avant. Les explications données, interventions sur le marché secondaire, ampleur limitée et temporaire, stérilisation des achats et surtout risque de collapsus du système bancaire grec sont importantes, et la dernière est très valide. Mais le risque existe que cette pression renaisse. Selon quelles modalités,

avec quelles intensités, pour quels résultats ?

Faut-il que la BCE accepte de nouvelles responsabilités ? Faut-il qu'elle s'approche d'un modèle Fed ? Faut-il que les coordinations politique monétaire/politique budgétaire soient revues ? Faut-il plutôt, que la BEI fasse d'importants programmes d'emprunts pour mettre enfin en œuvre une vraie stratégie de Lisbonne ? Faut-il encourager des alliances partielles entre pays ? Faut-il revoir l'objectif de la BCE ?

La création de la zone euro avait été faite selon l'idée de convergence, les forces du marché unique et de la politique économique réduisant peu à peu les écarts dans la durée et suscitant une dynamique vertueuse. La « grande modération » avait même conduit à une inflation stabilisée, à des anticipations maîtrisées, à une volatilité minimale de la croissance réelle. La crise fait voler ce travail en éclats. Elle épingle les situations et les positions et met même en jeu la stratégie et l'architecture antérieures. C'est précisément la question que se posent les marchés, au-delà de la capacité de résistance de tel ou tel pays, celle des coordinations au sein de l'Europe.

Le nouveau défi européen

Nous ne sortirons pas de cette crise sans des actions plus profondes que celles que nous avons menées. Les chasses aux bonus ne sont pas le sujet central. La démarche de Bâle doit être mise en cohérence avec une architecture qui reste à revoir. La solution actuelle semble celle où l'on donne plus de responsabilités à la Banque centrale, ce qui est une façon de l'exposer à plus de tensions et de contradictions budgétaires, autrement dit politiques – si le fédéralisme n'avance pas. Il faut revenir à l'idée de base, celle du Pacte de stabilité et de croissance, celle de la responsabilité spécifiquement politique de la gestion budgétaire, mais en le renforçant.

Si nous ne posons pas cette question, elle va apparaître bientôt, si les Américains font plus de *quantitative easing* qu'ils ne disent, si la croissance européenne faiblit plus que prévu, si les tensions intra-européennes s'avivent. Quand la reprise est trop douce, elle est trop inégale et les tensions internes deviennent trop fortes. La crise nous montre le travail qui reste à faire. ■

Jean-Paul Betbèze

Chef économiste de Crédit Agricole SA

RÉGULATION FINANCIÈRE

Un agenda chargé

En avalisant à une très large majorité l'accord politique sur la nouvelle architecture de supervision financière, le Parlement européen a permis que soit franchie une étape essentielle pour une stabilité financière renforcée et une meilleure prévention des crises en Europe. Nous n'en sommes qu'à mi-chemin du processus de réforme financière. De nombreux chantiers sont ouverts. Ils vont susciter d'intenses débats législatifs au cours des mois prochains.

La supervision financière vient de prendre une dimension européenne en dotant l'Union d'une « tour de contrôle et des écrans radars pour identifier les risques » selon la formule employée par le commissaire Michel Barnier. Face à des marchés et des groupes financiers qui opèrent largement au-delà des frontières, quatre autorités européennes suivront, dès le 1^{er} janvier 2011, les risques macro-économiques financiers et superviseront les marchés, les banques et les assurances. Leurs compétences seront précisées dans la directive « Omnibus II » qui définit les prérogatives de ces autorités de surveillance des banques, des assurances et des marchés en modifiant plusieurs directives. Si beaucoup reste à faire, cette réforme, qui valide les propositions présentées par la Commission dès septembre 2009 sur la base du rapport de Jacques de Larosière, est sans équivalent dans le monde.

La rentrée aura donc vu aboutir ce dossier phare, la première pierre du programme de réforme financière que la Commission a présenté dans son intégralité en juin 2010 et qu'ont approuvé tous les chefs d'État et de gouvernement. Il s'articule autour de quatre principes : instaurer plus de transparence, assurer la supervision, renforcer la résilience et la stabilité financière, renforcer la protection du consommateur. D'ici à 2012 au plus tard, tous les éléments nécessaires à l'amélioration fondamentale de la régulation et de la supervision des marchés financiers en Europe aboutiront pour une mise en application en 2013. Autre dossier important dont la finalisation en revanche a tardé, la directive AIFM (*alternative investment funds managers*) que la Commission a proposée dans la foulée du sommet de Londres du G20 en avril 2009 pour atteindre une plus grande stabilité du système financier et assurer la protection des investisseurs. Le terrain d'entente entre Conseil et Parlement s'est avéré difficile à trouver.

Parmi les initiatives en cours, la Commission a adopté à la mi-septembre une proposition de règlement encadrant le marché des produits financiers dérivés pour lesquels peu d'informations fiables sont disponibles. L'un des objectifs principaux est d'améliorer la transparence et la stabilité en obligeant les participants du marché à enregistrer les positions et toutes les transactions non validées par une contrepartie centrale de compensation dans des registres commerciaux (« *trade repositories* »). L'initiative vise également à lutter contre les pratiques commerciales préjudiciables.

La création d'institutions de surveillance financière au niveau européen constitue un pas historique à bien des égards

De même, les techniques de vente à découvert de titres financiers vont être encadrées, cette pratique pourra être interdite en cas d'urgence sur les marchés. L'autorité européenne de supervision des marchés de valeurs mobilières prévue dans le « paquet supervision » jouera un rôle de coordination pouvant aller jusqu'à se substituer à l'action des superviseurs nationaux (par ailleurs, notons que cette autorité devra agréer les agences de notation financière). La proposition législative encadre également le risque spécifique des ventes « à nu » et les contrats de couverture contre le risque de défaut d'un émetteur de dette (« *credit default swap* » ou CDS), produit financier dont l'utilisation abusive a exacerbé les difficultés de la Grèce à financer sa dette souveraine sur les marchés. Des exemptions sont prévues pour certaines activités bien définies qui jouent un rôle important pour créer de la liquidité ou sont essentielles au fonctionnement des marchés primaires d'obligations. Les nouvelles règles seraient applicables à partir de juillet 2012.

Autres textes importants en préparation, la mise en application de l'accord de Bâle III, la révision de la directive Marché d'instruments financiers – prévue début 2011 – qui, certes, a permis de briser le monopole des marchés réglementés mais a conduit à une concurrence désordonnée entre lieux d'exécution des ordres, et surtout à une fragmentation de la liquidité et à plus d'opacité sur les transactions, un comble tout de même.

Communication très attendue, celle relative à « *un cadre de gestion de crise efficace et efficient* ». L'objectif est de doter les autorités d'outils nécessaires pour résoudre efficacement les crises bancaires transfrontalières réduisant ainsi les coûts pour les contribuables. La proposition est prévue pour début 2011. À noter que huit pays nordiques et baltes⁽¹⁾ ont pris les devants en signant pendant l'été un accord de coopération transfrontalière en matière de gestion et de prévention de crise financière.

Enfin, sont sur la table des initiatives liées à la protection du consommateur (bonnes pratiques, mesure sur les prêts et emprunts, recommandation sur l'éducation financière) ainsi qu'une communication sur le renforcement des sanctions pour violation de la législation sur les services financiers de l'Union européenne. ■ **Marie-France Baud**

(1) Danemark, Estonie, Finlande, Lettonie, Lituanie, Suède, rejoignis par l'Islande et la Norvège. Voir Agenda financier sur www.confrontations.org

Trois questions à Ansgar Tietmeyer

Le Comité de Bâle, organisme international chargé d'élaborer les règles de fonctionnement du secteur bancaire, a proposé de nouvelles normes prudentielles, dites « Bâle III révisé ». Cette proposition devrait être finalisée par le G20 de novembre avec un calendrier d'application étalé sur plusieurs années. Le secteur bancaire redoute de devoir constituer un volant de fonds propres tel que des pans d'activité de crédit devraient être coupés avec le risque de pénaliser l'économie. Ansgar Tietmeyer, délégué du Directoire pour les Affaires européennes de Deutsche Bank A.G., réagit à ce qui a pu être qualifié de « New Deal bancaire ».

Le Comité de Bâle vient de publier ses règles prudentielles sur le niveau des fonds propres « durs » en portant à 7 % le ratio de solvabilité. En contrignant les banques européennes à lancer d'importantes augmentations de capital pour renforcer leurs fonds propres, les régulateurs prennent-ils le risque d'un assèchement du crédit ?

Dr. Ansgar Tietmeyer : Les mesures de Bâle III comprennent, entre autres : (i) une augmentation substantielle de capital Core Tier 1 de 2 % à 7 % des actifs pondérés en fonction des risques ; (ii) un ratio de levier financier de 3 % (applicable à partir de 2018), pour évaluer la taille des engagements des banques par rapport à la taille de leur bilan, ce qui va limiter leur capacité de prêt ; (iii) la mise en place d'amortisseurs procycliques, les « buffers » ; (iv) une définition plus stricte du capital ; et (v) des exigences supplémentaires pour les banques d'importance systémique. Ces différentes mesures devront être mises en œuvre au plus tard en 2018. Cette introduction progressive, qui est accueillie favorablement par l'industrie, permettra de réduire les impacts macro-économiques négatifs à court terme de ces charges de capital supplémentaires. Bien que la profession dans son ensemble ait toujours été favorable au renforcement des fonds propres et aux normes de liquidité, certains établissements s'inquiètent néanmoins de l'impact négatif du cumul de ces mesures sur l'offre de crédit, et donc sur l'économie réelle, surtout en période de forte demande de crédit. Dans l'UE, plusieurs centaines de milliards d'euros devront venir renforcer les bilans des banques, ils ne seront donc pas disponibles sur le marché du crédit. Pour cette raison, les évaluations de l'impact économique devraient être dûment prises en compte dans le calibrage final de Bâle III.

Aux États-Unis, la refonte des normes prudentielles « Bâle III » suscite également des inquiétudes dans le secteur bancaire mais les enjeux sont-ils les mêmes qu'en Europe quant à l'impact sur l'économie ?

Dr. A. T. : La mise en œuvre de Bâle III doit être coordonnée au niveau international afin d'éviter des désavantages concurrentiels et l'arbitrage réglementaire. À cet égard, il est compréhensible que les institutions financières demandent à la Commission de coordonner étroitement l'application des mesures avec les États-Unis, et de ne pas précipiter les choses, d'autant que les États-Unis n'ont à ce jour que partiellement mis en œuvre Bâle II. En outre, les nouvelles réglementations de Bâle III peuvent engendrer des effets différents selon les zones géographiques. Il se peut que le risque d'une pénurie de crédit en Europe soit un plus élevé compte tenu du fait que le financement de l'économie découle dans une large mesure (environ deux tiers) du marché du crédit. Aux États-Unis, ce rapport est inversé, avec environ



70 % du financement assuré par le biais d'instruments du marché des capitaux. Pour ne pas compromettre la reprise économique, l'UE devra tenir compte de ces différences structurelles et soigneusement mesurer l'impact des charges de capital supplémentaires au moment de mettre en œuvre Bâle III en réexaminant sa directive sur l'adéquation des fonds propres (CRD 4).

L'agenda européen est chargé en matière de régulation financière mais l'Europe a-t-elle une

approche cohérente face à la réforme de Wall Street ? La priorité des priorités ne serait-elle pas les normes comptables qui impactent dramatiquement les investissements à long terme et sur lesquelles l'Europe a perdu la main ?

Dr. A. T. : Avec la loi Dodd-Frank, les États-Unis ont établi une référence en matière de réponse réglementaire à la crise, plus ou moins conforme aux priorités du G20 arrêtées lors du sommet de Pittsburgh en septembre 2009. Ils ont choisi une seule loi, alors que l'UE répond aux priorités différentes dans des initiatives distinctes. Toute évaluation de l'impact de la loi reste forcément incomplète en raison de l'effet décalé de ses dispositions, et de l'incertitude actuelle sur le calendrier de sa mise en œuvre : elle devrait s'étaler sur plusieurs années et impliquer près de 250 arrêtés d'application. L'UE a une approche plus systématique s'agissant des réformes institutionnelles, et se conforme davantage aux normes internationales. Elle est plus stricte quant aux investisseurs alternatifs, et peut-être plus sévère en matière d'indemnisation. L'UE a donc une approche cohérente. D'importantes divergences peuvent être constatées sur des sujets critiques, y compris la taxation des transactions financières, les prélèvements sur les banques, les dérivés de gré à gré et la vente à découvert. Les différences avec l'approche des États-Unis soulignent la nécessité d'une coordination plus étroite. Il demeure impératif d'être cohérent avec le G20 et les normes internationales, y compris la réglementation de Bâle et les normes comptables IFRS.

On a besoin de normes comptables internationales cohérentes et harmonisées pour soutenir les investissements à long terme. Les investisseurs, comme les fonds de pension, les compagnies d'assurance ou les fonds souverains, peuvent fortement contribuer à la stabilité financière. Les normes comptables, ainsi que d'autres dispositions réglementaires et fiscales, doivent être appliquées de manière à éviter que les investisseurs à long terme se comportent comme s'ils avaient un horizon temporel court. Adapter les réglementations afin d'éviter de créer des obstacles artificiels à l'investissement à long terme, et apprendre aux investisseurs individuels à prendre en compte un horizon temporel à long terme, plus approprié, constituent d'importants moyens de renforcer à la fois les incitations à l'investissement à long terme et la stabilité financière. ■

Propos recueillis par M.-F. B.

Des statistiques truquées peuvent-elles à nouveau déclencher une tourmente financière ?

Yves Franchet, diplômé de l'ENSAE et ancien directeur général d'Eurostat, revient sur la qualité et la crédibilité des indicateurs statistiques européens dont la crise grecque a montré à quel point elles pouvaient être défaillantes, la Grèce n'ayant d'ailleurs pas le monopole de l'approximation ou des tours de passe-passe.

La violence de la tourmente des marchés financiers et de la crise économique ont mis en lumière le rôle crucial que jouent la pertinence et la qualité des statistiques dans l'identification et la prévention de ces crises.

« Quand on regarde des statistiques inadaptées, on fait de la mauvaise politique » soulignait le professeur Joseph Stiglitz, dénonçant notamment le manque de pertinence de l'indicateur PIB, qui a fait croire à la bonne santé de l'économie américaine alors que la crise couvait, attisée par l'explosion de l'endettement de ménages à faible revenu.

Par deux fois, en 2004 et 2009, le gouvernement arrivant aux affaires en Grèce a dénoncé et corrigé les statistiques de finances publiques de son pays publiées par ses prédécesseurs, faisant apparaître une réalité catastrophique et incompatible avec le fonctionnement de la zone euro. Les agences de notation et les marchés financiers ont alors dégradé la dette grecque, précipitant une grave crise financière au sein de la zone euro. Cette crise aura eu l'effet salutaire de faire comprendre aux membres de la zone euro que leur solidarité était essentielle, quelles que soient les circonstances. Elle a également remis en lumière la question de la qualité et de la crédibilité des indicateurs statistiques européens.

Or, la crédibilité des indicateurs statistiques est un bien toujours fragile : elle met des années à se construire, et peut être détruite en quelques minutes. C'est à partir des années 80 que s'est fortement améliorée sa qualité, à l'occasion de l'intégration européenne accélérée, grâce aux actions énergiques menées par Eurostat et les systèmes statistiques des pays de l'Union européenne, travaillant en réseau au sein du Système statistique européen. Les indicateurs de finances publiques sont restés les plus fragiles du système, en raison du caractère très politique de ce secteur (relations parlements-gouvernements, dépenses sensibles non budgétisées, notamment dans le domaine militaire).

Eurostat a exercé au mieux son rôle d'agence de contrôle dans le cadre de la zone euro. Les crises grecques ont conduit le Conseil des ministres européen à renforcer ses pouvoirs de contrôle en juillet 2010. Il est désormais très peu probable qu'une situation semblable aux crises passées se reproduise. Et il faut reconnaître que la qualité des statistiques de finances publiques s'était déjà améliorée grâce à l'action d'Eurostat au cours des vingt dernières années. Les citoyens européens sont mieux informés aujourd'hui sur la situation budgétaire de leur pays, ce qui permet d'améliorer le débat démocratique, même si cela le rend parfois plus complexe.

Trois remarques :

- l'indicateur PIB n'est plus pertinent pour décrire les tensions et les progrès des économies, notamment dans leurs dimensions sociales, écologiques, et financières. Espérons que les travaux conduits en

LES STATISTIQUES DOIVENT FAIRE SENS

Alors que l'on souligne l'importance de disposer d'indicateurs fiables qui, à défaut, peut aller jusqu'à coûter 130 milliards d'euros comme dans le cas de la crise grecque, la perspective existe de quantifier la croissance en mesurant ses incidences négatives sur l'environnement et d'aller plus loin en définissant autrement le progrès et le bien être. De nouvelles pistes sont explorées par les entreprises après qu'a été adoptée la norme ISO 26 000⁽¹⁾ fixant les grands domaines de la responsabilité sociale des entreprises et les principes d'action à mettre en œuvre pour intégrer les thèmes du développement durable avec de nouveaux indicateurs.

Au niveau institutionnel européen, le Parlement est en train d'examiner une proposition de la Commission sur les comptes économiques européens, intégrant les aspects environnementaux et sociaux au même titre que les aspects économiques dans un cadre cohérent. Elle établit un cadre commun pour la collecte, l'élaboration, la transmission et l'évaluation des données en fournissant la méthodologie, les normes communes, les classifications et les règles comptables destinées à être utilisées.

M.-F. B.

(1) Elle a été adoptée le 12 septembre après le vote favorable de soixante-dix-sept pays contre cinq, dont les États-Unis et l'Inde, onze s'étant abstenus, dont l'Allemagne et l'Australie, au terme de cinq ans de négociations.

France par la commission Stiglitz et par l'OCDE conduisent rapidement à la production d'un ou plusieurs indicateurs alternatifs orientant les gouvernements, les parlements, les marchés ;

- Eurostat a vu son rôle d'agence de surveillance de la qualité des statistiques de finances publiques renforcé par le Conseil, mais il ne semble pas que la Commission lui ait encore donné les moyens supplémentaires nécessaires pour exercer pleinement ces nouvelles fonctions ;
- il ne faut pas oublier que la qualité des travaux d'un réseau ne peut être assurée qu'en appliquant au maximum le principe de subsidiarité : c'est dans les pays mêmes que cette vérification doit s'exercer pleinement et en toute indépendance.

La récente initiative française de confier à la Cour des Comptes le rôle de certificateur des comptes publics est une excellente initiative, et d'autres pays membres pourraient s'en inspirer.

À ce sujet, je livre une anecdote : lors d'une audition par le Conseil économique européen en 2005, le Président me demande si nous avons désormais identifié toutes les sources d'erreurs dans la comparabilité des déficits publics, et je commets l'imprudence de lui assurer que c'est probable. Un homme vient à ma rencontre après la séance, se présentant comme un ancien employé de la Banque de France, chargé d'évaluer la comptabilité publique. Et me dit ceci :

« J'ai cherché à évaluer la comptabilité publique française pendant 30 ans et, au bout du compte, je n'étais toujours pas sûr d'avoir obtenu une complète transparence sur toutes les opérations ».

À l'heure où il est question de renforcer les volets préventif et correctif du Pacte de stabilité et de croissance, il est plus d'un État qui devra réagir contre la créativité comptable... ■

Yves Franchet

LES ENTRETIENS ÉCONOMIQUES EUROPÉENS

Budapest : affronter ensemble le nucléaire global

C'est à Budapest, capitale de la Hongrie qui assurera la Présidence de l'Union au 1^{er} semestre 2011 qu'ont eu lieu les 16 et 17 septembre les Entretiens Économiques Européens de Confrontations Europe sur le thème « Énergie nucléaire en Europe : de l'acceptabilité à l'appropriation ». Réunissant 215 acteurs de la société civile mais aussi de la sûreté, de la gestion des déchets, de la production et de l'industrie nucléaire de l'Atlantique à l'Oural en passant par le Maroc, ils ont permis de faire le point avec la Commission européenne sur la renaissance du nucléaire en Europe et de lancer le débat sur une stratégie industrielle nucléaire européenne.

Le renouveau est partout à l'ordre du jour. Nos hôtes hongrois se sont livrés à un véritable « démontage » de leur système nucléaire : visite de la centrale de Paks, audition de Tamas Fellegi, ministre du Développement national, participation de l'Institut nucléaire, des autorités de sûreté et de gestion des déchets, patrons et syndicalistes. Le moins qu'on puisse dire est qu'on est loin de l'image *tchernobylesque*⁽¹⁾ qui pèse encore dans l'imaginaire occidental ! D'Italie et de Pologne, on nous a informés des processus pour la première centrale qui doit aboutir respectivement mi-2015 et après 2020. De Russie, le dialogue entre Gérard Cognet délégué de l'Europe centrale pour le CEA et Emmanuel Gout pour Rosatom, nous a permis d'apprendre que la construction de dix nouvelles centrales se fait sur fond de réorganisation du cadre de sûreté et de gestion des déchets, accompagnée d'une ouverture aux technologies et capitaux occidentaux. Du Maroc, où il s'agit d'électrifier pour développer, Abdelmajid Caoui nous prend à contre-pied après la « *transition nucléaire* » allemande⁽²⁾ : « *les Renouvelables sont le meilleur atout pour aller plus vite au nucléaire* ». Et que dire de Stephen Tindale, ancien directeur de Greenpeace, avouant « *reconnaitre que le nucléaire peut être utile* » quand il restera encore 80 % de l'énergie européenne non renouvelable en 2020.

Après le succès de la directive sûreté en 2009, la Commission va proposer une directive déchets pour la fin 2010 qui sera un pilier de la présidence hongroise. Tous les États membres devront prendre leurs responsabilités en s'engageant dans des inventaires et des plans nationaux de gestion de tous les déchets, comme l'ont déjà fait la Suède, la Finlande et la France.

Garder notre leadership dans le monde

Le débat n'a pas tourné autour de l'éternelle question de savoir si la renaissance nucléaire est durable ou pas, elle le sera de toute façon dans le monde. La naissance de l'industrie électronucléaire s'est faite sur des bases nationales et publiques, occidentales ou soviétiques. Sa renaissance se fait sur un marché mondial où la Chine donne le tempo et où s'affrontent



©DR

des multinationales privées dans une concurrence mal régulée. Comment l'Europe peut-elle conserver son leadership industriel dans ce contexte de « *nucléaire global* » fut la question centrale des travaux. La Commission est confrontée au défi du renouveau de la politique industrielle, quelle stratégie européenne adopter pour le secteur nucléaire ? Comment mettre d'accord des acteurs divisés ou s'ignorant, parler d'une seule voix pour promouvoir le nucléaire européen quand seize voix dissonantes (celles des États membres nucléarisés) font face au front uni russe, asiatique ou américain ? Les Entretiens Économiques Européens ont permis d'échapper à la sectorisation, de découvrir quelques problèmes clefs et de poser les jalons d'une future stratégie commune.

Non à une Europe nucléaire à deux vitesses

Philippe Lagayette, ancien CEO de JP Morgan France, Dominique Mockly d'AREVA, Jean-Louis Viala de Natixis et Luc H. Geraets de GDF SUEZ nous ont éclairés sur les enjeux financiers propres aux investissements lourds et longs du nucléaire. Dans le cadre européen actuel, les majors européennes n'auront pas de problèmes, à la différence des petits opérateurs, comme l'a confirmé Janos Süli, directeur de la centrale hongroise. Mais

C'est à Paks, au cœur d'une agglomération de 60 000 habitants, qu'est située la centrale nucléaire hongroise. Elle comporte quatre tranches de 500 MW de conception russe (VER), construites entre 1982 et 1987, qui fournissent près de 40 % de l'électricité du pays. Le plan de développement, approuvé par le Parlement en mars 2009 par 300 voix sur 316, prévoit un accroissement des capa-

UN ATOME HONGROIS VIBRIONNANT

cités par allongement de la durée d'exploitation (+ 6 % en passant de 30 à 50 ans) et la construction d'une deuxième centrale de même puissance. Un appel d'offres est lancé et sa mise en œuvre s'accompagne d'un renforcement des cadres réglementaires et d'une relance de la gestion des déchets. Les Hongrois ont réussi à s'approprier la technologie russe avec la coopération

européenne mais aussi à développer une culture nucléaire dans leur société civile, exemplaire en Europe.

Les élus locaux, rassemblés dans l'association TEIT, sont à la fois cogestionnaires et en contre-pouvoir pour la sûreté et l'environnement : actionnaires de la centrale au prorata des surfaces communales, ils ont leurs propres laboratoires et expertises indépendantes.

L'information et la formation sont une ardente obligation à tous les niveaux : rapport annuel au Parlement mais aussi « *road show* » à travers le pays, portes ouvertes, info-bus, manuel scolaire. La centrale a un centre de formation professionnelle cogéré avec le syndicat, où sont reconstitués en grandeur réelle les éléments critiques d'une centrale pour un apprentissage et un recyclage sur le tas.

gagnantes en Europe, les majors devront affronter sur les marchés tiers Japon, Corée, Russie qui jouent encore dans les anciennes règles du jeu tandis que les États-Unis ne renoncent pas, contrairement à nous, aux aides d'État. Au final, c'est toute l'Europe qui risque d'y perdre. Dominique Ristori de la DG Energie (ENER) de la Commission européenne est très engagé pour faire évoluer la situation, mais la volonté politique pour s'attaquer aux règles de concurrence manque encore cruellement. Notre « camp de base nucléaire » est encore un objectif, pas une réalité.

Articuler sûreté et compétitivité

Un accident grave n'importe où dans le monde, et le marché disparaît. Peter Faross de la DG Energy défend une norme minimale au niveau de la génération III (EPR, AP, VVER). Des négociations internationales sont en cours. Areva a déjà appris à réduire ses coûts avec le troisième EPR en Chine, mais Bernd Döhnert affiche encore mieux pour les AP de Westinghouse. Si 70 à 80 % des projets dans le monde correspondent à ce niveau, les autres sont loin, se contentant des obligations de l'AIEA. Mais c'est aussi sur les coûts de modernisation de la génération actuelle qu'il y a concurrence, car la majorité des pays ont un programme de prolongation d'exploitation des centrales, comme EDF en France. L'Europe devra reconnaître et affronter la contradiction entre sûreté et marché et, comme pour le climat, négocier avec les puissances émergentes. Pour mieux parler d'une seule voix dans le monde, ne vaut-t-il pas mieux commencer par s'entendre à l'intérieur en harmonisant les licences d'exploitation ? Claude Fischer a proposé de faire de la sûreté le quatrième pilier de la politique énergétique européenne, ce qui aurait le mérite d'articuler la sûreté à la compétitivité, mais aussi à la sécurité d'approvisionnement et au climat. Mais la Commission n'a pas retenu la proposition.

Et la gestion des déchets ?

La Finlande annonce le stockage géologique ultime pour 2020, la Hongrie pour 2055 et la Tchéquie n'annonce qu'un laboratoire en 2065 ! Pourquoi de tels délais, demande la députée européenne Edit Herczog ? Coopérer plus, construire des stockages communs, voire un centre régional, ne réduirait-il pas ces délais et les coûts en particulier pour les petits pays nucléaires ? Finlandais et Hongrois soutiennent une coopération accrue pour l'expertise, mais ils craignent, comme François-Michel Gonnat pour la France, qu'un stockage régional mette en danger les plans nationaux. Ce dernier reconnaît toutefois le problème et pense que la coopération, limitée à la recherche, pourrait être plus industrialisée. Cette vision des choses change si l'on introduit le retraitement des combustibles usés. Pour Isabelle



©DR

LA FRANCE FACE AU NUCLÉAIRE MONDIAL

Il aura fallu l'échec d'Areva à Abu Dhabi face au Coréen KEPCO pour que la France se préoccupe enfin de l'adaptation de son industrie nucléaire à la nouvelle donne mondiale. C'est la mission qui a été confiée à François Roussey dont une synthèse du rapport a été publiée en juin.

Dans les années 70-80 la filière nucléaire française relevait d'une organisation tripartite : au CEA la recherche, à Creusot Loire la construction des éléments clef, EDF étant le client unique architecte maître d'œuvre. Le marché était strictement national, chacun ayant un monopole dans son domaine, la coordination et le financement étant assurés par un ministère de l'énergie tout puissant. Tout a changé. Areva l'héritier de Creusot Loire, EDF sont « libres sur un marché libre » mais l'équipe de France commence à perdre des matchs. 200 000 emplois sont en jeu ! Le rapport formule quatre recommandations : remettre un pilote dans l'avion (créer un ministère ou un secrétariat de l'énergie) ; sortir de la logique d'offre pour coller à la demande, avec une structure d'études de marché commune pour identifier les divers besoins dans le monde (GIE ou autre) ; confirmer EDF, dont l'expérience nucléaire imbattable dans le monde est notre atout numéro 1, comme « architecte-ensemblier » de l'équipe ; sortir de la logique d'offre unique (EPR), la diversifier éventuellement avec des partenariats (comme avec Mitsubishi).

D'autres recommandations concernent les autres acteurs de la filière : par exemple, c'est à l'IRSN et non l'ASN que serait confiée l'élaboration d'un « référentiel de sûreté » à proposer aux divers pays candidats au nucléaire dans le monde.

On peut regretter que le rapport ne dise mot de GDF SUEZ, comme si la France ne gagnait pas à avoir deux grands opérateurs. Par ailleurs, aucune de ces recommandations ne concerne la politique européenne de la France dans ce domaine, comme si nous pouvions aborder le « nucléaire global » tout seul !

Leboucher d'Areva, retraiter c'est réduire les volumes et donc les coûts de stockage en partageant ceux du retraitement ; elle n'exclut pas d'aller plus en aval vers des stockages communs. Finlande et Hongrie ne retraitent pas mais c'est une option ouverte pour la Tchéquie. Frantizek Pazdera et Christophe Béhar montrent que réduire les déchets, voire « fermer le cycle », est un objectif de la génération IV de réacteur, mais c'est pour dans trente ans ! Et que répond-on à la proposition russe de « banque mondiale d'uranium » qui vise précisément à fermer ce cycle tout de suite ?

S'approprier le nucléaire

Il n'y a pas de marché nucléaire sans État planificateur, mais les gouvernements démocratiques sont sur les volcans des opinions publiques. C'est le défi politique. « Patience et endurance » répond Saïda Laarouchi Engström de SKB en Suède. Mais en ne visant que « l'acceptabilité du nucléaire », n'est-ce pas déjà à avouer vaincu ? L'objectif est plutôt de permettre aux citoyens de s'approprier le nucléaire, d'impliquer les États, les scientifiques et les acteurs sociaux dans le dialogue, les partenariats et l'évaluation. Les entreprises du secteur devraient faire une offre commune pour participer à l'élaboration de la stratégie européenne, former ainsi « l'armée pacifique » évoquée par Philippe Herzog dans ses conclusions. Le Forum nucléaire belge qui organise sans complexe des festivals et des jeux en ciblant les jeunes montre qu'un esprit plus offensif est possible. L'énergie atomique ne fait plus rêver ? Attila Aszodi de l'Université de Budapest montre que c'est de toute l'industrie et des disciplines scientifiques que les jeunes se sont détournés depuis vingt-cinq ans ! La science ne fait pas seulement peur, elle ne nourrit plus ! Si le pétrole peut survivre en Europe avec des mathématiciens traders, ils ne seront d'aucune utilité pour produire en Europe les infrastructures de l'économie sans carbone. ■

André Ferron

Chargé de mission, Confrontations Europe

(1) черный (tchernij) veut dire noir en russe.

(2) Le gouvernement allemand vient de décider de prolonger la durée de vie des centrales nucléaires pour assurer la transition vers le tout renouvelable.

MONDE

EUROPE



© DR

Repenser la relation transatlantique dans un monde en mutation

Depuis l'élection de Barack Obama, le discours politique selon lequel l'Europe est négligée, voire snobée par les États-Unis, est en vogue dans les capitales européennes, tandis qu'à Washington, on déplore l'incohérence de l'UE post-Lisbonne⁽¹⁾. À la veille du prochain Sommet UE/États-Unis, prévu le 20 novembre à Lisbonne, ce prisme d'analyse est déformant, fait valoir Alexandra de Hoop Scheffer, politologue, spécialiste des États-Unis et des relations transatlantiques, maître de conférences à Sciences Po Paris.

Le sentiment que la relation transatlantique n'est pas optimale s'explique en grande partie par le fait qu'elle s'inscrit dans une phase de transition pour des raisons à la fois intérieures et internationales, à la fois structurelles et conjoncturelles : aussi bien les États-Unis (dans le contexte des élections *midterm*) que l'Europe (avec la mise en place du Traité de Lisbonne) sont davantage tournés vers l'intérieur et la sortie de crise économique ; sur la scène internationale, la montée en puissance des émergents oblige une redéfinition de la place et de l'utilité de la relation transatlantique dans un monde en voie de multipolarisation. En effet, ces transformations géo-économiques et politiques ne rendent pas la relation transatlantique inutile ou obsolète, bien au contraire, elles la rendent encore plus pertinente. Une autre idée trompeuse qui déforme l'évaluation européenne de l'état de la relation transatlantique est d'avoir surévalué la capacité d'Obama à radicalement changer les politiques américaines, y compris par rapport à ses alliés : l'histoire montre que la politique étrangère américaine est marquée bien plus par ses continuités que par sa capacité d'innovation, d'autant plus limitée ici pour Obama, contraint de gérer l'héritage de Bush ; même si sa rhétorique et sa volonté de réformer les outils de la diplomatie américaine se rapprochent des positions européennes, le contexte de crises fait que l'urgence (plans de relance et réforme des services financiers), et parfois le recours à la force militaire (appels successifs à des renforts en Afghanistan) l'emportent, mettant souvent les Européens devant le fait accompli et l'unilatéralisme « bienveillant » des États-Unis. Ces éléments structurels et conjoncturels font que les États-Unis attendent de l'UE qu'elle soit un acteur autonome, dotée de capacités et d'une stratégie propres, d'autant plus qu'Obama n'a pas de vision particulière sur ni pour l'Europe, n'ayant pas lui-même une expérience de l'Europe ; c'est l'occasion pour l'UE de façonner cette vision.

La multipolarisation émergente redonne sens à la relation États-Unis/UE

Face aux défis de la mondialisation, la relation transatlantique est nécessaire, mais aussi insuffisante, les responsables politiques et militaires américains, rappellent-ils régulièrement. Pour l'administration Obama comme pour ses prédécesseurs, la relation transatlantique n'est pas une fin en soi : c'est ce que l'UE peut apporter aux États-Unis sur les dossiers de politique étrangère urgents (Afghanistan, Pakistan, Iran) et sa capacité à rallier de nouveaux partenaires à la relation transatlantique et à les pousser à agir de manière collective, au sein d'institutions plus larges (G20, ONU), qui comptent pour Washington.

Accélérée par la crise financière, la multipolarisation émergente du xx^e siècle change la façon dont les États-Unis et l'UE voient leur relation, puisqu'elle s'accompagne mécaniquement d'une redistribution de la puissance, caracté-

risée par le déclin relatif des grandes puissances face à l'affirmation d'autres puissances, engendrant automatiquement des gagnants et des perdants en matière d'influence et donc de capacité à agir dans le jeu mondial. Une conséquence directe se traduit par la réduction du pouvoir de l'UE au profit des émergents dans les institutions internationales⁽²⁾. Chacun cherche à conserver (pour les États-Unis et l'UE) ou à obtenir (pour les émergents) des priviléges : ainsi, sous la pression américaine, l'UE s'est dite prête à céder deux sièges au conseil d'administration du FMI en contrepartie de plus de compétences politiques et d'une réévaluation du droit de veto des Américains au FMI, point sur lequel ces derniers ne souhaitent pas céder.

Alors que l'Inde est le troisième acteur de développement en Afghanistan après les États-Unis et l'UE, et que le Brésil dirige les efforts de maintien de la paix de l'ONU à Haïti⁽³⁾, la priorité des États-Unis est de construire des partenariats avec ces nouvelles puissances ; or, le leadership américain ne peut pas être bâti qu'avec les « émergents », mais aussi avec l'UE. Et, Barack Obama a réitéré que la pertinence de la relation transatlantique dans l'avenir n'est pas seulement fondée sur le passé, les valeurs et intérêts communs, mais sur la volonté et la capacité de l'Europe à s'adapter à la reconfiguration de l'ordre international et à partager ses fardeaux avec les États-Unis et d'autres.

Les États-Unis sont toujours une puissance européenne

Face aux stratégies de contournement, voire de nuisance de certaines puissances émergentes (cf. l'accord de mai 2010 entre l'Iran, la Turquie et le Brésil sur un échange d'uranium), l'UE apparaît comme l'allié le plus sûr des États-Unis, et la relation transatlantique s'en trouve renforcée. Ainsi, si face à la crise européenne, Pékin et Washington affichent une solidarité de façade à l'occasion de leur Dialogue stratégique et économique en mai 2010, les frictions entre les deux puissances se sont multipliées, des difficultés de Google en Chine aux désaccords commerciaux en passant par la sous-évaluation du yuan. On ne peut donc pas déduire hâtivement qu'Obama est « le premier président post-atlantiste »⁽⁴⁾ ou « post-occidental » : l'« asianisation » de sa politique étrangère n'est pas acquise, (cf. le projet de loi prévoyant pour la première fois des mesures de rétorsion contre la Chine et sa monnaie sous-évaluée).

En effet, les États-Unis sont toujours une puissance européenne et les thèses sur l'Europe post-américaine, émancipée des États-Unis ou l'Amérique post-européenne, désintéressée de l'Europe⁽⁵⁾, sont constamment démenties.

Une stratégie pour l'Europe

Toutefois, la relation transatlantique doit être « modernisée », selon l'expression américaine, et passer de ce que l'Amérique peut faire pour l'Europe à ce qu'elle peut faire avec l'Europe. La directrice du *Policy Planning*

au département d'État, Anne-Marie Slaughter, aime à rappeler que le Président Obama définit les relations internationales « *comme des problèmes à résoudre* ». Et Catherine Ashton de répondre, à l'occasion du Brussels Forum fin mars 2010 : « *Nous ne sommes pas en train d'essayer d'attirer l'attention des États-Unis parce qu'on a besoin d'aide. Nous voulons travailler avec les États-Unis pour voir comment on peut aider* ». Si Barack Obama n'a pas souhaité se rendre au Sommet États-Unis/UE ce printemps, c'était pour « *acter* » qu'il attendait de l'Europe post-Lisbonne des changements dans le sens d'une plus grande cohérence et visibilité diplomatique et qu'il n'était pas intéressé de se rendre à des sommets dénués de « *deliverables* » concrets. Les États-Unis reprochent à l'UE sa faiblesse stratégique et son neutralisme. Le président de l'UE, Herman Van Rompuy, reconnaît lui-même qu'une étape est à franchir : « *Jusqu'à maintenant, nous avons eu des partenaires stratégiques, maintenant nous avons aussi besoin d'une stratégie* »⁽¹⁾.

Et si Washington invite l'UE à être « *post-américaine* », c'est aussi une manière de montrer que les États-Unis sont en quête de leadership européen. Car l'Europe demeure l'allié des États-Unis le plus influent sur la scène internationale⁽²⁾ et les *Transatlantic Trends* 2010 montrent que la très grande majorité des Américains (84 %) voient l'Europe comme un acteur international influent sur les cinq années à venir – plus que les Européens eux-mêmes (75 %).

Cela ne veut pas dire que l'Europe est un allié toujours cohérent pour les États-Unis. Et les divisions entre États membres poussent les États-Unis à trouver des accords avec les grandes puissances émergentes (cf. sommet de Copenhague). De même, quand les divisions entre États européens sont doublées de capacités contributives jugées insuffisantes par l'administration américaine, celle-ci est tentée de recourir à un « *unilatéralisme bienveillant qui consisterait à agir seul sans chercher à nuire aux autres acteurs tout en les marginalisant de manière plus ou moins subtile* »⁽³⁾. L'Afghanistan est un cas d'école. Le défaut de concertation des Américains avec les Européens et leur approche du « *fait accompli* » mettent les Européens souvent dans une posture de *decision-taker* et non de *decision-maker* et déséquilibrent la relation transatlantique encore plus.

Des divergences transatlantiques en quête de compromis

Les divergences sur les questions de lutte contre le terrorisme ont montré qu'elles pouvaient être surmontées par le compromis : certains accords négociés entre les États-Unis et l'UE dans l'urgence en réponse au 11 septembre 2001, ont fait (SWIFT) et font aujourd'hui (TFTP européen et PNR) l'objet d'une volonté de révision par le Parlement européen (PE), utilisant ses nouveaux pouvoirs qui lui sont conférés depuis l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne.

Si un nouvel accord SWIFT a été adopté par le PE le 8 juillet 2010, en obtenant certains gardes fous, d'autres accords sont en cours de négociation : le TFTP européen, un système permettant d'éviter tout transfert de données « *en vrac* » vers les États-Unis ; l'accord PNR UE/États-Unis de 2007, sur le traitement et le transfert de données des dossiers passagers, que la Commission européenne et le PE souhaitent renégocier, malgré les fortes réticences de Janet Napolitano, la secrétaire à la sécurité intérieure ; le département d'État pourrait toutefois tenir à éviter une réédition de SWIFT ; l'ACTA (*anti-counterfeiting trade agreement*) qui divise les Américains (favorisant une ligne dure, avec le Japon) et les Européens plus « *modérés* », avec un PE particulièrement vigilant au respect des droits fondamentaux tels que la liberté d'expression et le droit de respect de la vie privée.

Parfois, le compromis transatlantique l'emporte sur certains dossiers : ainsi, après une année de divergences, États-Unis et Europe ont convenu au G8 au Canada, d'un accord sur une position médiane : soutenir la croissance tout en luttant à moyen terme contre les déficits. D'autres compromis seront nécessaires sur d'autres dossiers : la question de la taxation sur les banques et sur les transactions financières que la France et l'Allemagne avancent, mais à laquelle s'opposent les États-Unis ; la gouvernance mondiale, où il existe des divergences de vues sur le G20 et la réforme du Conseil de sécurité de l'ONU : si la France, qui prend la présidence du G20 et du G8 en 2011, pousse à l'institutionnalisation du G20, en soutenant notamment l'idée d'un secrétariat, les États-Unis continueront à favoriser le multilatéralisme souple, en privilégiant l'informel, des arrangements minilatéraux entre quelques pays importants, comme l'a montré Copenhague, au détriment de formats plus larges qui n'ont pas prouvé leur efficacité, bref une gouvernance à géométrie variable, suivant le problème traité.

Pour un nouveau pragmatisme transatlantique

Un nouveau pragmatisme est nécessaire, en mettant en place un agenda commun entre l'UE et les États-Unis pour tenter d'avancer sur les questions fondamentales : la régulation du cyberspace (les États-Unis souhaitent créer un cadre mondial pour un cyberspace sécurisé) ; l'énergie et le changement climatique, dans la perspective du sommet de Cancún ; les questions économiques et financières (G20) ; l'Iran, le Pakistan, l'Afghanistan, dossiers sur lesquels Clinton et Ashton ont exprimé leur volonté de construire un dialogue plus stratégique.

Si la vision d'une UE fragile et confuse a été en vogue à Washington, plusieurs initiatives européennes récentes sont perçues aux États-Unis comme des signes prometteurs d'une UE partenaire crédible des États-Unis : les mesures pour lutter contre la crise économique ; le renforcement des sanctions contre l'Iran ; le partenariat France/Royaume-Uni/Espagne avec les États-Unis pour lutter contre Al Qaida au Maghreb (AQMI), dans le Nord et l'Ouest de l'Afrique⁽⁴⁾ ; le vote du Parlement européen en juillet 2010 en faveur de l'accord SWIFT. Reste que les États-Unis continueront à recourir au « *bilatéralisme dès qu'ils le pourront et aux institutions européennes quand ils le devront* ».

Alexandra de Hoop Scheffer

Politologue, spécialiste des États-Unis,
Maître de conférence à Science Po Paris

(1) Les *Transatlantic Trends* 2010, publiés par le GMF, montrent toutefois que le président Barack Obama continue de bénéficier d'une popularité sans précédent en Europe, malgré une légère baisse par rapport à 2009 (78 % dans l'UE11, dont 82 % en France) ; ces résultats montrent que l'opinion européenne se dissocie du discours politique évoqué ci-dessus.

(2) Pierre Duquesne, « *L'impossible équation de la gouvernance mondiale* », *Politique étrangère* n° 1, 2010.

(3) National Intelligence Council, EUISS, *Global Governance 2025*, 20 septembre 2010.

(4) Roger Cohen, « *Europe and Benign Neglect* », *The New York Times*, 6 septembre 2010.

(5) Hoop Scheffer, Alexandra (de), « *Après l'effet Obama* », *Questions d'Europe* n° 154, Fondation Robert Schuman, 2010.

(6) Herman Van Rompuy, Conseil européen, 14 septembre 2010.

(7) L'Europe représente 21 % des dépenses militaires mondiales, alors que la Chine représente 5 %, la Russie 3 %, l'Inde 2 % et le Brésil 1,5 %. L'UE a aussi su démontrer sa capacité de projection en matière de sécurité et défense (Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Tchad, Liban, Afghanistan) et fournit aussi 50 % de l'aide internationale, les États-Unis 20 %. Enfin, l'UE est le plus large marché dans le monde, représentant 17 % du commerce mondial, alors que les États-Unis représentent 12 %.

(8) Zaki Laïdi, « *Le début du déclin américain ?* », *Esprit*, février 2009.

(9) La déclaration fin juillet 2010 par François Fillon que « *nous sommes en guerre contre Al Qaida* » au Niger, fait de la France un des premiers partenaires des États-Unis pour lutter contre le terrorisme dans la région.



© Fotolia.com/Andrei Merkulov

INDUSERVICES SUR LE GRAND MARCHÉ EUROPÉEN

Un enjeu du dialogue social et des partenariats

La rénovation du marché intérieur est à l'ordre du jour : ne ratons pas le rendez-vous ! Michel Barnier veut nouer un pacte entre les institutions et les Européens autour d'une nouvelle ambition sociale et économique. La Commission et le Parlement européen seront-ils à la hauteur du défi ? Et les États seront-ils prêts à un nouveau compromis historique qui engage leurs sociétés ? Il le faudrait car il ne suffira pas d'attendre les retombées d'une croissance venue d'ailleurs mais de créer les conditions de notre propre croissance. Les solutions ne seront pas seulement nationales, nous devrons réussir des réformes difficiles ensemble. Le grand marché européen doit devenir le socle d'une nouvelle croissance⁽¹⁾, un « camp de base » pour les industries et les services, ce qui va supposer de nouvelles régulations pour créer un cadre de marché efficace, mais aussi beaucoup d'investissements humains et financiers dans tous les secteurs et sur l'ensemble des chaînes de valeur. Articuler la formation et l'emploi à la production, concilier libertés économiques et droits sociaux, insérer les jeunes, mieux utiliser les outils de cohésion pour une convergence entre les pays de l'Union, très inégaux en termes de productivité et de compétitivité : le dossier ouvre le débat qui se prolongera lors des Entretiens Économiques Européens de Confrontations Europe à Varsovie, avec la DG EMPL de la Commission européenne et des acteurs de plusieurs régions d'Europe et de Turquie⁽²⁾ avec l'ambition de mobiliser les partenaires sociaux et économiques pour qu'ils mettent ces questions au cœur du dialogue social européen dans les entreprises et au sein des territoires pour un débat citoyen et politique. ■

Dossier coordonné par Marie-France Baud

Claude Fischer, présidente de Confrontations Europe

(1) Voir les propositions de Philippe Herzog dans le tiré à part de *Confrontations Europe, La Revue* n° 91.

(2) Le groupe « InduServices » a organisé plusieurs réunions dans le cadre de la préparation des EEE de Varsovie – voir le programme en page 46 – sur les différentiels de compétitivité dans l'UE, sa politique sociale dans la stratégie UE 2020, l'agenda numérique, le marché européen des PME, les services et le détachement des travailleurs, les territoires comme acteur d'une nouvelle croissance... les liens écoles/entreprises. Les comptes rendus sont disponibles sur www.confrontations.org

Investir dans l'industrie et les services pour retrouver notre compétitivité

L'Union européenne n'a pas encore de vision stratégique répondant à la mutation du monde : elle est divisée et traverse une grave crise de compétitivité... et de sens. Pour reprendre confiance, les Européens ont besoin que l'Europe retrouve toute sa place et sa compétitivité face aux pays émergents comme la Chine qui se développe à vitesse grand V sur toute la gamme des produits et des services. L'Union ne pourra pas résister sans s'organiser.

Comment se prépare-t-elle ? Où sont ses atouts ? Ses faiblesses ? Comment favoriser et accélérer la croissance de nos forces et de nos compétences dans les industries et les services du xx^e siècle ? La crise marque la fin d'un modèle de croissance : faisons en une opportunité pour changer et réussir la transformation sociale. La stratégie UE 2020 n'est pas à la hauteur des défis ! Il va falloir nous mobiliser et arc-bouter nos forces !

Privilégier les incitations au développement

Dans le passé, la Commission a privilégié la concurrence et la consommation sur le marché intérieur, mais nos règles n'incitent pas à l'investissement et à la coopération entre les entreprises, pire, certaines d'entre elles les dissuadent. Quant aux droits des consommateurs, ils n'ont jamais fait une politique sociale, encore moins industrielle. Notre cadre de marché n'est pas efficace, et si l'Europe est encore une grande puissance économique, notre croissance est la plus faible du monde. La vocation de l'Union européenne n'est-elle pas de construire des régulations, de créer de nouveaux outils et des incitations – fiscales, budgétaires et monétaires – pour favoriser la solidarité entre les États et la coopération entre les entreprises, ce qui leur permettra de partager des coûts, de dynamiser l'emploi et le développement des territoires ? L'Europe a besoin d'investissements massifs : s'opposent-ils aux politiques de rigueur que les États endettés préparent ? Ces dernières sont nécessaires, et Jean-Claude Trichet nous dit qu'elles ne seront pas suffisantes. Mais elles seront d'autant plus efficaces qu'elles s'accompagneront de la relance de l'activité, de création de richesses et d'emplois, mieux formés et plus qualifiés. C'est sur cette complémentarité, rigueur et relance, que les syndicats devraient se battre, sinon, les plans de rigueur ne seront que des plans d'austérité qui pèseront sur la croissance. Qu'il s'agisse de l'énergie, des transports, de l'agriculture ou du numérique, l'Union européenne doit contribuer à construire des pôles régionaux et urbains où industries et services s'articulent dans de nouvelles filières de production modernes, associant les PME et mobilisant nos savoirs-faire, nos compétences et toutes les capacités humaines.



CLAUDE FISCHER LORS DES EEE DE BUDAPEST

Où en sommes-nous ?

La croissance de notre Europe est de 1,2 % et les prévisions ne sont pas bonnes : entre 0,2 et 0,4 % par trimestre jusqu'en 2011. Cette moyenne européenne cache des réalités très disparates, allant de la récession dans plusieurs États (Grèce, Irlande) à 3,5 % en Pologne⁽¹⁾, de 1,1 % en France à 3 % en Allemagne. L'analyse des différences de performance entre les États membres met en évidence non seulement les divergences en termes de politiques macroéconomiques, mais aussi en termes de compétitivité. Les écarts de compétitivité ne cessent de se creuser entre les États de l'Union européenne et ceux de la zone euro, et étant donné leur degré d'interdépendance, on ne peut envisager la compétitivité d'un pays indépendamment de celle des autres. La Commission l'a compris, elle propose de surveiller les divergences de compétitivité.

Mais avec quels indicateurs ? La compétitivité-coûts n'est pas la seule à observer. Il semble évident que les bons résultats de l'Allemagne – qui se démarque fortement des autres pays – sont liés en partie aux réformes mises en place depuis 2000 – avec l'accord des syndicats et du patronat faut-il le souligner ? – pour réduire les coûts (réformes fiscales, exonérations d'impôt pour les emplois précaires, libéralisation du marché du travail, TVA sociale compensée par une baisse des cotisations sociales...), mais aussi à une capacité de s'unir pour consolider l'innovation industrielle. En France, les entreprises ont fait le choix de la baisse des marges après la mise en place des 35 heures ! La compétitivité s'est maintenue mais au détriment des investissements et de l'innovation. D'autres, comme l'Italie et l'Espagne, ont vu leur compétitivité se dégrader fortement. Faudra-t-il s'aligner sur le modèle allemand ? ►►

(1) Voir l'article de Jérôme Baconin en page 21 et celui de Michal Kurtyka en page 27.

Une spécialisation européenne disparate

La spécialisation industrielle de l'Union européenne dans la nouvelle division internationale du travail cache elle aussi des réalités différentes selon les pays et les types de produits. Les parts de marchés de l'UE 25, qui représentaient encore selon le CEPII 19,7 % en 2007 (19,3 % en 1994), sont liées aux bons résultats de l'Allemagne. Et si la relative spécialisation « haut de gamme » est un atout : 28,8 % en 2007 des parts de marchés mondiales, des performances que nous devons encore à l'Allemagne qui en détient de l'ordre de 10 % à elle seule contre environ 3,5 % pour chacun des trois pays : Royaume-Uni, Italie, France. Un haut de gamme qui ne doit pas être confondu avec le niveau technologique. En effet, la part de marché dans les exportations de biens de haute technologie en 2007 s'élève à 16,9 % (contre 17,3 % en 2005), devant les USA (13,7 %) ou le Japon (8 %), mais derrière la Chine ! Avec 21,2 % des parts de marchés de ces produits en 2007, alors qu'elle n'en détenait qu'un peu plus de 3 % en 1994, la Chine prouve qu'elle ne nous concurrence pas seulement par les coûts salariaux ! Ceci dit, ne sous-estimons pas les produits de moyenne technologie comme la chimie, l'automobile ou la machine-outil : en 2005, l'Europe détenait une part de marché de 24 % (14,7 % pour les USA, 15,4 % pour le Japon, 8,8 % pour la Chine), et c'est d'ailleurs dans les biens intermédiaires de technologie moyenne que les nouveaux États membres ont renforcé leur rôle. L'Europe a encore une belle carte à jouer, à condition qu'elle investisse massivement dans leur développement. Car c'est cette industrie, nous dit Pierre Veltz, qui a le plus trinqué dans la crise, entraînant des PME performantes dans la chute. Dans les produits de basse technologie comme l'agroalimentaire ou les métaux, l'Europe reste aussi un acteur significatif... On est loin de la division simpliste qui voulait que l'Europe se sépare de son industrie au bénéfice de l'Asie, voire du Sud, pour développer les services... L'une ne va pas sans les autres. C'est d'ailleurs l'introduction des technologies de l'information et de communication dans l'industrie qui lui permet d'accroître sa productivité de 40 à 50 %, et la concurrence est féroce pour en maîtriser la production, d'autant plus que « *seules les économies qui maîtrisent la production peuvent correctement les utiliser* » analyse Khalil Rouhana, chef d'unité à la DG INFSO de la Commission européenne. Et dans le numérique, l'Europe prend du retard.

Se positionner dans la compétition mondiale

L'enjeu des prochaines années sera clairement la bataille pour les parts de marché : l'Union européenne sera-t-elle en ordre pour la mener ? Chaque État cherche à se positionner et à placer ses champions : mais qui peut croire qu'un seul État européen va pouvoir concurrencer les grands pays d'Asie comme l'Inde ou la Chine ? Celle-ci mise d'ailleurs sur une croissance compétitive à faible intensité énergétique : leaders mondiaux dans le photovoltaïque, les Chinois préparent activement la voiture électrique⁽²⁾ et se développent dans l'aéronautique civile. Si l'Europe n'arrive pas à impulser une industrie européenne moderne, économique en énergie et en carbone, elle perdra ses atouts et ses savoir-faire, et déclinera. De retour de Budapest où nous débattions de l'avenir du nucléaire en Europe, je peux témoigner qu'il n'y a rien de plus difficile que de penser européen : la compétition fait rage entre grandes régions, entre États, entre les opérateurs. Et l'Union européenne ne sait pas bâtir un cadre de marché qui favorise des investissements lourds et chers. Les garanties sont considé-

rées comme des aides publiques, les contrats de long terme sont des dérogations au droit de la concurrence ! Le risque est réel de nous affaiblir face aux forces mondiales qui arrivent sur notre marché, sans réciprocité sur les règles et avec leurs fonds souverains.

Anticiper les restructurations et nous moderniser sur l'ensemble de la chaîne de valeur

Dans l'automobile, les pays émergents Chine en tête, réalisent plus de 50 % de la production mondiale dès 2012. Même perspective dans le chemin de fer : les « vieux » pays du rail ne seront plus les locomotives, et dans le transport aérien, l'Europe reste à la traîne alors que le secteur connaît un véritable rebond mondial avec 11 % de croissance. Et même dans l'aérospatiale, les inquiétudes s'expriment. Les manifestations de refus ou de colère ne serviront à rien si nous n'anticipons pas les restructurations et ne pensons pas dès maintenant les transitions vers des filières de production modernisées. La rénovation du marché intérieur est donc un formidable défi pour redynamiser les secteurs, créer des infrastructures de réseaux, relancer des investissements de long terme. Mais, malgré quelques beaux projets comme celui des autoroutes ferroviaires à grande vitesse, l'industrie est minorée, et la dimension sociale pas encore européenne, certains pays comme le Royaume-Uni refusant toute idée d'Europe sociale. Comment maintenir les compétences et les savoirs-faire si l'activité baisse, si la formation est coupée de l'emploi et de la production, et si l'éducation n'est pas rentrée sur les métiers industriels et des services modernes, et pas seulement financiers ? Comme le rappelait Elie Cohen : « *l'industrie financière ne saurait compenser celle de la machine-outil* ». Il est urgent d'ouvrir nos universités et nos pôles de compétitivité pour que formation, emploi, production devienne un triptyque gagnant. Les nouvelles filières du bâtiment, de l'énergie bas carbone, des transports, des télécommunications seront créatrices d'emplois et de richesses si elles sont incitées à se développer par un meilleur usage des fonds structurels, une fiscalité propre à susciter les investissements et à mobiliser l'épargne des Européens. Une épargne massive qui peut devenir un avantage compétitif pour l'Union européenne à condition qu'elle sache l'orienter vers l'économie réelle et l'investir dans la production et la formation des hommes.

Menons le débat publiquement

C'est dans l'industrie que se trouvent la recherche, l'innovation et la force d'exportation. Le débat sur le marché intérieur doit pouvoir poser ces questions et être clarifié entre ceux qui refusent les politiques publiques d'incitations, convaincus que la concurrence et la compétition mondiales sont la seule option qui vaille, et les autres qui, comme nous, souhaitent une Union plus politique et plus solidaire, fortes de ses politiques sociales et de cohésion, ce qui n'empêche pas son ouverture sur le monde. D'ailleurs si l'Union européenne associerait mieux les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, dont certains comme les Balkans occidentaux, la Turquie et l'Ukraine ont vocation à entrer, nous serions une force économique et sociale capable de mieux jouer dans la mondialisation. Des questions qui seront débattues à Varsovie les 9 et 10 décembre lors des Entretiens Économiques Européens. ■

Claude Fischer

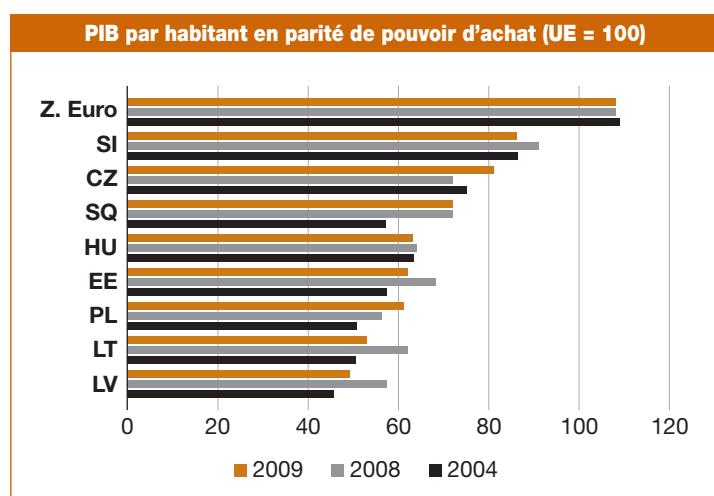
(2) Voir *La Lettre des Entretiens européens* : « Voiture propre : la grande mutation », 2^e semestre 2010.

Comment la Pologne a résisté à la crise en 2009

Une étude comparée de la manière dont les États d'Europe centrale et balte ont traversé la crise⁽¹⁾

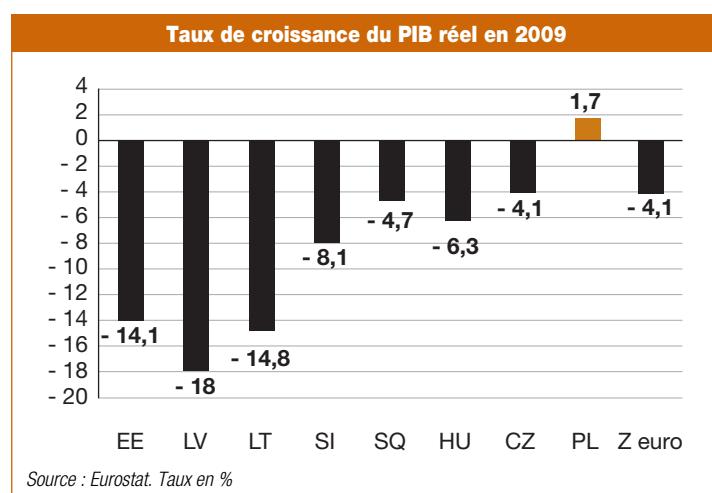
La résistance de la Pologne à la crise en 2009, seul État membre à afficher une croissance positive de son PIB de 1,7 %, a fait les titres. Certes, l'économie s'est fortement ralentie, avec une croissance largement en dessous de son potentiel. Mais le fait est que, malgré cela, la croissance est restée positive, alors que ses voisins étaient tous en récession. Pourtant, y avait-il vraiment lieu de s'étonner ? Les caractéristiques de l'économie polonaise, comparée à celle des autres États de la région, ne promettaient-elles pas à la Pologne une croissance positive même en 2009 ?

Un pays en rattrapage. Comme la plupart des États d'Europe centrale et balte ayant adhéré à l'Union européenne en 2004 et en 2007, la Pologne est un État en rattrapage par rapport à ce que, vu de Varsovie, on appelle la « vieille Europe ». Le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat illustre mieux que n'importe quel indicateur le chemin qu'il y a encore à parcourir : si les deux États déjà membres de la zone euro, la Slovénie (2007) et la Slovaquie (2009) ainsi que la République tchèque se rapprochent rapidement de la moyenne communautaire, les autres États sont encore très en deçà. Parmi ces États, le bond le plus spectaculaire a été accompli par la Pologne, qui a vu son PIB en parité de pouvoir d'achat passer de 51 % de la moyenne communautaire en 2004 à 61 % en 2009 (seule la Slovaquie a bénéficié d'une progression encore plus importante passant de 57 % à 72 %) : tandis qu'en 2009 nombre d'États ont perdu une grande partie de leur gain de croissance depuis l'adhésion en raison des fortes contractions de leur PIB en 2009 (et pour l'Estonie et la Lettonie dès 2008), la Pologne seule a continué à voir son PIB progresser, et donc son différentiel de croissance en parité de pouvoir d'achat se réduire.



Facteurs internes et externes de la réussite. L'économie est diversifiée et la consommation des ménages solide

On relèvera qu'à l'instar des États de la région, la Pologne n'a pas mis en œuvre de plan de soutien budgétaire : c'est bien dans des facteurs qui lui sont propres qu'il faut trouver l'explication du bon comportement de l'économie polonaise durant la crise.



Source : Eurostat. Taux en %

Le premier de ces facteurs est incontestablement la structure de son économie, plus diversifiée et plus équilibrée que chez ses voisins, sans qu'ait émergé un secteur dominant ou se soit constituée une bulle immobilière. En effet, les économies slovaque, tchèque ou slovène sont dominées par le poids important du secteur automobile et une forte dépendance externe, les trois États baltes avaient vu leur croissance spectaculaire des années 2004-2007 fondée sur une consommation effrénée financée par l'emprunt et la constitution d'une bulle immobilière. La crise a fait éclater les bulles et a touché plus sévèrement les États dépendant fortement d'un secteur dominant. Rien de tel en Pologne : l'économie y est très diversifiée, tournée vers son marché intérieur⁽²⁾ et moins ouverte que chez ses voisins du groupe de Visegrád. En effet, alors que le total des échanges commerciaux (importations et exportations) représente 148 % du PIB en Slovaquie, 139 % en Hongrie et 131 % en République tchèque, en Pologne, il ne représente que 71 % : l'impact de la chute des échanges (le volume des échanges de la Pologne a baissé de - 20 % en 2009, mais avec une contraction plus forte des importations : - 24,5 % que des exportations : - 15,5 %) y a été donc moins ressenti que chez ses voisins. ►►►

(1) Toutes les données statistiques proviennent d' Eurostat, sauf indication contraire.

(2) Avec 38 millions d'habitants la Pologne compte plus d'habitants que les autres États d'Europe centrale et balte de la vague d'adhésion à l'UE de 2004 : la République tchèque en compte 10,5, la Hongrie 10, la Slovaquie 5,4, la Lituanie 3,3, la Lettonie 2,2, la Slovénie 2, et l'Estonie 1,3.

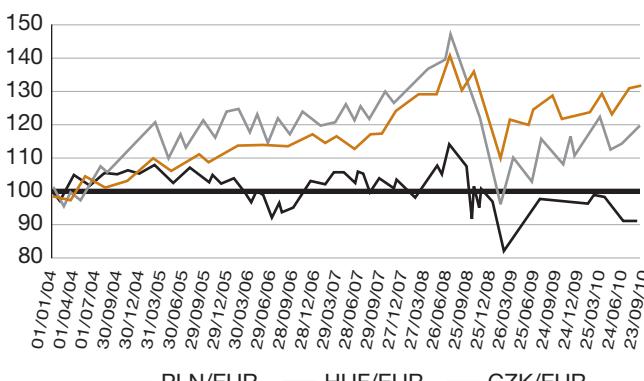
►►► D'autant que la consommation des ménages a remarquablement résisté : si les ventes de détail ont fléchi en début d'année, elles ont fini l'année 2009 en croissance de 4,6 % en glissement annuel fin décembre 2009, la plus forte hausse parmi les États membres de l'UE en 2009 selon Eurostat, alors que partout ailleurs dans la région elles étaient en forte baisse (0 % en République Tchèque, - 7,4 % en Hongrie, - 9,3 % en Slovaquie, - 11,5 % en Slovénie, - 16,4 % en Estonie, - 27,2 % en Lettonie, - 30,2 % en Lituanie).

Cette consommation des ménages a été portée par une série de mesures fiscales adoptées courant 2007, avant que n'éclate la crise, qui ont eu un effet contra-cyclique durant la crise, permettant de dégager des gains de pouvoir d'achat pour les ménages qui ont soutenu la consommation en 2009 : réduction de trois à deux des taux d'imposition sur le revenu, mise en place d'un avantage fiscal pour les familles ayant des enfants... Le FMI a pu évaluer les effets de ce stimulus fiscal sur l'économie durant la crise à 2,5 % du PIB.

Un facteur externe : la dépréciation de la devise nationale, favorable à la compétitivité-prix des exportations

Autre facteur essentiel de ce bon comportement de l'économie polonaise durant la crise : la forte dépréciation de la devise nationale, le Zloty (PLN), vis-à-vis de l'euro a soutenu la compétitivité des produits exportés. Ce mouvement de dépréciation a concerné toutes les devises à change flottant de la région : Forint hongrois (HUF), Couronne tchèque (CZK) comme Zloty polonais. Depuis son adhésion à l'Union européenne, le PLN s'était fortement apprécié vis-à-vis de l'euro, érodant la compétitivité des produits polonais sur leurs marchés traditionnels d'exportation (75 % des échanges se font avec l'UE, 55 % avec la zone euro et 25 % avec l'Allemagne) : ainsi, de mai 2004 à juillet 2008, le PLN s'était apprécié de 46 %, plus forte appréciation parmi les devises à change flottant de la région, tandis que le déficit commercial se creusait pour atteindre 6 % du PIB en 2007. Puis, il s'est brutalement déprécié, perdant 43 % vis-à-vis de l'euro entre juillet 2008 et février 2009, pour finir l'année 2009 avec une dépréciation moyenne de - 23 %. Depuis février 2009, on assiste à une réappreciation progressive pour la devise tchèque, qui sur les mêmes périodes avait perdu 30 % et en a regagné 20 %, et pour le PLN qui s'est réapprecié de + 23 %, tandis que le forint hongrois continuait d'être malmené par les marchés inquiets après la rupture des autorités hongroises avec le FMI et des incertitudes quant à la volonté et la capacité de la Hongrie à tenir ses objectifs de déficit public.

Évolutions des taux de change nominaux du zloty, du forint et de la couronne tchèque contre l'euro (base 100 au 1/04/10)



Source : Reuters

Il convient toutefois de souligner que cette dépréciation du Zloty est restée contrôlée :

- d'abord par le desserrement progressif des taux directeurs de la Banque Nationale de Pologne, à un rythme moins rapide que les taux de la BCE, qui sont passés en paliers successifs de 6 % pour son taux principal en juin 2008 à 3,5 % en juin 2009, taux auquel il est resté depuis ;
- ensuite par de discrètes interventions sur les marchés quand le seuil maximum de dépréciation a été atteint fin février 2009 à 4,95 PLN/EUR.

Les États qui ne bénéficiaient pas de l'instrument monétaire pour soutenir leur économie, ont dû procéder à des ajustements internes socialement coûteux pour restaurer leur compétitivité. Les États dont les monnaies sont à change fixe (Lettonie, Lituanie et Estonie) ont ainsi dû agir sur le coût du travail et sur les prix : chômage en forte hausse (17,3 % en Lituanie au premier trimestre 2010, 19 % en Estonie et 20 % en Lettonie), réductions du coût horaire (Lettonie : - 5,8 % au second trimestre 2010 en glissement annuel, Lituanie : - 7 %, Estonie : - 2,6 % : ce sont les plus fortes baisses de l'UE), inflation moyenne parmi les plus basses de l'UE (en août 2010 : Lettonie : - 2,2 %, Lituanie : 0,8 %, Estonie : 0,5 %). En Pologne, l'inflation a certes amorcé un mouvement de décrue, se situant à 1,9 % en glissement annuel en août (1,5 % en République tchèque, 3,6 % en Hongrie), mais beaucoup plus lent : l'inflation moyenne sur douze mois y était encore de 3,1 %.

Taux en %	Zone euro	Estonie	Hongrie	Lettonie	Lituanie	Pologne	République tchèque	Slovaquie	Slovénie
Variation annuelle	1,9	3,5	0,1	- 3,9	1,4	3,8	2,2	5,0	1,5
Variation trimestrielle	1,0	2,0	0,0	0,1	3,2	1,1	0,8	1,2	1,1

Solde public (% du PIB) (source : CE)	Estonie	Hongrie	Lettonie	Lituanie	Pologne	République tchèque	Slovaquie	Slovénie
2009	- 1,7	- 4,0	- 9,0	- 8,9	- 7,1	- 5,9	- 6,8	- 5,5
2010	- 2,4	- 4,1	- 8,6	- 8,4	- 7,3	- 5,7	- 6,0	- 6,1
2011	- 2,4	- 4,0	- 9,9	- 8,5	- 7,0	- 5,7	- 5,4	- 5,2

Accélération de la consommation des fonds européens au lieu de soutien budgétaire à l'économie

Dernière raison du bon comportement de la Pologne durant la crise : l'accélération de la consommation des Fonds européens. La Pologne bénéficie de la plus grosse enveloppe de fonds structurels et de cohésion de l'UE avec 67,3 milliards d'euros entre 2007-2013, soit 20 % de l'enveloppe globale prévue pour l'UE27 et 45 % de la part revenant aux Nouveaux États Membres des vagues 2004 et 2007. L'année 2009 a vu une accélération des engagements, avec fin 2009 près de 40 % des fonds contractualisés. Les versements ont atteint 4,2 milliards Euro en 2009, soit environ 1,4 % du PIB (pour rappel, la croissance du PIB a été de 1,7 % en 2009), et pour 2010, on attend 6,75 milliards Euro, soit environ 2 % du PIB prévu pour cette année (alors qu'on s'attend à une croissance du PIB de 3,4 % selon les dernières estimations de la Commission européenne).

Et maintenant ? La reprise est là, mais la consolidation des finances publiques reste le défi à relever. Les perspectives de croissance pour la Pologne et pour la région restent bonnes. La reprise est au rendez-vous, mais, fondée sur la reprise des échanges pour un grand nombre de pays, elle reste soumise aux aléas externes des pays clients, et donc, pour les pays d'Europe centrale et balte, de la zone Euro. Les résultats du second trimestre incitent à l'optimisme pour 2010, d'autant que la Commission européenne a révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour la Pologne (de + 2,7 % à 3,4 %).

Le défi pour tous reste la consolidation des finances publiques : l'Estonie, qui entrera au 1^{er} janvier 2011 dans la zone Euro, a été seul État membre de l'UE à avoir respecté tous les critères de convergence en 2009. La Pologne ne se fixe plus de date cible pour adopter l'Euro, mais déclare pouvoir respecter le critère du solde public en 2013, comme la République Tchèque. ■

Jérôme Baconin

Ambassade de France en Pologne, conseiller financier

Tant qu'on a l'énergie...

Conséquence directe de la vitalité de son économie, la Pologne doit relever plusieurs défis liés à la consommation d'électricité, en très forte augmentation. Le mix énergétique polonais va devoir profondément évoluer, explique Philippe Castanet, président d'EDF Polska, groupe présent en Pologne depuis plus de dix ans où il emploie 4 000 personnes et est devenu progressivement l'investisseur étranger le plus important dans la production d'énergie.

D'ici à vingt ans, on s'attend à une croissance de plus de 50 % de la consommation d'électricité en Pologne. À ce défi à relever, s'ajoute celui lié à la structure du parc de production d'électricité, vétuste : plusieurs centrales devront être rapidement remplacées. Enfin, la mise en conformité aux régulations environnementales plus sévères qu'auparavant forcera également le retrait des unités de production les moins performantes. Avec une production électrique basée à 95 % sur le charbon, la Pologne est le pays doté de la plus grande exposition aux mesures de maîtrise des émissions de CO₂.

Dans ce contexte, le mix énergétique polonais va devoir profondément évoluer. Si le charbon a toutes chances de rester le combustible majeur, les énergies renouvelables, le gaz et surtout le nucléaire semblent indispensables à la sécurité d'alimentation et au rééquilibrage du mix énergétique.

Le Groupe EDF a largement anticipé ces phénomènes. Dans le charbon, un projet de centrale 900 MW (équivalent à la consommation annuelle de deux millions d'habitants), réduisant les émissions de CO₂ de plus de 20 % par rapport aux centrales de génération précédente, est à un stade de développement très avancée. Dans les énergies renouvelables, EDF Polska s'appuie sur une spécificité polonaise remarquable. La combustion de biomasse y est la

première source d'ENR, loin encore devant l'éolien. EDF Polska, qui a produit 7 % d'électricité verte 2009, le premier acteur vert en Pologne. Dans le gaz, EDF Polska examine les opportunités de marché, la clef restant encore la capacité d'approvisionnement de la Pologne.

Enfin, dans le nucléaire, EDF a été le premier groupe à signer un accord de coopération avec PGE, le premier électricien polonais, pour étudier la faisabilité de la réalisation de centrales EPR à l'horizon 2020. La réponse est positive et EDF souhaite poursuivre cette coopération avec PGE et le gouvernement polonais, pour mener à bien ce qui constitue probablement la plus importante décision énergétique du pays (6 000 MW nucléaire à terme).

Toutes ces transformations sont celles d'un pays dynamique qui a l'ambition de rejoindre rapidement les meilleurs standards ouest-européens. Cela nécessitera l'engagement sans relâche des autorités polonaises qui devront continuer à donner une vision claire et stable des règles du jeu à long terme pour les acteurs du secteur qui auront à investir. Le secteur électrique polonais vivra certainement des transformations qui feront émerger des champions. Le groupe EDF réunit toutes les capacités humaines, techniques et économiques pour être l'un d'entre eux. ■

Philippe Castanet

Quels réseaux pour l'agenda numérique ?

À la machine à vapeur, à l'électricité, a succédé l'ère numérique des technologies de l'information.

L'industrie du numérique est en plein bouleversement. Le déploiement des réseaux de nouvelle génération en fibre optique nécessitera des investissements majeurs. Quelles sont les conditions favorables à ces investissements alors que le déploiement de la fibre optique en Europe accuse un certain retard par rapport à d'autres grandes régions du monde ? La vision d'un grand opérateur privé.

L'agenda numérique de la Commission européenne vise la création d'un marché unique des contenus et des services en ligne construit sur des réseaux haut et très haut débit. Notre expérience d'opérateur de réseaux nous conduit à penser qu'une simple adaptation de la réglementation actuelle des réseaux d'accès en cuivre risque de différer encore le déploiement de ces nouveaux réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné (*next generation access ou NGAs*). A contrario, le succès spectaculaire du mobile il y a dix ans a montré que le modèle de concurrence fondé sur l'investissement est un modèle efficace, le seul sans doute permettant à l'Europe de rattraper son retard dans les NGAs.

La réglementation n'a pas créé de concurrence dans les réseaux

La réglementation actuelle, asymétrique visait à imposer à l'ancien monopole un dégroupage de son réseau de cuivre, en contrepartie de modalités d'accès couvrant les coûts d'exploitation. Du point de vue du régulateur, les concurrents pouvaient ainsi rentrer sur le marché au prix d'un investissement modéré avant de construire progressivement leurs propres réseaux. La suite est connue : les nouveaux opérateurs n'ont pas investi dans de nouvelles infrastructures et continuent d'utiliser le réseau « historique ». Au sens du

droit de la concurrence, l'opérateur historique conserve donc son caractère « dominant » alors qu'il ne l'est plus sur le marché de détail. L'investissement privé s'est concentré dans les services et dans le secteur moins régulé des mobiles, désertant les réseaux fixes. Les prix ont baissé du fait du progrès technique, plus que par l'action de la réglementation. Autant d'évidences souvent méconnues...

Concurrence vs investissement

Les investissements nécessaires au déploiement des nouvelles infrastructures en fibre optique, estimés à près de 200 milliards d'euros, restent suspendus à la clarification du cadre réglementaire. La Commission a fait le choix, en septembre, de prolonger le cadre réglementaire existant : au nom d'une concurrence « parfaite », elle entend appliquer à un réseau qui reste à construire, une réglementation destinée à « ouvrir » un réseau cuivre construit à l'époque du monopole. La transition de l'Europe vers le très haut débit repose donc sur le choix d'acteurs économiques privés censés investir massivement dans des actifs à long terme et risqués avec comme seule « garantie » l'existence d'une réglementation asymétrique empêchant d'en retirer un avantage concurrentiel et limitant étroitement le retour sur investissement !

LES NOUVELLES FRONTIÈRES DE L'ÈRE NUMÉRIQUE

Les technologies qui ont fait émerger puis croître le monde numérique depuis cinquante ans continuent de progresser, si bien qu'une nouvelle ère semble s'ouvrir alors que 4 milliards d'individus vont disposer d'outils toujours plus puissants facilitant l'usage de services plus nombreux et innovants. Le monde numérique chemine rapidement et même si les progrès sont amenés à ralentir – car on se rapproche des limites physiques théoriques de l'électronique sur silicium – la tendance restera la même pour au moins une décennie. À échéance de cinq à dix ans, des appareils compacts et multiformes et multifonctions, véritables « couteaux suisses » numériques et portables, accéderont à Internet via des débits de 50 à 100 Mbits/seconde sur 80 % de la surface du monde habité. Le marché potentiel des différentes déclinaisons (smartphone, consoles de jeux, navigateurs, lecteurs audio ou vidéo, tablettes PC et autres à inventer...) pourrait dépasser les 10 milliards d'unités.

Tous ces terminaux feront appel à la mémoire et aux capacités de calculs d'ordinateurs et de serveurs réparties dans le monde et liés par Internet selon le concept de l'« informatique en nuage » (*cloud computing*) qui concrétise, vingt ans après, la vision de Scott McNealy, fondateur de Sun, pour qui « l'ordinateur c'est le réseau ». Avec le *cloud computing*, l'informatique se rapproche de l'électricité : la puissance de calcul devient une commodité à laquelle on accède en se « branchant » sur le Web et que l'on paye à usage. Abaissement des barrières à l'entrée (plus besoin d'acheter des matériels et des logiciels) et puissance disponible ouvrent le champ des applications disponibles.

C'est donc une nouvelle ère Internet qui s'installe. La combinaison de terminaux aux fonctions multiples, plus nombreux et surtout plus communicants, connectés à la puissance du calcul de l'informatique dans les nuages, avec des outils logiciels facilitant les usages, c'est une offre potentielle considérable de services qui s'ouvre. Dans les pays émergents, où les réseaux de télécommunications mobiles sont parmi les seules infrastructures à fonctionner correctement, de nombreux services se développent en matière d'économie, de développement, de santé.

Trois freins cependant : la sécurité d'abord, qui reste le talon d'Achille de la toile. Ensuite, la finance : qui va payer ? D'où le débat crucial sur « la neutralité Internet » ; le régulateur a le pouvoir de régler le curseur du partage de la valeur. Le dernier obstacle est d'ordre culturel. Reste que les « natifs numériques » (« digital natives ») sont bien plus nombreux qu'il y a dix ans et que le monde du numérique a de l'avenir.

Source : *Éclairages*, juillet-août 2010, Crédit Agricole S.A.

Une autre voie est-elle possible ?

Une évolution du cadre réglementaire en faveur de l'investissement et plus « symétrique », au moins dans les zones d'habitat les plus denses, aurait pu constituer un autre choix. Avec à la clé, la garantie pour les opérateurs investisseurs d'une flexibilité technique et tarifaire accrue... L'Europe ne devrait pas craindre, dans ce secteur à coûts fixes élevés, de produire des structures de marché « imparfaites ». C'est ce modèle qui a fait le succès du mobile où la rareté des fréquences a permis, sans réglementation spécifique, à la fois une mobilisation de capitaux étrangers au secteur, un investissement considérable, une couverture géographique presque totale, une baisse continue des prix et, *last but not least*, une très forte innovation de services. Or, l'innovation est et restera le moteur de l'économie et la chance de l'Europe. ■

Pierre-Antoine Badoz

Directeur des Affaires publiques, France Télécom

LA POLOGNE SUR LA VOIE DU NUMÉRIQUE

En matière de réseaux fixes haut débit, la Pologne appartient aux pays retardataires de l'UE. Selon le dernier rapport du Bureau des Communications Électroniques, dans une grande majorité des communes polonaises (97,8 %), moins de 30 % des ménages utilisent des services haut débit. Pour la première fois, la Pologne a cependant une chance de combler son retard en construisant les infrastructures et d'entrer dans l'économie numérique. Au moins deux facteurs peuvent changer rapidement les choses en matière de raccordement physique. L'accord signé en 2009 entre l'opérateur historique TP SA et le régulateur a favorisé l'accessibilité de l'infrastructure à d'autres opérateurs. Autre engagement majeur : TP SA a promis de construire 1,2 million de nouvelles lignes haut débit.

En outre, des fonds issus des programmes régionaux européens permettront de stimuler l'investissement de gouvernements locaux dans la construction de fibre optique, avec pour objectif d'atteindre 90 % des ménages et 100 % des clients entreprises.

Pour éliminer les barrières qui freinent aujourd'hui les investissements, une nouvelle législation vient d'entrer en vigueur, qui donne aux autorités locales la possibilité d'investir dans l'infrastructure d'Internet. Ces investissements deviennent aussi importants que la construction de routes et de réseaux d'assainissement. La loi obligera les constructeurs de route à poser les fourreaux de télécommunications et exigera des fournisseurs d'eau et des centrales électriques qu'ils acceptent l'installation de câbles. De nouvelles obligations seront également imposées aux promoteurs : chaque nouvelle maison - en plus de l'électricité ou de l'eau - devra être équipée de la fibre. L'économie et la société polonaises profiteront également des amendements de l'*« Act on Informationization »*, qui met sur un pied d'égalité les documents électroniques et papiers. D'autres changements sont à prévoir...

De l'anticipation des besoins en compétences à l'opérationnalité sur le marché du travail

La communication *New skills for New Jobs*⁽¹⁾ de la Commission européenne de 2008 a marqué le début de l'ère des projections macroéconomiques régulières sur l'évolution de l'offre et de la demande de compétences au niveau européen pour répondre à la fois à la crise et aux innovations technologiques. Devenue l'une des sept initiatives clés de la stratégie UE2020, *New skills and Jobs*, ainsi récemment rebaptisée, pose la question de l'adéquation entre offre et demande de compétences sur le marché du travail.

Une incertitude sur les contenus des emplois créés

Pour aboutir à des résultats cohérents, la Commission a établi un modèle prévisionnel complexe fondé sur des hypothèses fortes, mais parfois discutables. Ainsi l'hypothèse d'un processus de désindustrialisation de l'économie européenne, plus ou moins intense selon les scénarios, semble surévaluée. Il ne s'agit certes pas de le remettre en cause, puisque l'on assiste bien à une modification de la répartition de la valeur ajoutée par branche d'activités, au profit des services et au détriment du secteur primaire et de l'industrie. Cependant, il est un phénomène relatif, et certains pays européens, comme l'Irlande ou l'Espagne continuent de s'industrialiser. Et c'est peut-être justement grâce à la crise qu'un redéploiement dans des activités industrielles compétitives peut s'enclencher. Basée sur la croissance verte, l'énergie, la santé, cette réindustrialisation pourrait ainsi déboucher sur une augmentation de la demande en compétences techniques élevées et transversales, point sous-estimé semble-t-il par l'étude.

De même, à l'horizon 2020, l'étude indique que trois quarts des nouveaux emplois créés appartiendront au secteur des services, exigeant de faibles qualifications. Mais quelles sont nos certitudes sur les contenus des emplois créés ? Pourquoi les services seraient-ils cantonnés à des prestations réalisées par des personnes peu ou pas qualifiées ? Ne serait-on pas capable en Europe de proposer des services forts en compétences ?

Une démarche nécessaire mais pas suffisante : la mise en place impérative d'outils opérationnels

L'objectif de ces projections est de proposer des plans d'action concrets destinés aux services publics de l'emploi, aux employeurs, aux travailleurs, aux établissements d'enseignement et de formation. Or, si l'initiative européenne fournit des pistes en ce sens, elle manque cependant cruellement d'une dimension territoriale et rend nécessaire la coordination des résultats avec des études sectorielles, des enquêtes des employeurs, des observatoires, élargies pourquoi pas aux autres régions du monde. La proposition de Conseils européens sectoriels emploi-compétences⁽²⁾ par la Commission est alors bienvenue. De même, au niveau microéconomique, les outils opérationnels tels qu'ESCO – un dictionnaire comparatif des professions et compétences en Europe –, et que la carte des correspondances (*Match&Map*) devraient améliorer la coïncidence entre les compétences disponibles et les offres d'emploi.

Ces outils offrent des réponses instantanées qui doivent être couplées avec le développement de la capacité des mondes de l'éducation et de la formation, et de l'économie à coopérer structurellement. ■ **Hélène Zwick**

Doctorante chargée de recherche *Immigration, marché du travail, éducation Confrontations Europe*

(1) COM (2008) 868. Étude portant sur 41 secteurs économiques et 27 pays (UE-25, Suisse et Norvège).

(2) 25 mars 2010.

UNE FILIÈRE STRATÉGIQUE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

Automobile : vers un nouveau paradigme ?

La crise de 2008 a été un révélateur des modifications profondes et structurelles qui touchent le secteur automobile : nouvelles attentes des consommateurs, nouveaux modes de propulsions « écologiques », intelligence du véhicule et des infrastructures. L'industrie se repositionne, les nouveaux modèles qui se dessinent accompagnent l'émergence de nouveaux acteurs, explique Francis Demoz⁽¹⁾.

Au plus fort de la crise de 2008, partout en Europe et dans le monde, les États sont venus massivement à l'aide de l'industrie automobile. Ils auraient pourtant pu choisir une autre alternative, celle de considérer que les constructeurs étaient simplement condamnés à s'éteindre, que la voiture, tout comme l'industrie sidérurgique en son temps, était arrivée au bout d'un processus et que le meilleur des accompagnements était de mettre en place des stratégies de reconversions. Ils ne l'ont pas fait. Contrairement à la sidérurgie, ils ont décidé de sauvegarder l'outil industriel. La raison est éminemment politique, mais pas seulement. En effet, la voiture, comme objet de mobilité, reste promise à un très bel avenir. Les signes viennent tout droit d'Asie, de la Chine ou de l'Inde : le nombre de véhicules par habitant dans ces pays émergents va littéralement exploser dans les années qui viennent. Le parc automobile mondial, composé aujourd'hui d'environ 800 millions de véhicules devrait plus que doubler en 10 ans pour atteindre, 1,4 milliard en 2030 et près de 3 milliards en 2050 !

Alors, cette crise de 2008 qualifiée d'historique ne serait-elle pas finalement qu'une énième crise ? Les constructeurs, qui vivent aujourd'hui sous perfusion des États, n'auraient-ils pas simplement intérêts à faire le dos rond et à attendre des jours meilleurs ? Cette fois-ci, cela ne semble guère possible, la réalité s'accompagne désormais et durablement d'une double contrainte, énergétique et environnementale : la disparition progressive des ressources pétrolières d'une part et les réglementations liées au changement climatique d'autre part. Il n'y a plus le choix : l'industrie est dans l'obligation d'engager l'évolution la plus radicale de son histoire.

C'est la technologie qui semble être au cœur de la rupture. La voiture est à l'aube d'un grand changement qui se traduit à la fois par une modification de sa propulsion, avec l'arrivée de la voiture électrique et par l'intégration massive des technologies de l'information et des logiciels. Nous sommes à ce moment précis du changement de paradigme, ce moment particulier de flottement avec d'un côté, le modèle que l'on connaît, de plus en plus décrié mais pas encore abandonné et de l'autre les nouveaux qui ne sont pas encore reconnus, ni adoptés.

L'industrie est dans l'obligation d'engager l'évolution la plus radicale de son histoire

Vers une électromobilité ?

Personne n'est en mesure de dire aujourd'hui quelle technologie peut l'emporter. Certains experts estiment même que le marché en 2030 pourrait être réparti entre plusieurs technologies majeures et complémentaires. Quoi qu'il en soit, la solution alternative la plus immédiate qui s'apprête à déferler dans notre quotidien s'appelle électricité (hybride et tout électrique). Quelles que soient les stratégies revendiquées, aucun constructeur ne fait l'impasse, tous veulent prendre date. Dans ce domaine la maîtrise de la technologie des batteries devient un enjeu stratégique majeur. En Europe, l'Allemagne est très active et a créé un consortium afin de structurer sa production. En France, les pouvoirs publics ont mesuré l'urgence de créer une véritable filière de production de batteries électriques. Les ingénieurs en conviennent, les efforts doivent porter sur les batteries, mais aussi sur la mécatronique. L'Allemagne est d'ailleurs, dans ce secteur de l'électronique de puissance, le leader européen. Les constructeurs historiques ont très vite mesuré l'enjeu de cette emprise technologique sur l'avenir de la filière. La plupart se sont alliés à temps à des constructeurs de batteries et ont passé des joint-ventures avec des grands groupes électriques. Dans cette recomposition des rapports de force, de nouveaux petits constructeurs, plus souples, plus réactifs, vont donc tenter leur chance. C'est un nouvel écosystème qui est en train de se dessiner. Les concepteurs de batteries, de systèmes électroniques de puissance, les équipementiers, les sociétés de services, les opérateurs de mobilité ou d'énergie, sont les nouveaux acteurs de la voiture de demain. Tous vont tenter de capter une part importante de la valeur produite tout au long de la chaîne.

L'industrie française dans son ensemble est amenée à se repositionner. Les filières électriques, électroniques et les technologies de l'information et de la communication, seront plus que jamais au cœur du véhicule. La voiture de demain ouvre de nouvelles perspectives et porte en elle les germes des marchés sociaux du futur. L'électromobilité n'est que la première brique de chantiers beaucoup plus vastes comme le *smart grid*,

(1) Auteur du livre *La voiture de demain, la révolution a commencé*. Éditions Nouveau monde. Septembre 2010.

la gestion intelligente de l'électricité, ou la route intelligente, qui permettra aux voitures de dialoguer avec les infrastructures et donc de rendre la route plus sûre.

Voitures et routes intelligentes

Sécuriser la route. C'est le défi auquel sont confrontés les constructeurs, les industriels et les pouvoirs publics depuis plus de trente ans. En Europe, la voiture a fait 39 000 morts en 2008. Au total, le coût de l'insécurité routière pour l'Europe s'élève 200 milliards d'euros par an. La voiture communicante et la route intelligente devraient contribuer à une mobilité plus sûre. La communication de véhicule à véhicule (*car to car*) est en passe de devenir une réalité. Le nombre de capteurs et de caméras équipant les automobiles, semble être l'indicateur le plus pertinent de l'évolution vers le véhicule intelligent. L'Europe subventionne la recherche sur la voiture communicante à hauteur de 52 millions d'euros au travers de nombreux programmes

(COOPERS, CVIS et SAFESPOT). Pour les chercheurs et les industriels, l'enjeu est désormais de coopérer afin de mettre en place des plates-formes embarquées capables de comprendre ces systèmes intelligents. Les véhicules ne dialogueront pas seulement entre eux mais aussi avec la route. Cette route intelligente pourrait réduire de 30 à 50 % le nombre d'accidents graves. On comprend pourquoi elle s'inscrit aujourd'hui au cœur des préoccupations des pouvoirs publics et des acteurs économiques. Mais cette route intelligente ne devra pas s'arrêter à nos frontières, sa conception doit être européenne, dès son origine. Dans le cadre de son programme « eSafety », l'UE travaille avec les différents centres de recherches des États membres. Des projets plus ambitieux encore développent déjà des véhicules à conduite entièrement automatisée. Souhaitable ou pas, la révolution technologie bouleverse tout sur son passage et fait changer le modèle de nature. ■

Francis Demoz

COMMENT LA POLOGNE SE PRÉPARE-T-ELLE À L'AVENIR ?

Des réformes de fond pour soutenir la croissance dans la durée

« Affichant toujours une bonne performance économique en Europe⁽¹⁾, la Pologne ne peut pas se laisser berner et laisser de côté les réformes nécessaires » affirme Michal Kurtyka, président de BPI Polska, ami de Confrontations Europe et partenaire des Entretiens Économiques Européens organisés en décembre à Varsovie.

Pourquoi la crise a-t-elle épargné la Pologne ?

La belle performance du plus grand membre de l'UE dans l'Europe centrale n'est pas un hasard. Le pays, fort de son dynamisme entrepreneurial, après deux décennies de restructurations, a mérité ce bon résultat. Il a également bénéficié de l'alignement favorable des conditions extérieures et internes et ses faiblesses ont joué en sa faveur. Reste entière une question clé : ce succès va-t-il durer ?



Des conditions favorables

Premièrement, la Pologne bénéficie toujours – à l'exception de la plupart des pays de l'Europe – d'une démographie positive. Le baby-boom du début des années 80 continue d'alimenter le marché du travail avec une main-d'œuvre peu chère, de mieux en mieux éduquée, et dynamique. Même s'ils ne travaillent pas tous dans leur pays natal – presque 1,5 million des Polonais vivent dans d'autres pays de l'Union – les jeunes gagnent de l'argent. De plus, ils attendent de plus en plus longtemps avant de fonder une famille, mais s'endettent de plus en plus tôt pour acheter un appartement. Pratique pour l'économie : peu de coûts, pas encore de revendication de stabilité et déjà, en bons consommateurs, les jeunes soutiennent l'éco-

nomie. Alors que la plupart des pays européens ont sombré dans la pénombre de la crise, les consommateurs polonais se sont refusé à jouer le jeu de l'austérité et la demande intérieure a été relativement forte. Sans pour autant que les Polonais dans leur ensemble aient eu le temps de s'endetter à des niveaux qui auraient pu mettre en danger la stabilité du système bancaire. Avec seulement 10 % de crédits hypothécaires par rapport au PNB, le pays a encore de la marge de manœuvre. Et le système bancaire, en grande partie privatisé, n'a pas eu le temps de s'engager dans des produits ultra-sophistiqués qui ont conduit à leur perte les banques en Europe de l'Ouest et en Amérique. Même les « retards » relatifs ont donc joué en faveur d'une bonne situation.

Deuxièmement, même si les exportations ont souffert, elles se sont ensuite développées – au pic de la crise, le zloty a été dévalué –. Elles ont profité de l'effet de substitution des biens de consommation haut de gamme par des produits moins chers, la Pologne restant un grand producteur de biens à moindre valeur ajoutée. À cela se sont ajoutés les programmes de relance en Allemagne, notamment la prime à la casse qui a profité aussi aux concessionnaires automobiles de l'Ouest du pays. ►►►

►►► Troisièmement, l'entrée dans l'Union européenne commence à porter ces fruits et il n'est pas étonnant que les Polonais restent parmi les plus euro-enthousiastes parmi les 27. Les dotations européennes, telles que les prévoit la perspective budgétaire 2007-2013, alimentent la modernisation et notamment les grands projets d'infrastructures, comme le rail, les autoroutes ou les stades en construction pour l'euro 2012. Le pays a gagné ses lettres de crédit, et les investisseurs le regardent d'un œil favorable. Du coup, Indiens et Chinois commencent à y investir. Les jeunes relativement flexibles, éduqués et pratiquant les langues étrangères font du pays un endroit idéal pour les centres de services. Les SSC et BPO (*Shared Service Centers, Business Process Outsourcing*) se développent rapidement dans plusieurs secteurs d'avenir : l'informatique (avec un employé sur deux) le conseil (notamment CapGemini, McKinsey) ; la comptabilité ; la recherche/développement, avec IBM et Motorola... La Pologne, profitant d'une bonne proximité des pays européens, peut-elle devenir l'Inde européenne ?

Des faiblesses structurelles non soutenables

Cependant, si les faiblesses ont pu être exploitées comme des avantages pendant la crise, elles ne seront pas soutenables à terme. Le premier défi des pays de l'Europe centrale est de garder ses jeunes dans leur pays. La thèse de Fernand Braudel sur l'éloignement des périphéries du centre, dans le temps comme dans l'espace, n'est plus valable. Le monde devient véritablement un village, où l'information circule en temps réel : l'agora antique est remplacée par Facebook. Le choix d'étudier à Varsovie, à Londres, New York et Shanghai est désormais ouvert. Comme celui de décider où vivre et travailler. L'Europe centrale, en petit frère de l'Europe de l'Ouest, subit la dégradation de l'attractivité de l'Europe dans le monde de façon encore plus exacerbée. Et ce, alors que dans une dizaine d'années, le problème consistera surtout à attirer les jeunes qui se feront de plus en plus rares dans cette partie du monde.

De plus, les produits – aujourd'hui en majorité encore peu innovants – doivent suivre les aspirations salariales des Polonais. Vouloir gagner plus exige d'être capable de produire des biens à plus grande valeur ajoutée, ce qui n'est pas envisageable sans brevets. La poursuite de la croissance passe par un effort considérable en matière de qualité de l'enseignement et d'incitations à la recherche. Tout cela dans un pays où la politique industrielle est perçue pour l'économie comme l'est Dracula pour ses victimes.

Enfin, il ne faut pas oublier que la Pologne est soumise aux mêmes contraintes en termes de stabilité des dépenses publiques que la plupart des pays européens. Même si Varsovie a limité les dépenses



Construction du stade de Wroclaw qui accueillera la coupe d'Europe de football en 2012.

© istockphoto/rachwal1

publiques en 2009-2010, la dette nationale dépasse 50 % du PNB. La fin des grandes privatisations, notamment des entreprises du secteur de l'énergie, comme Energa et Enea, comblera un peu le trou, mais cette manière de réduire le déficit budgétaire ne sera pas soutenable dans les prochaines années. Pour sensibiliser les décideurs et l'opinion publique sur la gravité de ce problème, Leszek Balcerowicz, l'un des artisans de la transformation économique de la Pologne dans les années 90, a récemment installé un compteur de la dette qui visualise son accroissement à chaque instant. Il va falloir s'attaquer aux réformes de fonds : rentes, retraites, allocations de différentes sortes, faire travailler les gens plus long temps. La Pologne devra réussir les réformes de la sécurité sociale mais également celles de son marché du travail.

Des défis communs à toute l'Europe

Les défis de long terme sont donc communs avec les autres pays européens : démographie et attractivité des territoires ; innovation et politique publique en soutien de la modernisation et non pas en substitution de l'initiative privée ; et enfin financement à long terme et stabilité budgétaire. Quelle que soit la conjoncture d'un pays en particulier, nous avons tous intérêt à nous mobiliser ensemble, car le principal défi de l'Europe n'est pas de se partager le gâteau entre les pays qui la composent – encore faudra-t-il de la solidarité – mais le maintenir, voire d'améliorer nos parts de gâteau dans la compétition avec les États-Unis, la Chine et les autres pays d'Asie qui connaissent des taux de croissance bien supérieurs aux nôtres. ■

Michał Kurtyka

(1) Voir l'article de Jérôme Baconin en page 21.

Action territoriale et dynamisme économique

La difficulté est grande face aux nouvelles réalités géoéconomiques

Comment définir les politiques de restructuration et de revitalisation territoriale ? Pour *La Revue*, Pierre Veltz, délégué ministériel pour le développement du plateau de Saclay, passe en revue les évolutions de la relation territoires/industrie en France et estime dramatique le discours dominant de la désindustrialisation comme un phénomène inéluctable.

Le rapport de l'économie au territoire en France

Depuis 1945 peut se lire à travers la succession de trois périodes clairement distinctes. De la fin de la guerre aux années 70 (les Trente Glorieuses), on assiste à une vague très forte de déconcentration des activités de production industrielles, jusqu'alors concentrées dans les grands pôles urbains (en dehors de l'industrie lourde) au profit des bassins d'emploi de villes petites et moyennes, anciennement rurales et artisanales. La stratégie d'aménagement du territoire est pilotée par l'État central, en symbiose avec les grands groupes en constitution. À partir de la fin des années 1970, ce processus patine, il n'y a plus de gains d'emplois dans l'industrie, les groupes investissent surtout à l'étranger. La tertiarisation prend le relais en matière d'emploi. La concentration vers les métropoles s'accélère, mais, en même temps le modèle de référence devient celui du développement local. Le salut ne vient plus des grandes entreprises, mais des capacités endogènes du territoire. Ce modèle du développement local s'appuie sur les collectivités territoriales et l'idée d'une gouvernance économique locale (ex. : modèle du district industriel...). Depuis le début des années 2000, on note une nouvelle inflexion. C'est une période composite, marquée par la concurrence de deux processus :

L'émergence d'une mondialisation à grain fin

On assiste à une grande vague de dégroupage d'activités jadis liées entre elles, les chaînes de valeurs se fragmentent selon une maille de plus en plus fine et deviennent de plus en plus ramifiées en termes organisationnels et spatiaux. Tout ceci augmente d'un cran le degré d'incertitude pesant sur les économies locales. Aux crises traditionnelles qui mettaient en jeu des secteurs et des régions entières (textile, sidérurgie, etc.) s'ajoutent ou se substituent des crises d'entreprise ou de sites en « taches de léopard ». Des difficultés apparaissent un peu partout, sans qu'elles coïncident nécessairement avec des territoires ou des secteurs identifiés comme structurellement fragiles. On va vers un monde où le développement économique territorial devient essentiellement de la gestion de risque.

La rétraction de la base productive

concurrentielle dans l'ensemble du territoire

Le contraste se creuse entre une France qui vit presque exclusivement de processus de redistribution et de transfert, publics et privés, et des territoires qui continuent à vivre de leur exportation productive, essentiellement les métropoles (« exportation » au sens où les firmes ne travaillent pas exclusivement pour le marché local). Paradoxalement, les régions qui vivent de la redistribution privée, du tourisme et de la redistribution par l'État se portent beaucoup mieux que ces territoires productifs « exportateurs ». Le basculement démographique vers l'Ouest et le Sud est spectaculaire, et très peu fondé sur une dynamique de l'investissement productif.

La période actuelle est donc marquée par un double mouvement paradoxal : à la fois une montée des incertitudes et une montée des amortisseurs. Mais les deux processus divergent géographiquement ! Contrairement à ce qui s'est passé dans les Trente Glorieuses, où l'industrie en croissance a pu réembaucher sur place les jeunes issus du monde rural et artisanal en profonde recomposition, les gagnants des mutations actuelles (jeunes qualifiés des métropoles, notamment) et les perdants (ouvriers des usines provinciales, surtout du Nord et de l'Est) ne sont pas au même endroit. Or la crise actuelle exacerbe ces tendances. Les victimes en sont presque exclusivement les secteurs manufacturiers. Le cycle ouvert dans les Trente Glorieuses se clôt dans la brutalité de crises locales, souvent microlocales, qui créent des effets de cliquet très inquiétants pour l'avenir. Car beaucoup de « bonnes » PME ou de « bons » sites productifs sont entraînés dans la tourmente.

Comment, dans ce contexte, définir les politiques de restructuration et de revitalisation territoriale ? Ces dernières continuent d'être très marquées par leurs racines historiques, c'est-à-dire les politiques de reconversion de grands territoires de crise (bassins houillers, etc.) et d'implication des grandes entreprises dans un retrait plus ou moins programmé de certains territoires. Mais ces mécanismes trouvent leurs limites dans un contexte de crises beaucoup plus diffuses et ponctuelles.

• **Quel est l'objet de ces politiques ?** Piloter les transitions en les anticipant ? Ou bien simplement gérer au mieux les crises, éteindre les incendies ? De fait, on est plutôt dans la gestion de crise. Mais il faudrait davantage s'efforcer de travailler en amont sur la résilience des territoires, notamment par le niveau de formation.

• **Quelle est la cible des actions ?** Les firmes, les individus, les territoires ? Le discours officiel est de dire qu'on accompagne les individus, pour les rendre « employables », mais de fait, on constate de profondes limites dans cet accompagnement. L'effort de formation des chômeurs est très faible, par exemple.

• **Quelle portée dans l'espace et dans le temps ?** Les actions doivent être locales, le bassin d'emploi et le bassin de vie étant évidemment des unités pertinentes. Mais on ne peut pas résoudre tous les problèmes localement ; il y a d'ailleurs une gestion silencieuse et implicite des crises, qui est celle de l'« exit », des gens qui s'en vont : le problème est que ce sont souvent les plus qualifiés. Dans le temps, la très grande difficulté, c'est que tout pousse les acteurs à la gestion de crise à court terme. Ni les entreprises ni les syndicats ne sont vraiment poussés à anticiper.

• **Comment appréhender la nouvelle réalité géo-économique ?** Il y a une vraie difficulté cognitive liée à la fragmentation des circuits économiques. La connaissance fine du local ne peut passer que par l'intelligence collective des acteurs locaux, notamment des acteurs économiques. Une politique pertinente nécessite de mobiliser des connaissances tacites, parfois indiscernables publiquement.

• **Quels sont les acteurs-clés ?** La grande entreprise ne peut pas porter à elle seule la responsabilité des processus de restructuration, il faut une implication forte et réelle des collectivités territoriales, des tissus de PME.

• **Comment sortir du tropisme français dominant de réglementation à outrance ?** Personne ne gagne à la juridisation, voire à la judiciarisation croissante des situations de reconversion. Un contexte de dialogue et de négociation, un mélange de pragmatisme et d'opportunisme à court terme dans les efforts de « revitalisation », s'ajoutant à des actions de longue haleine pour « muscler » les territoires sont préférables aux obligations trop lourdement réglementées qui entraînent toutes sortes de stratégies de contournement.

COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE

D'une célébration des 20 ans d'existence à une réflexion sur son avenir

Il n'est pas anodin que la ville de Tournai, en Belgique, ait accueilli, les 30 septembre et 1^{er} octobre 2010, la conférence de haut niveau sur la coopération territoriale européenne et ses perspectives post-2013.

À quelques kilomètres de la frontière franco-belge, la ville est en effet l'une des protagonistes, aux côtés de Lille et Courtrai, de l'Eurométropole, premier groupement européen de coopération territoriale. Créée en janvier 2008, la structure réunit quatorze partenaires pour 130 communes couvrant ainsi 3 500 m² sur lesquels vivent deux millions de personnes. L'objectif : créer les conditions favorables à l'émergence de projets transfrontaliers, afin de faciliter la vie quotidienne des habitants de la métropole franco-belge, et de produire de la cohérence à l'échelle du territoire. Les citoyens ont ainsi pu bénéficier de la création de trois stations d'épuration, de l'installation de treize liaisons de bus transfrontaliers et de l'amélioration de l'efficience des trajets en train entre Lille, Courtrai et Tournai. Le succès est tel que l'idée d'un « label de l'Eurométropole » est déjà évoquée.

Et ce n'est pas tout : Tournai appartient également à la dynamique zone de coopération du programme INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen, développé et financé par le FEDER. Le projet PISTES de formation et d'insertion professionnelles de jeunes stagiaires belges et français dans les métiers du bâtiment est ainsi le dernier projet transfrontalier en date.

Cependant, la belle dynamique constatée à Tournai ne l'est pas dans le reste de l'Union. En cause, notamment des programmes peu ciblés et sous-dimensionnés, des fonds insuffisants, une procédure administrative trop lourde, à quoi s'ajoute le difficile fonctionnement interne des structures (multilinguisme, bi- voire tri-culture, différence de législation).

En partant ainsi du constat selon lequel la coopération territoriale n'a pas fourni les résultats escomptés depuis 2007 – année durant laquelle elle est devenue un objectif stratégique de l'intégration européenne aux côtés des objectifs Convergence et Compétitivité régionale et emploi –, la conférence s'est interrogée sur les modalités d'une future structure politique européenne qui permettrait notamment de définir les responsabilités de chaque acteur. Le débat sur la gouvernance a aussi porté sur les stratégies macro-régionales, dont le lien avec la coopération territoriale est encore flou⁽¹⁾, et la possibilité de les généraliser au niveau européen, alors même qu'elles répondent à des enjeux et des contextes régionaux spécifiques. Enfin, la question des financements européens, insuffisants, mal utilisés et à articuler avec les partenariats public-privé émergent dans le domaine, a été posée.

H. Z.

(1) L'analyse critique des stratégies macro-régionales est pour l'instant irréalisable du fait de leur caractère récent (2009) et de leur nombre limité (stratégies de la mer Baltique et du Danube, projets d'une stratégie de l'Adriatique et d'une stratégie de la zone Mer du Nord/Manche).

Il faut ajouter que le discours dominant de la désindustrialisation comme phénomène quasi-naturel, inéluctable, est dramatique. Nous ne sommes pas dans une société post-industrielle, mais dans une société hyperindustrielle de services. Les modèles post-industriels, anglais ou américains, nous ont entraînés dans une sérieuse impasse, y compris macro-économique. Une grande partie de la classe dirigeante parisienne ne sait pas ce qu'est l'industrie, ou en garde une image ringarde, et les ingénieurs préfèrent massivement les salles de marché aux usines et aux centres de conception. Le pays a un besoin vital de sa base industrielle, même si, contrairement à l'Allemagne, il ne le sait pas ! ■

Pierre Veltz

MOBILITÉ : DIALOGUE POUR LA COMPÉTITIVITÉ

Le chemin est encore long

Carlo Parietti, président depuis 2005 d'Eurocadres qui représente entre cinq et six millions de salariés européens, aborde avec *La Revue* la problématique de la mobilité professionnelle intracommunautaire, bénéfique aux salariés, aux entreprises, aux régions, aux États. Il soutient l'idée d'une carte professionnelle européenne.

Quelle analyse portez-vous aujourd'hui sur le marché du travail européen ?

Carlo Parietti : Le marché du travail européen qui est un des plus grands du monde n'est pas totalement ouvert. Ainsi, les travailleurs européens bougent-ils six à sept fois moins que les salariés américains. Je considère qu'il n'y a pas assez de lois européennes au niveau social. Les syndicats nationaux portent leur part de responsabilités en refusant de renoncer à leur pouvoir d'influence sur leurs territoires nationaux. Aujourd'hui, alors que nous avons besoin de plus de réponses européennes et moins de réponses nationales, nous ne prenons malheureusement pas le chemin de l'Europe. On observe une reprise du pouvoir de la part des États au sein de l'Europe, ceci est inquiétant pour l'avenir. Quand les États deviennent compétiteurs entre eux, cela se termine souvent par des guerres. La paix n'est jamais acquise. Je préfère la compétition entre les entreprises : elle génère moins de morts.

À votre avis, quelle devrait être la mesure phare pour faciliter la mobilité des travailleurs sur le marché intérieur ?

C. P. : L'utopie serait d'avoir des plateformes éducationnelles communes en Europe avec des contenus similaires pour créer des diplômes aux normes européennes. Mais les États membres ne sont pas prêts à renoncer à leurs prérogatives culturelles et éducatives. Aussi il nous faut être pragmatique et travailler sur des mesures plus simples et efficaces. Eurocadres soutient fortement la création d'une carte professionnelle européenne. Le Commissaire Barnier pousse également cette idée et il a raison. Il existe déjà des avancées au niveau des professions libérales, un accord a été trouvé avec le Conseil de l'Europe, les négociations avancent. N'oublions pas que la mobilité des travailleurs, c'est aussi celle des professions libérales. Cette carte serait le reflet de compétences théoriques acquises et aussi de l'expérience professionnelle, à travers un système de grille d'analyse validé par tous.

Le chemin peut être long car certaines corporations professionnelles datent du Moyen Âge bien avant la création des États nations et les poussées corporatistes sont encore très fortes. Il faut se battre pour faire gagner l'Europe qui est le seul échelon viable pour l'avenir.

Eurocadres milite pour une mobilité équitable, pouvez-vous préciser ce que vous entendez par équitable ?

C. P. : Ne nous voilons pas la face, la mobilité des salariés est souvent imposée par l'entreprise : « ou tu bouges ou tu quittes la société ». Par ailleurs, la culture européenne des travailleurs n'est pas une culture de la mobilité. Les gens étant ancrés dans leur territoire, bouger n'est pas vécu comme une opportunité de carrière mais comme un traumatisme. Notre idée est de faire changer les mentalités et de mieux accompagner les mobilités en les rendant plus simples.

JEUNESSE EN MOUVEMENT

Cette initiative lancée par la Commission européenne en septembre 2010 consiste en dix actions phares dont notamment un « tableau de bord de la mobilité » qui permettra de mesurer et de comparer les progrès accomplis en matière de suppression des obstacles juridiques et techniques ; un système de prêts aux étudiants ; un « observatoire européen des postes vacants » ; la création d'une « garantie pour la jeunesse » par les États membres, pour que tous les jeunes puissent avoir un emploi ou suivre une formation complémentaire dans les six mois suivant leur sortie d'école et d'un passeport européen des compétences par la Commission. Inspiré d'Europass (CV en ligne européen), il consignera les compétences acquises de manière comparable.

Au niveau européen, il faut continuer à développer des outils d'informations comme Eures⁽¹⁾, mieux accompagner les déplacements avec une aide financière. Le dialogue social européen doit s'ouvrir encore plus fortement aujourd'hui afin de bâtir un cadre européen protecteur et réaliste. Le travail sur la notion de compétitivité doit être mené entre les syndicats, les entreprises et les institutions européennes. Le traité de Lisbonne permet cela, il faut y travailler. Il est essentiel que l'accent soit mis sur la formation professionnelle tout au long de la vie. Les salariés doivent toujours pouvoir être employables c'est une responsabilité collective.

Je crois aussi que la mobilité équitable, c'est de faire en sorte que l'ingénieur polonais ne soit pas chauffeur de taxi à Bruxelles.

Observez-vous des changements de mentalité au niveau des jeunes cadres concernant la mobilité ?

C. P. : Oui, la mentalité des jeunes cadres n'a rien à voir avec celle de leurs aînés, ils sont plus ouverts aux autres et ont totalement intégré le fait que leur carrière sera faite de changements d'entreprises et de lieux de travail. Ils sont plus ouverts, ils ont moins peur. Je suis persuadé que le programme Erasmus a joué un rôle essentiel qui fait que les jeunes appréhendent le monde dans sa globalité. Pour certains jeunes chercheurs, leur marché du travail n'est pas qu'europeen, il est aussi mondial. Il est nécessaire de bâtir des programmes d'aide à la mobilité pour les jeunes travailleurs, cadres ou non, en particulier à travers des aides financières et de soutien dans les démarches administratives qu'implique une mobilité intracommunautaire. Le jour où un travailleur italien de Rome pourra décider de partir travailler en Belgique et que cela lui semblera aussi simple que de choisir de travailler à Milan, nous aurons réussi. ■

Propos recueillis par Véronique Ollivier

Directrice du bureau de Bruxelles
de Confrontations Europe

(1) Service d'emploi à l'échelle européenne, Eures a pour vocation d'offrir des informations, des conseils et des services de recrutement-placement aux travailleurs et aux employeurs dans tout l'espace économique européen.

INSERTION DES JEUNES

Comment éviter le risque d'une génération perdue

Ils sont 81 millions de jeunes (15-24 ans) à être au chômage dans le monde, selon les statistiques du Bureau international du travail, principales victimes de la dégradation de la situation économique. La France est plus touchée que la moyenne, comme le montre le dernier rapport de l'Institut Montaigne⁽¹⁾. La dénonciation de leur situation socio-économique difficile aboutit à la formulation, par le *think tank*, de pistes d'action pour tenter de (re)mettre dans l'emploi cette catégorie d'actifs plus vulnérable que les autres sur le marché du travail.

Un état des lieux national alarmant. La situation des jeunes sur le marché du travail français est des plus inquiétantes : un taux de chômage élevé à 23 % en 2009 (19 % dans l'UE27), un faible taux d'emploi de 31 % (35 % dans l'UE27), un risque important de pauvreté. Et ne nous y trompons pas : la survenue de la crise a joué un rôle certes, mais un rôle d'accélérateur de tendances déjà bien structurelles.

L'Institut parle ainsi d'une situation « non tenable » et explique : fondé sur le pacte de solidarité de 1945 (qualifié de « pacte de sacrifice »), le modèle social français se caractérise par une concentration de l'activité économique entre les mains des 25-54 ans – qui occupent 80 % des emplois mais ne représentent que 40 % de la population totale –, au détriment des jeunes (et des seniors), situation qui « frustrerait toutes les générations » et « nuirait à la cohésion sociale et à la croissance économique ».

Le *think tank*, dans ce contexte, identifie les obstacles au développement de l'emploi des jeunes, parmi lequel la faible ouverture du monde de l'éducation à celui de l'économie.

Une invective formulée à l'égard du monde de l'éducation

L'enjeu en termes d'emploi des jeunes est de pouvoir dépasser le « désavantage d'une expérience professionnelle limitée » en leur permettant de multiplier au maximum les points de contacts avec le monde du travail tout au long de leurs études. Or, comme l'explique l'Institut, la « conception déterministe de la formation initiale, des métiers et des carrières » en France ne permet pas de nous orienter vers cette piste.

Et cette situation est en partie le fait des mondes de l'éducation et de l'entreprise qui, en entretenant une déconnexion, alimente la méfiance, voire la défiance des jeunes à l'égard de l'économie, du marché du travail, de la mondialisation. Ce sont les jeunes qui au final, en pâtissent : en termes d'orientation, par exemple, le système reste « opaque, incomplet et créateur d'injustice », précise l'Institut.

PLAIDOYER POUR UN EMPLOI RESPONSABLE

Françoise Gri, présidente de Manpower depuis 2007, a entamé la transformation de son entreprise pour en faire un « créateur de solutions pour l'emploi ». Elle a été en première ligne face à ce qu'elle compare à un véritable tsunami, « une vague d'une violence inouïe et d'une rapidité jamais vue... », la crise économique mondiale. Dans son livre *Plaidoyer pour un emploi responsable*, elle a réalisé les portraits de trente patrons de PME, engagés dans la préservation de l'emploi, l'ouverture du capital de leur entreprise à leurs salariés. C'est aussi un appel à la mobilisation pour mettre fin à un marché du travail à deux vitesses qui exclut les jeunes, pour limiter le clonage par le diplôme, pour imposer plus de diversité et de mixité dans l'entreprise. Une fiche de lecture est disponible sur le site www.confrontations.org

De la dénonciation à la proposition

L'Institut Montaigne ne fait pas que dénoncer. Il propose également : ainsi, quinze orientations phares ventilées en trois objectifs ont été définies. Le défi : présenter un nouveau pacte de solidarité entre les générations viable, pérenne et qui ne limite pas les ambitions ou les opportunités professionnelles individuelles. Les trois leviers de développement de l'emploi sont annoncés : (i) l'augmentation de l'employabilité tout au long de la vie ; (ii) la réduction des rigidités du système ; (iii) la revalorisation du travail.

En ce qui concerne les jeunes, on peut distinguer plusieurs types de propositions : certaines reprennent des initiatives adoptées au niveau européen dans le cadre du renforcement du lien éducation-entreprise et pour lesquelles les débats sont lancés depuis quelques années : la proposition de planification à dix ans des emplois et des compétences par filière d'activité renvoie à l'initiative Nouvelles compétences et emplois de la stratégie UE2020⁽²⁾ définie par l'Union. La question reste de savoir comment ces anticipations peuvent être intégrées par les systèmes d'orientation et d'enseignement plus globalement. De même, la proposition d'une action spécifique en faveur des jeunes sortis prématûrement du système d'éducation fait partie intégrante de la stratégie UE2020 qui souhaite ramener à moins de 10 % le taux d'abandon scolaire dans une génération.

(1) « 15 propositions pour l'emploi des jeunes et des seniors », 2010.

(2) COM(2010) 2020 intitulée « Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive ».

Quant à la proposition d'un système éducatif préparant à l'insertion professionnelle, le débat n'est pas récent, même si les avancées sont peu significatives.

D'autres propositions tentent d'agir sur les inefficacités du marché du travail : alors que beaucoup suggèrent de retarder l'âge d'entrée des jeunes sur le marché du travail, l'Institut propose de valoriser les « cycles courts » comme « une véritable porte d'entrée sur le marché de l'emploi » en intégrant des formules professionnalisantes. La taxe d'apprentissage devrait à terme être supprimée, suggère également l'Institut. Ce dernier souhaite par ailleurs mettre fin au contrat à durée déterminée (CDD), « frein à l'entrée dans la vie active », au profit d'une flexibilisation du contrat à durée indéterminée (CDI), qui s'établirait en deux temps : le premier consisterait à assouplir les conditions autorisant la modification du contrat de travail, le second à assouplir les exigences jurisprudentielles de licenciement. Enfin, il conseille de remettre en cause le statut de cadre, qualifié « d'archaïque », qui « favorise les bénéficiaires et freine la progression des autres ».



© Photo d'emploi/Fotolia.fr

Pour tendre à la réalisation de ces objectifs, l'Institut sollicite la participation, dans un dialogue social structuré, de l'ensemble des acteurs du marché du travail : ministères, services publics pour l'emploi, syndicats, entreprises et branches professionnelles.

Finalement, l'Institut a le mérite de fournir un état des lieux de la situation des jeunes détaillé et une série de propositions pertinentes, adaptées au cas français, inspirées d'expériences étrangères réussies. ■ H. Z.

UN PACTE POUR L'EMPLOI ET LE VIEILLISSEMENT ACTIF

Le début d'une longue marche

La réforme des retraites suscite une rentrée sociale agitée. Faites ou encore à faire, ces réformes posent trois questions liées: la plus médiatisée, celle du juste dosage de l'effort demandé, en cache deux autres, directement à l'origine des tensions actuelles. L'une concerne l'offre de travail disponible pour les seniors dans un contexte économique dégradé, l'autre le coût financier de la dépendance laissé à la charge des individus.

La question du dosage de la réforme est déjà largement traitée. Rappelons simplement qu'en 1960, l'Europe des 27 comptait 8 millions de naissances/an pour 4 millions de décès, en 2007 5,4 millions de naissances pour 4,8 millions de décès et qu'en 2015, les décès dépasseront les naissances. Face à l'effondrement des futurs cotisants, pour ne pas multiplier les retraités pauvres en baissant les pensions ou affaiblir la compétitivité salariale de l'Europe en augmentant les cotisations, il faut reculer significativement l'âge de la retraite. Toute autre solution relève d'une impasse impardonnable sur les générations futures. La question du taux d'emploi des « seniors » est donc essentielle. Les réformes des retraites sont en effet en train de remettre ceux-ci un peu partout sur le marché du travail, jeunes retraités reprenant un emploi (quand les retraites versées par les fonds de pension baissent) ou actifs âgés retardant leur retraite pour améliorer leur pension. Si le marché senior est déjà très organisé au Japon, aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Scandinavie, il est balbutiant dans de nombreux pays européens, particulièrement en France, en Italie et en Espagne. Et dans ces pays, la crise actuelle n'est pas propice à son développement. Là où ce marché existe, les conditions d'emplois changent profondément pour une part des actifs âgés. Tous ne conservent pas en effet

leur emploi précédent en fin de vie professionnelle, et la précarité touche autant cette catégorie que les autres dans un marché du travail où la mobilité fait prime. Des seniors continuent à exercer leur métier antérieur, mais à des rythmes différents, et, parfois, à des rémunérations plus faibles. D'autres, les moins qualifiés, exercent de nouvelles activités sans rapport avec leur passé professionnel.

L'organisation d'un marché senior suppose donc de nouvelles règles, de nouvelles définitions de postes (faudrait-il aller jusqu'à des emplois réservés, ou des quotas de seniors, pour amorcer le mouvement ?), un accompagnement spécifique en matière de formation, bref la mise en place d'une organisation adaptée rendant économiquement attractif l'emploi senior pour les intéressés comme pour les entreprises. La puissance publique ne peut pas arriver seule à ce résultat en quelques années. Il lui revient certes d'accroître l'emploi senior dans ses propres activités, de le réglementer dans le secteur privé et de mettre les garde-fous nécessaires, d'inciter les entreprises à s'ouvrir aux seniors en maniant sans faiblesse carotte et bâton. Mais ces questions d'intérêt général interpellent aussi les entreprises, les syndicats (trop souvent cantonnés dans un déni sur ce sujet qui leur interdit de jouer leur rôle d'aiguillon et de veille), les collectivités ►►►

publiques, les caisses de retraite ou d'assurance maladie, les sociétés mutualistes. Ce sont les sociétés européennes qui doivent penser ensemble, dès aujourd'hui, leurs « emplois vieux » comme (ou plutôt mieux, espérons-le) elles ont pensé hier leurs « emplois jeunes ». La remontée actuelle des taux d'emplois seniors, y compris dans les pays les plus attardés, est un signe positif de cette prise de conscience, mais les résultats sont encore bien insuffisants.

Un fait peut aider à aller plus vite dans ce domaine : l'effondrement démographique en Europe a déjà commencé à créer des pénuries de main-d'œuvre, qui s'étendent. Elles seront particulièrement lourdes dans certaines zones (les espaces à faible peuplement, les pays à fort vieillissement – nouveaux entrants dans l'Union, Allemagne, Italie, Espagne, Grèce –). Elles sont aussi transversales à l'ensemble de l'Europe dans des « métiers » essentiels pour l'avenir : la santé (où le besoin de main-d'œuvre s'accroît avec le vieillissement), les services à la personne, l'enseignement, notamment professionnel, les métiers à forte expertise scientifique ou technique où la transmission des compétences est un enjeu majeur, comme on le voit par exemple dans le nucléaire.

La question du financement futur de la dépendance est tout aussi brûlante. Pour faire court, plus le coût de celle-ci est élevé, et plus les exigences en

matière de retraite augmentent. L'INED évalue en France entre 2,3 millions et 3,7 millions en 2050 le nombre de personnes dépendantes qui devront être prises en charge par la collectivité, au lieu de 1,2 million aujourd'hui, et la France n'est pas la plus menacée par cette inflation. Système retraite et système santé étant simultanément touchés, la question de leur sauvegarde est identiquement brûlante.

Or le constat est fait par tous les professionnels d'une inflation constante des dépenses de fin de vie qui suppose qu'un frein soit mis à ces tendances, grâce à la mise en place énergique de substituts indispensables : maintien à domicile le plus longtemps possible, organisation de systèmes d'entraides rémunérées assurant ce maintien, et offrant aux seniors qui le cherchent un prolongement d'activité avec une rémunération diversifiée assurant une baisse des coûts monétarisés (logements gratuits, points de retraites supplémentaires, etc.). Bref, dans ce domaine où les choses bougent vite actuellement, il faut dès à présent repenser l'ensemble des systèmes de santé et d'accompagnement. Autres tensions en perspectives pour nos sociétés, hélas tout aussi incontournables. Mieux vaut le dire, et s'y préparer. ■

François Michaux

Charge de mission, Confrontations Europe

SÉCURISER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

« *La France est en queue de peloton européen en matière de formations diplômantes ou certifiantes* »

Tel est le constat de Pierre Ferracci, président du Groupe Alpha, membre du Conseil d'Orientation pour l'Emploi, qui a animé, en 2008, un groupe multipartite sur la formation professionnelle, réunissant les représentants de l'État, des Régions et les partenaires sociaux. Ce groupe a préparé la négociation qui a abouti à l'Accord National Interprofessionnel du 7 janvier 2009 sur « le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels » signé à l'unanimité par les partenaires sociaux et dont les éléments essentiels sont repris par la loi adoptée, fin novembre 2009, par le Parlement.

Quels sont les objectifs de la loi du 25 novembre 2009 ?

Pierre Ferracci : La loi de novembre 2009 a transposé avec une relative fidélité les dispositions de l'Accord National Interprofessionnel de janvier 2009 dont le principal enjeu était le dépassement de la logique des statuts au profit d'une logique de sécurisation des parcours professionnels. La création du Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels répond en partie à cet objectif en orientant une fraction des ressources de la formation professionnelle vers les salariés les plus fragiles et les demandeurs d'emploi. D'autres éléments



de la loi, tels que la portabilité du Droit Individuel à la Formation, la Préparation Opérationnelle à l'Emploi ou encore l'élargissement des contrats de professionnalisation aux publics relevant des minima sociaux, concourent également à cette sécurisation.

Peut-elle remplir ses objectifs et être plus juste et plus efficace au niveau des salariés des PME et des demandeurs d'emploi ?

P. F. : Le FPSPP est précisément destiné à compenser l'insuffisance des ressources consacrées aux

personnes en situation précaire et aux petites entreprises. Les partenaires sociaux se sont ainsi fixé pour objectif de former chaque année 500 000 salariés et 200 000 demandeurs d'emploi supplémentaires. Les moyens sont là, puisque le FPSPP est doté d'une enveloppe prévisionnelle d'1,2 milliard d'euros dont 477 millions pour la péréquation entre les organismes paritaires collecteurs agréés, les OPCA, et 690 millions au titre des projets visant à la formation de ces publics. Toute la question est de savoir si le système est suffisamment réactif pour identifier les besoins et mettre en face les moyens dégagés. En l'absence de clarification des compétences des différents acteurs de la formation professionnelle par la réforme, cela ne va pas de soi. Un rapport récent de la Cour des Comptes montre ainsi que, dans le cadre des mesures « Formation » du Plan de relance, certains fonds ont été sous-utilisés. Pour l'heure, le bilan d'étape tiré par le bureau du FPSPP, en août, faisait état d'un engagement global dans des projets de 54 % des fonds disponibles.

Peut-on citer des exemples d'utilisation des fonds ?

P. F. : L'instruction des réponses des appels à projets n'étant pas terminée, aucune analyse des actions financées ne peut encore être menée. Pour autant, les thématiques des douze appels à projets validés par le FPSPP ne laissent aucun doute sur leur adéquation avec les objectifs poursuivis : « extension des Contrats de Transition Professionnelle aux contrats précaires », « accompagnement des salariés et des entreprises affectés par la crise économique à travers des actions de formation au bénéfice des salariés en chômage partiel »....

L'appel à projet destiné à soutenir les OPCA et les financeurs des congés de formation individuels (les OPACIF) passant des partenariats avec les collectivités territoriales, et notamment les Régions, apparaît particulièrement intéressant. Face à une réforme qui a laissé peu de place aux Régions – alors même que tout le monde s'accorde à reconnaître la pertinence du niveau territorial en matière de sécurisation des parcours professionnels –, il y a là un espace qui devrait permettre au FPSPP de soutenir les initiatives régionales qui ont émergé face à la crise. On peut notamment citer la Région PACA et son « fonds expérimental de sécurisation des parcours professionnels », dont le Groupe Alpha a accompagné la mise en place, ou ses équivalents en Midi-Pyrénées et Nord Pas-de-Calais.

Quid des financements dédiés ?

P. F. : La création du fonds FPSPP, alimenté par un prélèvement de l'ordre de 13 % sur les fonds de la formation professionnelle continue, est une façon de

dégager de nouvelles ressources pour la formation des demandeurs d'emploi. La pratique des financements dédiés est récurrente en France. Elle part généralement du constat d'un échec à garantir le financement pérenne d'une politique sur crédits budgétaires et affecte une taxe à un fonds destiné à financer cette politique. Outre le FPSPP, on pense à l'Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France, créée en 2003, alimentée notamment par les dividendes des sociétés d'autoroutes ou encore au Fonds de Réserve pour les Retraites financé, entre autres, par un prélèvement social de 2 % sur les revenus du capital.

La pratique est ancienne et se heurte toujours, à un moment ou à un autre, à la même difficulté : l'État est tenté de récupérer une partie des ressources affectées. Cela a été le cas pour l'Agence de financement des infrastructures de transport de France, l'AFITF, avec la privatisation des concessions autoroutières et ça l'est encore avec le Fonds de Réserve pour les Retraites. Le FPSPP n'échappe pas à la règle puisque l'État envisage une ponction de 300 millions d'euros sur son budget pour 2011. L'histoire nous enseigne qu'il y a là un risque réel de perte de sens et de remise en cause de la pérennité du fonds.

Comment cette réforme de la formation professionnelle se situe-t-elle dans le contexte européen ?

P. F. : Les initiatives de la Commission telles que New Skills for New Jobs lancée en 2008 ou encore la communication de juin 2010 sur l'enseignement et la formation professionnels, placent les questions de l'élévation des compétences et des transitions au cœur des stratégies économiques européennes. Avec sa réforme de la formation professionnelle, la France s'inscrit pleinement dans cette perspective. Pour autant l'écart demeure important avec les pays nordiques tels que le Danemark ou la Suède, où l'intégration de la formation initiale et de la formation continue ainsi que la mise à disposition de différents services sociaux facilitent l'insertion et les transitions professionnelles.

La France est en queue de peloton européen en matière de formations diplômantes ou certifiantes ; elle avait également beaucoup de retard sur la formation des demandeurs d'emploi que la mise en place du Fonds Paritaire ne suffira pas à combler. Il reste donc encore du chemin à parcourir pour parvenir à une véritable sécurisation des parcours professionnels permettant d'accompagner, mais surtout d'anticiper, les transitions imposées par les mutations du système économique et d'éviter ainsi des drames sociaux. ■

Propos recueillis par M.-F. B.

FONDS EUROPÉENS

Des objectifs à recentrer

Les besoins actuels sont cruciaux : recyclage et actualisation des compétences, formation, orientation. Le Fonds social européen et le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation sont des outils utiles au service de l'emploi et de la formation. Comment interviennent-ils aujourd'hui ? Répondent-ils suffisamment bien aux attentes de (re)mise sur le marché ?

Le Fonds social européen (FSE) et le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (FEM) sont deux outils complémentaires visant à améliorer l'aptitude à l'emploi et à garantir une réinsertion professionnelle rapide. Le FSE s'inscrit dans une stratégie de long terme, tandis que le FEM apporte une aide individualisée aux travailleurs ayant perdu leur emploi à la suite de licenciements collectifs spécifiques. Ils sont ainsi des éléments clés de la politique de cohésion – elle-même au cœur de la stratégie de sortie de crise.

Grâce à des aménagements juridiques et administratifs temporaires proposés par la Commission européenne dans le plan européen de relance économique de novembre 2008, ces fonds semblent bénéficier d'une nouvelle dynamique et mieux répondre aux impacts indésirables des changements économiques et industriels – liés à la crise ou non – sur l'emploi et la formation.

Le FSE, des objectifs théoriques correspondant aux nécessités d'une gestion de crise

Le FSE soutient les actions des États membres qui visent à améliorer la création d'emplois et les perspectives de travail et à lutter contre les discriminations. Les domaines d'action sont donc multiples : amélioration de l'accès à l'emploi et de la durabilité, prévention du chômage, renforcement du capital humain, amélioration de l'inclusion sociale, etc.

La révision du FSE a permis d'accélérer le nombre de plans d'action. Doté de 75 milliards d'euros pour la période 2007-2013, il finance des programmes différents selon la situation des marchés du travail nationaux.

En France, l'objectif du programme FSE vise principalement à l'inclusion, voire la ré-inclusion, de groupes exclus du monde du travail et à l'amélioration du retour à l'emploi des chômeurs. L'accent est également mis sur l'anticipation des besoins en compétences. En Grèce, le FSE devrait servir à la formation et aux services sociaux afin d'améliorer la flexibilité de la main-d'œuvre, à la lutte contre le travail non déclaré, à la modernisation de son administration publique et au renforcement des compétences des groupes désavantagés. L'Allemagne se centre surtout sur le recyclage des compétences et sur la promotion de la formation initiale et professionnelle pour les jeunes. Enfin, au Royaume-Uni, la priorité est la formation d'une main-d'œuvre dotée de compétences de premier ordre. Les financements sont ainsi orientés vers la formation, la création d'entreprises, la science, la recherche et le développement.

Si le FSE s'est imposé comme un outil au service de la dimension sociale de l'Europe, il apparaît nécessaire aujourd'hui de recentrer ses objectifs autour, comme le propose par exemple le Parlement européen, des lignes directrices pour les politiques économiques et d'emploi.

Le FEM, un instrument décevant... en termes de moyens utilisés, de nombre de salariés impactés et d'équité

Tout comme le FSE, le FEM a bénéficié d'une révision temporaire dans le cadre de la gestion de crise, devenant ainsi un fonds de récession spécial destiné à cofinancer des mesures actives pour les travailleurs licenciés. Les nouvelles dispositions ont permis d'accélérer le recours au FEM puisqu'entre mai 2009 et avril 2010, le nombre de demandes présentées est passé de 18 à 42, les contributions demandées de 80 à 187 millions d'euros, le nombre d'États demandeurs de 8 à 17, et les secteurs économiques concernés se sont diversifiés. La révision du fonds est donc méritoire. Le FEM ne parvient cependant pas à tenir ses promesses : les ambitions initiales fixaient le montant des dépenses à 500 millions d'euros par an, affectés au soutien à la réinsertion et la reconversion professionnelle de 35 000 à 50 000 salariés pour lesquels le lien entre licenciement et mondialisation était clairement établi. Or entre 2007 et le premier semestre de 2009, 80 millions d'euros ont été mobilisés sur 1,5 milliard d'euros théoriquement disponibles et ce, au bénéfice de 24 000 travailleurs répartis dans huit États membres. On est donc bien loin du compte, surtout lorsque l'on sait que près de 570 000 travailleurs ont perdu leur emploi suite aux restructurations⁽¹⁾. Le FEM semble, en outre, principalement bénéficier à des régions dont le PIB par habitant est supérieur à la moyenne de l'Union et dont le chômage reste modéré⁽²⁾.

Le fonds est donc insuffisamment utilisé, mais qu'en est-il de son efficacité sur le terrain ? En 2008, les 50 millions d'euros alloués ont surtout permis de financer des allocations de recherche d'emploi (53 % du total), des formations (22 %) et des incitations à l'emploi (9,5 %) destinées à 9 941 travailleurs licenciés des secteurs du textile ou de l'automobile et répartis dans cinq États membres, Espagne, Italie, Lituanie, Malte et Portugal. Pour la première fois, des rapports finaux concernant les cas PSA et Renault en France et BenQ en Allemagne ont été présentés en 2008. On peut y constater que seuls 21 % des travailleurs licenciés ont bénéficié d'un recyclage des formations et que 88 % ont bénéficié d'allocations de recherche d'emploi et de formation. Après l'intervention du FEM, 69 % des travailleurs licenciés étaient réinsérés.

Au final, l'accélération des investissements réalisés par le FSE et le FEM souligne les besoins d'action pour l'emploi et la formation dans ce contexte difficile. Mais elle interroge surtout sur son caractère temporaire ou non : si cette tendance se confirmait dans le temps, les révisions du FSE et plus encore, du FEM, devraient l'être également. ■

Hélène Zwick

(1) D'après l'Observatoire européen des restructurations, chiffre repris par la Confédération européenne des syndicats (CES).

(2) Voir le projet de rapport sur le financement et le fonctionnement du FEM du député européen Miguel Portas.

DIALOGUE DES CULTURES

Peuples Roms : l'insoutenable intolérance

Quel État en Europe considère les Roms comme partie intégrante de son peuple ? Alors que l'histoire des peuples Roms – ils sont divers – se confond avec celle des nations européennes, ils sont encore considérés comme une « minorité transnationale », des « nomades sans frontières » ! Sait-on que 80 % d'entre eux vivent dans le même pays depuis le Moyen Âge⁽¹⁾ ? Ils se déplacent à l'intérieur d'un même pays, ou d'une seule région.

Au Moyen âge, âge d'or de la mobilité et d'accueil des étrangers, les Roms, artistes et artisans venus d'Inde et de Byzance, arrivent en Europe avec leur culture, leur langue et leurs traditions qu'ils entretiennent aujourd'hui précieusement. Le romani est une langue parlée par les millions de Roms du monde entier (ils sont 12 millions en Europe, 3 millions en Amérique), et il existe une riche littérature romani. Mais la culture gitane heurte nos cultures, et l'Europe de la fin de la Renaissance n'est déjà plus aussi ouverte et généreuse : avec la naissance des nations et la volonté d'unifier, voire d'uniformiser, pire de normaliser, on nie leurs identités, on les persécute... En France, Louis XIV les voit aux galères, l'Espagne leur interdit leur culture au nom de l'hispandia... Au début du siècle, tous les États européens mettent en place des régimes d'exception fondés sur les fichiers anthropométriques, photographiques, généalogiques, autant de recensements qui vont trouver leurs dramatiques débouchés en Allemagne dès 1933 avec l'ouverture de camps d'internement, puis, entre 1940 et 1946, avec les rafles opérées dans tous les pays d'Europe. La France se distinguera avec ses « camps pour nomades ». Identifiés « citoyens d'origine tzigane » dans les pays communistes, comme « gens du voyage » en France – elle met en place des carnets de circulation en 1969 – refoulés en Hongrie dans les régions périphériques les plus démunies, chassés d'Italie, les Roms sont discriminés partout. L'Union européenne peut bien s'offusquer par la voix de Mme Redding, le mal est absolu, et se trouve en Europe. Dans chaque nation.

Et c'est aussi pour cela que la politique de Nicolas Sarkozy est encore plus inacceptable. Quand Brice Hortefeux déclare : « pourquoi ce qui serait acceptable ailleurs serait condamnable chez nous ? », on frémît. Le gouvernement français a-t-il espéré pouvoir agir en toute impunité ? Qui peut d'ailleurs nier que l'État a pu s'appuyer sur une société complice ? N'oublions pas que l'évacuation des Roms et le démantèlement de leurs campements – on a reconduit 1310 Roumains et Bulgares depuis le début de l'année –, ont été soutenus par près de 70 % des Français⁽²⁾, et on a pu se réclamer d'un souci électoral, ce qui renforce la responsabilité des citoyens français ! Dans le concert d'hypocrisies en France et en Europe, quelques voix courageuses s'élèvent. Mais attention. Certaines cherchent à détourner l'indignation quand elle existe, sur l'ensemble de la politique du gouvernement, et à régler des comptes (y compris pour d'autres raisons électorales) plutôt que les problèmes des Roms qui se retrouveraient alors bien seuls et impuissants, encore plus vulnérables : « mon peuple ne sait pas protester, il vit dans la peur » raconte Esméralda Romanez, présidente d'associations de lutte contre les discriminations et de défense des déportés tziganes, dans un article émouvant⁽³⁾.



© Emmanuelle Guillou/Fotolia.fr

Intolérance et racisme, le mal n'est pas fatal, mais il est banal, nous a appris Hannah Arendt. Il est le fait d'hommes ordinaires. Désigner un bouc émissaire dans nos sociétés traversées par les violences et en quête de sécurité, permettrait-il de les canaliser ? Ce vieux réflexe européen traverse en réalité toute l'histoire de l'humanité, a analysé René Girard. Il faudra apprendre à se connaître, car l'intolérance correspond toujours à un manque profond de compréhension, et à partager pour dépasser nos violences. Le

Conseil européen discutera de l'intégration des Roms dans la société européenne (qui n'existe pas encore !) : c'est bien, mais il ne faudra pas se tromper de débat. Baser toute l'argumentation sur la liberté de circulation ne renforce-t-elle pas encore l'image de peuples nomades, « déterritorialisés », qui auraient bien le droit – sous certaines conditions – de circuler ? Le débat n'est pas là, mais dans la reconnaissance de nos diversités comme une immense richesse de notre Europe. Cette diversité a été le fossoyeur de notre histoire. Prenons garde qu'elle ne devienne « le fossoyeur de notre ambition fédérale » mettent en garde Augustin Landier et David Thesmar⁽⁴⁾. Le refus du partage et de solidarités actives avec ces peuples – plus encore en temps de crises – alimente le rejet de leurs différences. Concilier diversité et solidarité est donc un défi extraordinaire. Entre ceux qui refusent de partager leurs richesses et ceux qui – au nom de l'égalité des conditions – poussent à l'homogénéisation culturelle, il va falloir aider les Roms à trouver leur place dans nos sociétés pour qu'ils ne deviennent pas, comme a pu le dire notre ami Francis Mer, « nos Indiens d'Europe ». La méconnaissance des Roms mène à tous les excès explique Marcel Courthiade, professeur à l'Université des langues orientales, qui propose d'ouvrir les livres d'écoles, ne serait-ce qu'une demi-page consacrée à leur histoire. Éduquer les jeunes générations pour en finir avec la stigmatisation et la discrimination ? Oui, encore faudra-t-il que nos écoles et les enseignants acceptent les enfants « nomades » (ce qui n'est pas toujours le cas bien que la loi les y oblige) et que leur insertion ne soit pas assimilée à leur sédentarisation, contraire à leurs traditions, mais se fasse dans le respect de leur identité. ■

Claude Fischer

Présidente de Confrontations Europe

(1) Cf. l'interview de Henriette Asséo dans *Le Monde Magazine* n° 904, septembre 2010 : « Le nomadisme sans frontière est un mythe politique ».

(2) Voir l'article de Frédéric Pennel : « Roms : une opinion voyageuse entre fermeté et humanisme », www.delitsdopinion.com, 17 septembre 2010.

(3) Cf. l'article publié dans *Télérama* n° 3163, août 2010.

(4) « Diversité ou solidarité : le dilemme inavouable de l'Europe » dans *Les Échos* du 23/09/2010.



DIALOGUE ENTRE MARCEL GRIGNARD ET PHILIPPE HERZOG

« Une tâche infinie »

Tel est le titre du livre que vient de publier Philippe Herzog, reprenant une formule de Karl Jaspers à propos de l'identité de l'Europe. L'auteur s'adresse à tous, il offre ses expériences, ses lectures, ses projets pour susciter le dialogue et l'engagement. Cet ouvrage fait l'objet d'un entretien entre Philippe Herzog et Marcel Grignard, secrétaire national de la CFDT, riche d'une estime réciproque et d'une connivence dans la quête du bien public.

Philippe Herzog : Après 45 ans d'engagements politiques, j'ai voulu faire le point et présenter les grandes lignes d'un projet politique. Je suis très touché par la

crise morale, politique et économique que nous vivons en France et en Europe. Je réagis, je me sens responsable de contribuer à la surmonter. Malheureusement l'espace démocratique où se forgent les opinions et où se font les choix est profondément délabré. Les gouvernements représentatifs sont dépassés par les événements. Dans la globalisation ils n'ont plus la maîtrise du territoire national et du temps, dans lesquels s'inscrivaient hier les choix de société. Et leurs décisions sont contestées jour après jour par une opinion changeante, divisée, mal informée, réactive plus que constructive.

Je pense que le gouvernement représentatif national n'est plus l'avenir de la démocratie. Nous devons viser plus loin, bâtir du neuf pour retrouver une maîtrise de notre histoire collective : chez nous par la rotation des pouvoirs et la participation des citoyens, et avec les autres dans la construction de l'Europe, cette œuvre décisive pour aimer vivre dans le monde du xx^e siècle et le façonner. Gouverner en partenaires, faire société en Europe, voilà le nouvel horizon démocratique. Nous y travaillons quotidiennement avec Claude Fischer, nous en discutons avec Francis Mer et beaucoup d'amis. Notre association Confrontations Europe est un laboratoire. Nous aidons la société civile, les syndicats, les collectivités, les entreprises, à se saisir des défis. Nous nous impliquons avec eux, ce qui motive et recrée l'espérance. Nous voulons nous extraire ensemble du désenchantement, de l'esprit de résistance, de repli et d'impuissance qui rongent la société.

Marcel Grignard : Il y a dans ton livre une implication personnelle extrêmement forte et, en permanence, quel que soit le sujet abordé, la place des individus et de la personne humaine est centrale. Ton regard lucide sur le monde s'appuie sur ton parcours et sur le refus de t'enfermer dans des schémas préétablis. Tu proposes une forme de restitution à la société de l'apport des uns et des autres que tu as su capter dans ton itinéraire, et si tu bouscules, parfois mal à propos, c'est pour aller au fond des choses, ne pas en rester aux discours convenus.

Je crois comme toi que la crise à laquelle nous sommes confrontés est profonde, c'est probablement une crise de civilisation tant le politique et les institutions vont mal. Dans ma responsabilité syndicale, **je perçois ce besoin fort de catalyser les énergies de tous ces**

hommes et ces femmes qui ne souhaitent pas que les choses restent en l'état. Il faut leur proposer un diagnostic et des perspectives. Ton livre s'inscrit pleinement dans ce cadre.

Ph. H : Je pense que nous vivons une crise de civilisation. Ce qui étonnera et j'espère plaira dans ce livre, c'est qu'il donne à voir la dimension culturelle fondamentale des défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. La culture dans laquelle nous baignons, l'identité que nous croyons nous donner, est faite de convictions et de préjugés ; elle ne crée pas que des liens mais souvent des conflits. Il est aujourd'hui impératif de tenter de faire évoluer nos convictions, sauter des préjugés, entreprendre de véritables « conversions » personnelles afin de devenir des sujets vraiment libres et responsables. Reconnaître autrui, savoir dialoguer, rompre avec des replis égotistes voire autistes, pour œuvrer à une nouvelle unité culturelle.

Pour cela il y a besoin à la fois de saisir une profondeur historique, pour comprendre qui nous sommes, et d'un élargissement, pour recevoir le regard des autres. On peut le nier, mais l'évidence est que le christianisme et l'héritage romain ont été les fondements de la culture européenne, le ciment qui a relié les hommes en société, même s'ils ont aussi produit des violences, par leur collusion avec le pouvoir politique. Puis la Raison et la République nationale ont pris le relais, elles ont été également sacrées, et n'ont nullement aboli les violences, bien au contraire. Aujourd'hui, où est la transcendance, où est le ciment ? On peut vouloir s'extraire du Sacré, mais pas pour verser dans le narcissisme et l'indifférence. Ce serait un contresens magistral de penser qu'ils n'engendrent pas la violence. Où allons-nous puiser la foi et l'espérance pour construire notre avenir ? **Comment former une éthique et une pratique de l'altérité pour nous rapprocher de peuples dont nous avons peur car nous ignorons la culture ? Violence ou partage, voilà la question centrale du livre.** Le travail sur l'œuvre de René Girard et la discussion avec Benoît Chantre m'ont beaucoup aidé. Il nous faut retravailler notre héritage, qu'il soit chrétien ou humaniste, en même temps qu'entreprendre le dialogue des traditions, pour œuvrer avec les autres régions du monde à une nouvelle culture du Sujet humain, un universalisme à l'échelle du monde.

M. G. : La foi et l'espérance sont des valeurs chrétiennes, je crois que ce sont aussi des valeurs humaines. Je ne crois pas en l'engagement sin-

cère si on n'a pas la foi dans les personnes ; je ne crois pas davantage en l'engagement durable si l'on n'a pas une forme d'espérance chevillée au corps. D'une certaine manière, tu interroges le sens et le pourquoi de l'engagement quand il a pour objectif de participer à la construction de l'intérêt collectif. À cet égard, j'ai été frappé par la multitude d'acteurs que tu convoques dans ce livre, connus ou inconnus, penseurs, analystes contemporains ou anciens pour nous interroger sur le sens de ce qui se passe et les réponses possibles. C'est utile et passionnant et en tout cas je ne serais pas allé spontanément chercher aussi loin dans l'apport de la civilisation judéo-chrétienne la compréhension de ce que nous sommes aujourd'hui et ce qui éclaire le sens laïque de mon propre engagement.

Être engagé, assumer des responsabilités, c'est, de mon point de vue, tenter de faire le lien entre la vie des gens au quotidien et ce que je perçois des enjeux pour le pays, pour l'Europe, pour le monde et j'ai un devoir de leur restituer cette vision parce qu'ils sont coauteurs de ce que je mets en forme. On n'attend pas des leaders d'opinion qu'ils proposent une pensée toute faite parce qu'ils auraient la science infuse mais qu'ils soient des catalyseurs des énergies, des pensées individuelles et qu'ils les formalisent dans des perspectives suffisamment proches des gens dans le contenu pour que ces derniers se les approprient et qu'ils soient eux-mêmes, au moins pour partie, des acteurs des changements qui les concernent. **Les leaders qui se font l'écho des peurs populaires par faiblesse ou par ignorance, par calcul ou par confort : c'est affligeant, ça mine la démocratie.**

Ph. H : Tu as raison, nos dirigeants ne savent plus faire appel à la société pour dégager l'intérêt collectif et éclairer l'avenir. Mais reconnaissons que la société elle-même a beaucoup de mal à dépasser ses divisions et à participer aux choix collectifs. Les dirigeants politiques sont les prisonniers volontaires d'un système où l'on se bat pour l'accès aux places de représentation et de pouvoir. Ils n'ont pas compris que faire

descendre du « sommet » de l'État des programmes concoctés avec les experts de la haute administration n'aboutit à rien de profond et de durable. À Confrontations Europe, nous voulons recréer une société qui s'approprie les enjeux. Nous voulons mettre en synergie et en responsabilité les syndicats, les associations, les dirigeants d'entreprise, les élus. Nous cherchons à faire rentrer la finance et la grande entreprise en société, à décloisonner l'administration, à reconstruire ainsi l'unité autour d'une redéfinition du bien public. J'ai toujours été hostile à la radicalité.

Si participer est un devoir, il faut en créer les conditions par des progrès fondamentaux d'éducation et d'information, de délibération et de consultation. Et bouleverser la représentation pour briser le monopole et élargir le vivier : rotation des rôles et non cumul des mandats, multiplication des voies d'accès aux processus de direction et de décision. De même, si la gouvernance des entreprises doit devenir partenariale, ce qui suppose de

briser l'alignement des intérêts entre managers et actionnaires. Tout ceci appelle des progrès éthiques et culturels : chacun doit apprendre à vouloir et savoir écouter les autres, argumenter en vue d'un partage, d'un compromis positif qui transcende les différences. Chacun doit d'abord saisir qu'il porte en lui des intérêts et des désirs contradictoires. Laisser le gouvernement arbitrer avec plus ou moins de discernement, zapper à l'élection suivante, nous contenter d'agir en contre-pouvoir le cas échéant et cultiver le rapport des forces, n'aboutit à rien d'autre que la crise politique.

Le défi européen a ceci de formidable qu'il nous oblige à élargir l'échelle de la participation. Ceci pose problème aux Français : si l'Europe n'est pas conforme à leur image et à leurs conceptions, ils se replient. Je crains beaucoup aujourd'hui les replis nationaux face à l'ampleur et à l'urgence des transformations nécessaires. Le débat sur l'identité nationale en France a traduit cette tendance, il a été malheureusement lié aux peurs de l'immigration. Il faut lui donner une profondeur historique et comparative, pour que les gens puissent se situer. Mon livre essaie et souhaite bousculer : au moins comprenons qu'avant d'être Français nous avons ►►►



PHILIPPE HERZOG

MARCEL GRIGNARD

UNE TÂCHE INFINIE : FRAGMENTS D'UN PROJET POLITIQUE EUROPÉEN

Philippe Herzog a vécu deux grandes aventures politiques. La première - une Union de la gauche autour d'un programme commun - appartient au passé ; elle n'a pas su préparer la France à affronter les défis contemporains. La seconde - la relance de la construction européenne - est inachevée ; l'Union a beaucoup accompli mais elle doit impérativement se consolider et entreprendre une mutation. Une décennie cruciale commence. La crise nous oblige à remettre en question nos conceptions et les fondements mêmes de l'action politique.

Nos sociétés baignent dans un englobant culturel pétri de préjugés et la démocratie représentative est sclérosée par l'étroitesse des États-nations. Réinventer la démocratie et partager de nouveaux choix collectifs sont indispensables quand il faut transformer le capitalisme et changer nos modèles de vie et de croissance.

Une renaissance culturelle et la redéfinition des biens publics seront les foyers de l'unité de l'Europe. L'auteur offre les fragments d'un véritable projet politique et il dessine de nouveaux

compromis historiques pour la France et l'Union européenne.

Œuvre de foi et de vision, ce livre puise dans l'histoire et l'anthropologie pour mieux susciter de nouveaux engagements. Il révèle des moments d'histoire, des rencontres, des coups de cœur cinématographiques ou philosophiques, des exemples concrets qui donnent à la lecture fluidité et mouvement. Récit et manifeste, ce livre renouvelle les chemins de la transformation sociale.

►►► été Européens, nous devons le redevenir et nous aspirons à devenir citoyens du monde. **Le travail sur l'identité consiste à la fois à assimiler notre héritage et à la faire bouger.** D'où le titre du livre, *Une tâche infinie*.

M. G. : Je partage ce que tu dis sur la place de la société civile et sur sa relation avec l'État comme fondamental du renouveau de la démocratie. Je suis marqué par ce que nous ont appris les intellectuels des pays d'Europe centrale qui ont connu la Shoah et le communisme. Ils mettent en évidence comment l'État peut devenir totalitaire tout en prétendant être au service des citoyens. Nous avons besoin en permanence d'une société civile organisée et autonome. Quand la religion est instrumentalisée au service de l'État, c'est un rouage de l'oppression. Quand dans la période récente, l'Église catholique affirme son désaccord avec la stigmatisation des Roms, c'est une bouffée d'oxygène.

Je reviens à la culture. La culture est vivante et elle nous projette un peu plus loin de ce que nous sommes, sa richesse tient dans la confrontation et le mariage des différences. Nous en avons de multiples exemples dans la musique, entre le jazz et le classique mais aussi lorsque des musiciens bretons travaillent avec des musiciens roumains, les tarafs. Progresser dans la construction européenne en parlant d'unité culturelle, c'est essayer de mettre en perspective tout ce qui fait la vie des gens, c'est décloisonner les questions sociales, économiques, culturelles. Pour être concret, je pense qu'il y a comme un fil conducteur entre la peur du plombier polonais, l'affirmation que les voitures françaises doivent être fabriquées chez nous et qu'il faut renvoyer les Roms en Roumanie. **On oublie que ce que nous sommes ne dépend pas que de nous, que l'Europe n'est pas la recopie de la France en plus grand.** Nous n'avons pas réussi à rendre évident le fait que la chute du mur de Berlin avait été un progrès économique pour tous et notamment pour les Français, que l'entrée des Polonais dans l'Union consolidait la démocratie et l'économie européenne. On ne sait pas dire avec suffisamment de clarté que la productivité des usines automobiles roumaines et le marché de l'Europe centrale sont essentiels pour la richesse et le développement des entreprises installées sur notre territoire national. Plus fondamentalement, de quel droit et au nom de quoi pourrions-nous considérer que d'autres en Europe et ailleurs, qui ont eu des histoires et des vies difficiles, n'auraient pas le droit de rattraper un peu de notre niveau de vie ? Les valeurs de solidarité, de démocratie ne peuvent se limiter à fleurir des discours généreux, ce n'est pas un référentiel charitable. Ça prend sens dans l'action qui vise à changer le réel.

Ph. H. : Je suis entièrement d'accord. **Comme la culture se transmet d'abord à l'école, une révolution de l'éducation est prioritaire.** Tu viens de parler productivité, et plus généralement conditions économiques du niveau de vie : qui enseigne cela ? La culture économique des Français est un désastre. Notre système national porte des contenus imbibés de l'élitisme républicain et de la souveraineté nationale. Nous sommes loin de l'humanisme qui mariait

théorie et pratique ; nous sommes en retrait par rapport à Comenius qui, il y a cinq siècles, appelait à apprendre plusieurs langues et à aller aux autres Européens dès le plus jeune âge. Alors que la civilisation est européenne, les États nations ont combattu l'unité de l'Europe.

Comment donne-t-on à réfléchir aujourd'hui sur le bien-être et le bonheur ? Est-ce un consumérisme, un repli familial, en rupture avec le travail productif et la responsabilité sociale ? Un droit que l'État providence est supposé satisfaire ? Simone Weil disait que le bonheur ne repose pas sur la satisfaction de nos désirs mais sur l'adéquation de notre conscience à nos actes.

Dans notre société, nous observons les dégâts de la peur et du racisme, la crainte très profonde de perdre notre prospérité nationale. On accuse la mondialisation que le capitalisme a engendré, mais que cela nous plaise ou non, la dimension positive l'emporte sur la négative : d'autres peuples savent s'inscrire dans l'échange mondial, s'y développent, et nos schémas de domination ou de projection volent en éclat. L'action pour les droits de l'homme est indispensable, mais ne donnons pas de leçon, donnons plutôt l'exemple de l'effort pour reconnaître autrui, partager nos cultures, être capables de réciprocité. L'ostracisme envers les Roms est lamentable, et le fait que les autres États européens les rejettent autant que nous n'est pas une excuse. Comment retrouver les solidarités internationales de jadis en renouvelant nos finalités, au lieu de fermer la porte ? Nous pouvons construire un codéveloppement si nous acceptons d'ouvrir nos écoles à la diversité, de partager nos savoirs et nos techniques, de bâtir ensemble des réseaux et des projets industriels. Jamais ceci ne se produira spontanément par les seules relations entre États. L'idée que l'élargissement a nui à l'unité de l'Europe est emblématique de notre rétrécissement, les pionniers de l'Europe ont toujours dit qu'elle avait vocation à grandir. C'est l'incapacité des « grands » pays à approfondir notre union qui est en cause, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne. Une grande Europe serait un atout pour l'Europe dans le monde globalisé et l'adhésion de la Turquie est un défi foncièrement positif.

M. G. : Je rejoins tout à fait ton point de vue sur l'éducation. Il me semble en particulier qu'il faut reconnaître les compétences des personnes très au-delà du savoir. Le savoir est indispensable évidemment, mais on ne peut le dissocier des acquis de l'expérience qui, avec la prise de responsabilité, permettent l'accroissement des compétences. Ne pas le reconnaître dans l'entreprise est un gâchis. Et notre système éducatif inadapté et élitiste n'aide pas. Le fonctionnement de l'Éducation nationale est emblématique de ce qu'elle produit puisque c'est le niveau de formation universitaire qui définit le salaire et la durée hebdomadaire de l'enseignement indépendamment des élèves qui sont en face. Plus grave, l'évolution récente de la formation des enseignants sous-entend que la compétence à enseigner est subalterne. Conséquence de tout cela, les conventions collectives et les statuts sont essentiellement bâties sur le diplôme, le niveau de sortie du système éducatif détermine largement le statut du salarié et ce que sera son parcours professionnel. D'autres pays font autrement. Au Japon, quelle que soit la formation, on démarre au bas

de l'échelle hiérarchique et si la formation permet de gravir rapidement les échelons, elle ne constitue pas un capital d'entrée gravé pour toute la vie professionnelle. La formation professionnelle tout au long du parcours est vitale, mais elle ne doit pas être appréhendée comme un rat-trapage de l'itinéraire scolaire où l'adulte a le souvenir de l'échec. Parler d'école de la deuxième chance est pour le moins ambigu.

La formation et l'éducation doivent favoriser la mobilité. Il faut progresser vers une mobilité des salariés en Europe. Je ne suis pas certain que c'est par une approche générale qu'on y arrivera. Il faut cibler des professions spécifiques comme les chercheurs ou les enseignants. Proposer pour ces professions un socle de statut européen qui leur assurerait entre autre une protection sociale transnationale, leverait probablement bien des appréhensions, et ce ne serait que le pendant de leur apport à ce qui est un intérêt pour l'Europe.

Ph. H : Michel Barnier y pense, ce sera dans le projet de rénovation du grand marché. Chercheurs et surtout enseignants ont grand besoin de mobilité. Mais j'irais au-delà, pour bien d'autres travailleurs, il faut inventer des sortes d'Erasmus professionnels. Une mobilité des travailleurs à l'échelle de l'Europe peut être un énorme stimulant pour le développement de leurs capacités.

Notre prospérité ne peut être préservée sans relever les défis de la compétitivité économique globale. Le coût du travail n'est qu'un aspect du problème. Il s'agit d'ailleurs surtout du poids des charges sociales, et non pas du salaire, qui doit progresser. Mais l'essentiel est que les avantages comparatifs dans la compétition reposent demain toujours plus sur l'intelligence humaine, l'efficacité du capital investi, la réhabilitation de l'environnement, la qualité du travail. Nos politiques économiques ont été axées sur le soutien de la consommation, elles doivent être dirigées vers la construction d'une offre productive beaucoup plus élargie et créative. Il faut réhabiliter l'industrie, renouveler les infrastructures de réseaux ; ce qui entraînera aussi l'essor des services. Seule l'Allemagne réussit à promouvoir son industrie en Europe, alors que la France n'a plus axé sa politique sur l'offre depuis près de trente ans. Oui, chez nous le social est carrément coupé de l'économique. Aujourd'hui il faut consolider l'économique prioritairement, mais loin de marginaliser le social cela exige de le repenser. Par exemple la hausse de la dette publique traduit, bien avant la crise actuelle, le fait que l'État est devenu largement improductif et assistanciel. Dans les années 1970/1980, j'ai vécu l'époque du « toujours plus » de conquêtes sociales, puis la protection des acquis antérieurs est devenue le seul horizon social. **Je pense qu'une perspective politique différente doit être proposée aux Français : inventer un nouveau modèle social, dont le cœur sera l'accès à la formation et à l'emploi tout au long d'une vie active plus responsable et plus solidaire.** Cela implique des liens constants entre l'école et l'entreprise, des compétences pour l'innovation sans cesse mises à jour, des possibilités de requalification démultipliées... La restauration des biens publics pour la mobilité durable et l'énergie à bas car-

bone, les progrès de la santé et de l'alimentation seront au cœur des nouveaux projets d'activité.

La France ne peut se redresser que si elle prend appui sur les potentiels de l'Europe et de son grand marché... ce qui implique aussi que l'Union éclaire la stratégie de l'Europe dans le nouveau monde, et change ses incitations. Elle a prétendu protéger le consommateur, mais elle a sous-investi. Actuellement elle cherche à ouvrir de nouvelles opportunités en transformant le marché intérieur en socle d'une nouvelle croissance, ce qui impliquera d'équilibrer la concurrence par la coopération et la solidarité. Une société civile plus confiante et plus constructive peut l'y obliger.

M. G : Le devenir de l'Europe est la question centrale de ton livre. Est-on condamné au repli, à la dégringolade économique et sociale, ou l'Europe a-t-elle les moyens de rebondir ? **Je pense que la voie possible à emprunter est celle d'une nouvelle compétitivité économique dans un élan qui passe, comme tu le soulignes, par l'élévation des compétences individuelles et la recherche d'organisations de la société les mettant en synergie pour créer une compétence collective.** Dans l'entreprise, cela signifie trouver les formes de management et d'organisation du travail qui permettent à chacun de contribuer à une finalité commune. Or, celle-ci ne se limite pas à ce qui fait l'intérêt particulier de l'entreprise. Pire, si ce qui fait le projet de l'entreprise n'est rien d'autre que la décision hiérarchique unilatérale descendante, cela peut peut-être créer les conditions optimum du travail constraint, mais l'implication responsable des salariés est hors d'atteinte. Comment affirmer que l'avenir repose sur la maîtrise de systèmes de plus en plus complexes si on ne cherche pas à accroître la compétence des salariés et à poser le cadre permettant de rendre optimum les coopérations entre eux afin de créer une compétence collective. Penser ainsi l'entreprise donne sens à un nouveau dialogue social en son sein et à un dialogue avec les autres parties prenantes ; un dialogue qui reconnaît l'interaction entre l'entreprise et son environnement et en fait un facteur d'efficacité : cela conforte l'organisation de la société civile et la démocratie. Pour autant, je ne parlerai pas d'entreprise citoyenne qui introduit l'ambiguïté entre démocratie sociale et démocratie politique. L'entreprise est un lieu important de la vie sociale, elle n'est pas un électron libre dans la société et elle en interaction avec elle. Que l'entreprise assume pleinement sa responsabilité sociale, elle obligera la démocratie politique à assumer la sienne.

Notre ouverture à l'Europe doit nous aider pour relever ce défi. Notre culture sociale, et plus largement notre culture politique, restent en effet largement imprégnées de l'affrontement qui est un héritage ancien. Les coopérations dans les entreprises restent limitées et pas clairement assumées par la plupart des acteurs syndicaux et patronaux. Ce déficit de dialogue pèse lourdement dans la compétitivité des entreprises et dans l'inadaptation de notre cadre social. Nous sommes passés d'un compromis social implicite pendant les Trente Glorieuses à une coopération implicite face aux contraintes concurrentielles de la mondialisation. ►►►

Il faut aujourd’hui penser et proposer une nouvelle approche du travail et de l’entreprise en Europe, et l’expérience européenne doit nous aider à progresser en France. Nous ne pouvons être partie prenante de la construction de notre avenir européen sans participer à la recherche de compromis extrêmement complexes mais qui doivent faire sens à 27 pays. Il faut donc intégrer une multitude d’intérêts pas toujours convergents. Cela rend dérisoire les approches binaires qui découlent de rapports marqués par l’affrontement. On ne réussira pas en Europe si on ne trouve pas des convergences économiques qui respectent les intérêts nationaux sans s’y limiter, si on ne construit pas des socles sociaux qui respectent les cultures nationales sans s’y enfermer, si on ne pense pas une vision partagée de l’entreprise dans ses finalités en rendant le conflit constructif pour aboutir à un vivre ensemble.

Tant qu’on naura pas considéré que l’économique et le social sont en interaction, tant qu’on reste sur un schéma où le social n’est qu’une résultante aléatoire de l’économie, on sera dans l’impasse. Et ce tant dans une vision altruiste de plus en plus limitée dans sa mise en œuvre, que dans une approche protectionniste perverse.

C’est une question vitale face au défi de compétitivité et de futur de l’Europe. C’est une véritable opportunité pour choisir la voie de la coopération qui est aussi le défi du vivre ensemble et de la démocratie.

Ph. H : La nécessaire responsabilité sociale (et environnementale) des entreprises est indissociable d’une transformation du capitalisme européen. **Nous devons recréer une culture et une pratique du long terme, avec des investisseurs privés et publics prenant des engagements pour des réalisations de longue durée.** Encore faut-il être capables de redonner goût à la science et à la technique aux jeunes générations, de leur proposer une culture de l’altérité et non de l’ego savant, de leur offrir de nouveaux modèles de développement personnel dans des fonctions de production et plus généralement de responsabilité sociale. La formation d’un capitalisme de partenaires qui coopèrent sera seule à même de conjuguer justice et efficacité, alors que dans la dernière période l’envie et l’avidité ont fait des ravages. Dans toutes les régions du monde et à l’échelle mondiale, il y aura besoin de réseaux de biens publics pour un développement durable et partagé. L’Europe a vocation à en être un leader.

Comme tu le dis, la richesse des entreprises réside plus que jamais dans les hommes et les femmes qui y travaillent. Pour qu’elles réinvestissent dans ce vivier, le dévoiement des entreprises par les grands actionnaires et l’enflure prédatrice des marchés financiers, entretenus par des réglementations et des incitations publiques nombreuses, doivent être remis en cause. Aux côtés d’investisseurs responsables et patients, les salariés pourraient participer à la gestion, à condition que leurs organisations fassent l’effort d’accepter les défis de l’efficacité. Je milite pour une nouvelle alliance des entrepreneurs et des salariés. Le terme d’« entreprise citoyenne » est peut-être équivoque, en tout cas, il s’agit d’entre-

prises européennes qui prendront mieux soin de la richesse humaine et de la cohésion sociale.

M. G. : Au cours des vingt dernières années, l’organisation du travail a peu à peu détruit le sentiment d’appartenance collective et rendu de plus en plus difficile la perception de ce qu’est l’intérêt collectif. Ce que ton livre souligne, c’est que le travail qui était moyen de socialisation dans la mesure où le salarié se réalisait en se confrontant aux autres salariés, ne l’est plus aujourd’hui. On pourrait probablement dire qu’il y a désocialisation de la vie au travail d’autant plus préoccupante que la vie en société se désocialise elle aussi.

Comme tu l’écrits, faire référence à la dimension culturelle européenne n’est pas étranger à la manière de penser le monde. Je fais le lien avec les droits fondamentaux. Nous avons besoin d’une gouvernance mondiale de l’économie, du social, de l’environnement… mais pour avancer dans cette gouvernance, il faut élaborer des référentiels communs. Il me semble que, pour y parvenir, nous avons un travail conséquent à faire en matière de définition des droits fondamentaux. Leur conception résulte de l’histoire de nos modèles occidentaux. Si nous ne réussissons pas à dépasser nos horizons culturels, comment parviendrons-nous à une approche partagée avec les Chinois, les Sud-Américains, les Africains ? Je me trompe peut-être, mais dans les futurs équilibres du monde, **si nous sommes incapables d’avancer vers une vision culturellement plus universelle des droits fondamentaux, il y a un risque de les cantonner au monde occidental quand d’autres imposeront leur poids économique et politique au reste du monde.**

Relever les défis environnementaux et technologiques du futur oblige à prendre des risques financiers que n’assumera pas le marché. Cependant ce sont des entreprises au sein de l’économie de marché qui disposent des ressources humaines et organisationnelles pour le faire. Il faut donc trouver une forme d’articulation pour que la puissance publique assure la gestion de cette prise de risques qui est d’intérêt collectif. Un dialogue social structuré et efficace dans l’entreprise, des partenaires sociaux qui assument leurs responsabilités, cela conforte l’organisation de la société civile et la démocratie.

Ph. H : La recherche d’un universalisme partagé est enthousiasmante quand on dépasse nos préjugés. Elle motive le retour à un engagement politique. Mais la voie partisane ne doit plus être la seule possible pour avoir voix au chapitre. Les associations doivent grandir et prendre toute leur place dans l’espace public. Les organisations et les dirigeants politiques français et européens ne seront pas en mesure de conduire une sortie de crise sans faire appel aux sociétés civiles. Il y a énormément à faire, il faut parler au cœur et à l’esprit. L’Europe doit retrouver sa vocation : construire son histoire, une histoire ouverte au monde, non plus pour le dominer mais pour le partager pacifiquement. Mon livre est une contribution pour recréer la vision et l’espérance. J’espère vivement que mes lecteurs diront ce qu’ils en pensent et qu’ils nous écriront pour avancer ensemble. ■

7^e ART

En attendant les chefs-d'œuvre...

Au festival de Locarno qui, comme tous les ans, s'est déroulé au début du mois d'août, la sélection a été dictée par le désir de radicalité de l'expression, par le grand retour du documentaire et par la confrontation de l'actualité de cinéma à son histoire grâce à des rétrospectives et des hommages. Paradoxalement, c'est Ernst Lubitsch, « le prince de la comédie », le cinéaste né à Berlin en 1892 et émigré aux États-Unis en 1922 à l'âge de 30 ans qui fait figure de cinéaste le plus libre et le plus moderne de l'édition 2010.

Il y a de la magie dans l'expérience du festival de Locarno.

Il y a cette vibration très particulière de la Piazza Grande en attente des soirées projections sur grand écran aux impressionnantes qualités techniques réunissant jusqu'à 8 000 spectateurs... Il y a ce magnifique public italophone, germanophone et francophone qui sillonne la ville, se précipitant jour et nuit d'une salle à l'autre et dont rien n'arrête la curiosité. Olivier Père, le nouveau directeur artistique de la manifestation, avait annoncé d'entrée ses références et filiations préférées : « Le cinéma moderne c'est l'art du portrait. Europa 51 de Rossellini, L'avventura et Le désert rouge de Antonioni ont pavé la route au cinéma d'introspection et d'étude psychologiques, de désir de fiction étroitement lié aux idées de crise et de lutte ». **Le grand événement du festival** a été la première rétrospective intégrale du célèbre cinéaste américain d'origine allemande Ernst Lubitsch (1892-1947), organisée en collaboration avec la Cinémathèque française. La Lubitsch touch, c'est ce mélange unique d'élégance, de satire, d'esprit, de sens du rythme, de l'ellipse et de la vérité. « Mais comment pouvait-il décrire si fidèlement ces appartements communaux soviétiques alors qu'il ne les avait jamais vus ? » commentait une ex-Soviétique après la projection de Ninotcka.

Au fond des bois, film de Benoît Jacquot, avec la talentueuse actrice Isild le Besco et le très jeune exceptionnel acteur argentin Nahuel Perez Biscayart, a ouvert le festival, « du Cinéma du désir pour susciter le Désir du cinéma ». Pour Jacquot : « Le moment essentiel c'est lorsque soudainement vous ne voyez plus qui est l'être que vous aimez – c'est alors que la transfiguration se produit et le monstre devient prince ».

Le Léopard d'or 2010, grand prix de la prestigieuse Compétition internationale est allé au *Han jia* (Vacances hivernales), du réalisateur chinois Li Hongqi. Le film dépeint le quotidien de quatre adolescents désœuvrés et de leur famille dans un petit village perdu dans le Nord de la Chine. Le film a fait l'unanimité du jury pour « son humour, sa finesse et sa poésie ». Dans la même section Morgen de Marian Crisan, une coproduction France/Roumanie/Hongrie, reçoit le Prix spécial du jury. Le film évoque l'immigration à travers l'histoire d'un Roumain qui aide un Turc à passer la frontière hon-

groise et montre l'absurdité des frontières nationales dans une Europe unie. Les répliques du Turc ne sont délibérément pas sous-titrées : personne ne comprend un immigré. Le minimalisme de la mise en scène du cinéma actuel roumain et cette apparente nonchalance avec laquelle sont traités les sujets les plus sérieux constituent depuis quelques années un véritable savoir-faire national, une authentique « touche roumaine ».

Dans l'esprit de sa longue tradition de sensibilité politique contes-tataire, Locarno se devait de primer Karamay, l'œuvre d'audace, de fureur et de désespoir du réalisateur chinois Xu Xin. Le film s'ouvre dans le cimetière Xiaoxihu de Karamay. La caméra passe de tombe en tombe, en s'attardant sur les photographies sous verre de chaque pierre tombale. Toutes d'enfants. Il y a tout juste treize ans, la salle des fêtes de Karamay fut le théâtre d'une terrible tragédie : près de huit cents écoliers et leurs professeurs, soigneusement sélectionnés pour divertir une délégation d'officiels de l'éducation, étaient en pleine représentation lorsqu'un incendie se déclara. On ordonna aux élèves de rester assis pour faire sortir les hôtes de marque les premiers. 323 personnes avaient trouvé la mort, dont 288 enfants de 6 à 14 ans. Tous les officiels ont survécu. Le film dure 356 minutes.

C'est dans Womb, le quatrième film du jeune réalisateur hongrois Benedek Fliegauf que le fond est dans la forme. Son approche de l'inceste, décidément un des sujets favoris de Locarno 2010, atteint la finition que caractérise une authentique œuvre d'art. Le film présente le Clonage comme une partie de notre vie quotidienne, un peu comme la chirurgie esthétique ou l'insémination artificielle. Ces pratiques ne portent pas l'étiquette de comportement pathologique même si pour des raisons différentes elles ne sont pas acceptées par tout le monde. Ainsi le Clonage est seulement partiellement tabou dans le film... Il y est question d'amour, de famille même si c'est un nouveau modèle de famille, de tendresse, de destin. D'éternelles préoccupations humaines en somme.

Le Léopard d'honneur a consacré Alain Tanner, cinéaste suisse, un monument d'indépendance (auteur de *Dans la ville blanche*, *Jonas qui aura 25 ans en l'an 2000*, *Les Années lumière* et *Paul s'en va*) et Jia Zhang-ke, grand chroniqueur de la Chine moderne, dont les films mêlent les souvenirs personnels, le romanesque et le travail documentaire. Les films de Locarno nous ont montré un monde « glauque », violent et glacial, un monde dans la froideur duquel il ne fait pas bon vivre. Des hommes y meurent devant les caméras, les administrations sont inhumaines et impuissantes, les individus aliénés errent sans travail, sans ressources et seuls, les zombies et les monstres hantent nos villes, l'argent est l'argument premier de nos actions, les derniers tabous ou leurs restes se brisent avec fracas, et le sang se glace. Par contraste, quel bonheur cette « épidémie de fokstrot » dans *La Princesse aux huîtres* d'Ernst Lubitsch dont le *To be or not to be* contient toute sa philosophie : « Tout tourne autour de cela : être ou ne pas être libre, intelligent, résistant... Liberté d'aimer, liberté de penser, liberté politique ». ■

Irena Bilic

Présidente du festival *L'Europe autour de l'Europe*



© DR

ISTANBUL EXPRESS

Une exploration du multilingualisme à travers les chemins de fer européens

Les NISI MASA, ce réseau de jeunes cinéphiles européens, poursuivent, à travers le voyage, l'exploration géographique et culturelle de l'Europe. Objectif : faire naître un nouveau récit transeuropéen qui permette de mieux se comprendre.



©DR

En 2008, le projet « Ciné-Train » a conduit de jeunes cinéastes de Moscou jusqu'à Vladivostok avec le Transsibérien, le chemin de fer le plus long du monde : plus de 9 200 km parcourus et sept fuseaux horaires traversés. Cette année, l'association NISI MASA (cf. encadré) a décidé de porter son regard vers un autre pays situé à la frontière entre l'Europe et l'Asie – la Turquie. Parmi les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, il déclenche bien des controverses dans le débat politique sur l'élargissement. Nombreux sont dans l'Union ceux qui estiment nécessaire une restructuration politique et économique avant qu'il puisse devenir membre, mais la plus grande question reste d'ordre culturel : la Turquie, géographiquement éloignée et dont la population est majoritairement musulmane, est-elle vraiment européenne ?

« Istanbul Express », le plus ambitieux atelier itinérant de réalisation audiovisuelle entrepris jusqu'alors par NISI MASA, a commencé son parcours le 20 septembre 2010 dans les villes de Tallinn, San Sebastian et Turin. Réunissant quarante-cinq talentueux jeunes réalisateurs, caméraman et ingénieurs du son et équipes de réalisation, cette incroyable aventure s'est mise au défi de produire des courts métrages documentaires originaux sur le thème du multilinguisme européen, au fur et à mesure qu'étaient franchies les frontières, expérimentés différents univers linguistiques et exploré le langage de la nouvelle « Euro-génération ».

Les trains ont emprunté trois itinéraires différents et auront traversé vingt-quatre villes et dix-huit pays avant de rejoindre leur destination finale,

Istanbul – capitale européenne de la Culture 2010 : la ville turque la plus proche de l'Europe non seulement au sens géographique, mais aussi par ses connexions culturelles et historiques. Ce projet a voulu emprunter la route du célèbre « Orient Express » qui liait autrefois Istanbul à Paris, Vienne, Budapest et Sofia et refaire ces voyages mythiques (qui ont inspiré des grands auteurs tels que Graham Greene, Agatha Christie et Bram Stoker) pour faire naître un nouveau récit transeuropéen. Les équipes ont été accompagnées par les documentaristes reconnus et expérimentés, Atanas Georgiev (Cash & Marry, Macédoine) et Boris Mitić (Goodbye, How Are You? Serbie). Une quarantaine de projections, masterclass et événements publics ont été organisés dans les différentes villes européennes, en présence des cinéastes Peter Kerekes, Erik Gandini, Jaak Kilmi et Goran Devic. Un programme frénétique, à raison d'un changement de ville environ tous les deux jours et d'innombrables heures passées en train !

Lors de l'escale parisienne, des jeunes sont partis vers les quatre coins de la capitale à la recherche de divers sujets : un immigrant algérien de deuxième génération, un guide touristique, un musicien de rue... Pendant ce temps, à Helsinki, un des tournages se focalisait sur les graffitis en ville avant d'embarquer sur un ferry à destination de Stockholm... Ailleurs, des équipes assistaient à une projection en plein air sur les toits de Turin avant de partir pour Ljubljana. Les différents groupes ont pu partager simultanément toutes leurs expériences positives, négatives, et surtout inattendues, à travers un blog qui a fait office de carnet de voyages.

Au moment de mettre sous presse, les trains n'étaient pas encore parvenus à leur destination finale, où les cinéastes finiront leurs derniers tournages et entreprendront les montages. Prochaine étape, qui scelle la fin du projet, une première mondiale des films Istanbul Express à destination du grand public. Ce sera ensuite au tour des courts métrages de voyager à travers le continent. ■

Jude Lister

**LE BLOG OFFICIEL D'ISTANBUL EXPRESS**

www.nisimasa.com/istanbulexpress

Tout au long de l'automne, NISI MASA continue son exploration du multilingualisme avec le concours vidéo « Polyglot: on the way to Turku ». Pour plus d'informations : www.polyglot-turku.eu

UNE AVENTURE EN PASSE DE DEVENIR UN AUTHENTIQUE PROJET

NISI MASA n'est pas inconnu des lecteurs de *La Revue*. Ce réseau européen de jeunes cinéphiles nous a en effet accompagnés pendant notre Tour d'Europe. Il ne cesse de grandir : il rassemble aujourd'hui des associations implantées dans vingt-trois pays qui se sont assigné les objectifs suivants :

découvrir de nouveaux talents cinématographiques, porter des projets cinématographiques interculturels, encourager la prise de conscience européenne à travers le cinéma, créer une plateforme d'échange pour les jeunes cinéastes européens. NISI MASA mène différents projets avec des ateliers

d'écritures et de réalisation, des conférences et des séminaires, ainsi que l'édition de DVD et de livres à l'issue de ses rencontres. Depuis l'an dernier, il édite un magazine spécifique et éphémère, le Nisimazine, à l'occasion de différents festivals de cinéma, européens ou autres.

L'itinéraire d'Ildiko Kovacs

Ildiko Kovacs ou Erasmus et la mobilité avant l'heure. Elle le dit tout à fait simplement, sans coquetterie aucune, c'est la France qui lui a mis le pied à l'étrier de sa vie professionnelle. Fraîche émouluue de l'Université des arts libéraux de Janus Pannonius⁽¹⁾ de Pécs, elle bénéficie d'un programme novateur d'échange culturel avec l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, en 1988, c'est-à-dire à la veille de la chute du mur de Berlin. Elle y tombe amoureuse, convainc son ami de la suivre en Hongrie d'où ils reviendront deux ans après : Ildiko souhaite améliorer sa pratique du français en France. Elle se perfectionne tout en passant d'abord un diplôme de lettres, puis de commerce international à l'École de commerce supérieure de Clermont-Ferrand, « *le diplôme qui lui sera le plus utile pour sa carrière* » confie-t-elle, car il lui permet de décrocher son premier job à Ambert : la société Joubert (clôtures, câbles industriels...) lui offre un stage d'assistante export dont elle s'acquittera si bien qu'elle est embauchée. En huit mois, elle présente une étude sur le transfert d'une partie de la production en Hongrie. Elle en devient le chef de projet, installant machines et lignes de production à l'usine Ferr Tipp de Nagykanizsa – qui tourne encore –, recrutant, transférant la technologie et les normes de qualité. Parallèlement, elle assure la représentation des câbles électriques Omerin en Hongrie. En travaillant pour deux sociétés, à raison de 20 heures de travail quotidien, le tout ponctué d'allers et retours incessants entre la France et la Hongrie. Son mariage n'y résistera pas. Le projet développé et mis sur les rails, elle est déjà forte, à 34 ans, d'une énorme expérience. Elle décide alors de rentrer dans son pays et prend un nouveau défi dans un autre secteur industriel : elle accepte en effet la proposition d'une société française basée à Szeged, au sud de la Hongrie, de diriger la production de textile (tricotage) sur toute la région. Ce qui lui permet, comme elle le dit joliment, de découvrir son propre pays ainsi que les alentours, notamment la Slovénie et la Serbie où elle se rendait souvent, y compris au plus fort de la guerre, pour rencontrer des fabricants, des sous-traitants, pour assurer la production. Et puis arrive la crise du textile pour les pays de l'Est, écrasés par les produits asiatiques qui inondent les marchés.

C'est le temps d'une parenthèse dans un hebdomadaire français de Budapest, le *Journal Francophone*, qui ajoute le volet marketing à son cursus déjà solide et sera finalement le détonateur d'une autre vie qui s'accompagne d'un retour à ses choix fondamentaux. Après qu'elle ait consacré près de quinze ans de sa vie aux relations franco-hongroises, un chasseur de têtes la recrute en effet pour prendre la direction de Manpower en Hongrie. C'est l'aboutissement de sa formation et de son expérience professionnelle qui la met en adéquation avec ce vers quoi la portent sa personnalité, les ressources humaines, et ses convictions européennes : « *l'Europe offre la mobilité des métiers et des gens* ». Elle prend évidemment toute la mesure du poste : non contente de réorganiser la compagnie, de la doter d'un département comptable et financier, elle familiarise la Hongrie avec le travail temporaire, fait

connaître et rayonner l'enseigne, intervient à l'étranger dans de nombreuses conférences. En six ans, le chiffre d'affaires passe de 380 millions à 3,5 milliards de florins (environ 12 millions d'euros), l'équipe de dix à quatre-vingt personnes, 1 500 intérieures sont inscrits. L'entreprise est bénéficiaire, les objectifs ont été dépassés. Le temps du bilan personnel prend alors le pas dans les comptes d'une vie au sein d'une multinationale : le dépassement de soi qui l'a fait négliger d'autres aspects, notamment la maternité, l'incitent à dire « ça suffit ».



© DR

Il était temps de vivre... mais bon sang ne saurait mentir : elle démarre une nouvelle aventure en créant sa propre entreprise, « HR Solutions » : n'est-ce pas une suite logique ? C'est une structure spécialisée dans le conseil en ressources humaines, le recrutement de personnel pour la Hongrie et pour l'étranger. Travail de qualité en termes de candidats, formation en langue et conseils de carrière, mais aussi du coaching, du conseil en management, aux chefs d'entreprises. Elle a trouvé sa vocation à rebours de la culture du cynisme et de l'autisme social : comment rendre les gens plus optimistes et plus positifs dans un contexte social, économique, politique durement ressenti. Féru de psychologie positive qui ne se focalise pas sur la pathologie mais sur la prise en compte des aptitudes et de l'accomplissement personnel et collectif, elle est pionnière en Hongrie de la méthode développée par l'Institut français d'*Appreciative Inquiry* qui consiste à développer une approche positive de l'entreprise et des personnes en mettant l'accent sur leurs forces. Dans l'entreprise comme dans la vie privée, chacun souhaite être considéré et traité comme une personne et développer un regard de confiance sur autrui. Ildiko a non seulement trouvé sa vocation, elle fait ce qu'elle aime à partir des disciplines humanistes chères à son cœur, les sciences sociales et l'éducation, en faisant partager son expérience. Son sens des contacts sociaux et son engagement en matière de ressources humaines l'ont conduite à s'engager auprès des municipalités dans l'insertion des minorités : la Hongrie compte en effet 1 million de Roms sur dix millions d'habitants. Elle y travaille d'autant plus fermement qu'elle veut prouver que toute la société n'est pas raciste, qu'il est possible de changer les mentalités, qu'*« il faut être positif pour pouvoir s'en sortir et sortir un pays du pessimisme »*. Merveilleuse Ildiko. N'est-elle pas le meilleur exemple que lorsqu'on croit en soi, on peut non seulement se réaliser mais aussi se rendre utile ? ■

Marie-France Baud

(1) Elle a fusionné il y a une dizaine d'années avec l'Université de médecine de Pécs et l'École de pédagogie Illyés Gyula pour former la nouvelle Université des sciences.

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL À NE PAS MANQUER***La rénovation du grand marché européen*****Assemblée générale extraordinaire le jeudi 18 novembre** de 9 heures à midi, à BruxellesAvec **Michel Barnier, Philippe Herzog, Mario Monti**

et de grandes personnalités européennes

*Les débats seront suivis d'un cocktail. Une invitation vous en précisera le lieu.***■ CYCLE DE DÉJEUNERS-DÉBATS « RÉGULATION, STABILITÉ FINANCIÈRE ET CROISSANCE »****Mardi 26 octobre, de 12 h 30 à 14 h 30, à la Fondation Universitaire, 11, rue d'Egmont à Bruxelles (métro : Porte de Namur)**

Le troisième déjeuner-débat rassemblera **Michel Pébereau**, président du conseil d'administration de BNP Paribas, **Jonathan Faull**, directeur général de la DG Marché Intérieur de la Commission européenne, **Elisa Ferreira**, députée européenne, membre de la commission des Affaires économiques et monétaires du PE et **Philippe Herzog**, sur le thème « **Supervision bancaire et régulation : la stabilité financière et la capacité à fonder une croissance durable** ».

Mardi 30 novembre, à Bruxelles

Le quatrième déjeuner-débat rassemblera des **investisseurs de long terme** (institutions financières, banques, fonds de pension et assurances) sur le financement des infrastructures et des projets innovants.

■ SOIRÉE CINÉMA AUTOUR D'UN FILM TURC ET DÉBAT AVEC LE METTEUR EN SCÈNE SUIVI D'UN COCKTAIL**Mercredi 1^{er} décembre, à 18 h 30 heures, au Studio des Ursulines, 10, rue des Ursulines, 75005 Paris**

Le séminaire cinéma 2010 sera organisé cette année autour d'un film turc en partenariat avec Nisi Masa, l'association des jeunes cinéastes européens, la Fondation Hippocrène et le festival L'Europe autour de l'Europe. Le film restant à préciser, n'hésitez pas à vous rendre sur www.confrontations.org pour plus de détails.

**LA LETTRE
DE CONFRONTATIONS EUROPE**

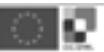
227, boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris. Tél. : 00 33 (0) 1 43 17 32 83.

Fax : 00 33 (0) 1 45 56 18 86 – Courriel : confrontations@wanadoo.fr –

Internet : www.confrontations.org. **Directeur de la publication :** Philippe Herzog.

Rédactrice en chef : Marie-France Baud. **Secrétaire de rédaction :** Juliette Aduayom. **Comité de rédaction :** Martine Buron, Michel Cruciani, Jacky Fayolle, Hervé Gourio, Andrej Grachev, Jacques Houbart, Claude Olga Infante, J.-R. Leonhard, Jacques Mistral, Jacques Rupnik, Alain Turc. **Photo de couverture :** Fotolia.com/Andrei Merkulov. **Réalisation :** C.A.G., Paris. **Impression :** S.I.P.E. - Zi des Radars, 10 ter, rue Jean-Jacques Rousseau, 91350 Grigny, Commission paritaire N° 0409 P 11 196.

**CONFRONTATIONS
EUROPE**

 227, boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris. Tél. : 00 33 (0) 1 43 17 32 83. Fax : 00 33 (0) 1 45 56 18 86. Courriel : confrontations@wanadoo.fr. Internet : www.confrontations.org
A Bruxelles : 19-21, rue du Luxembourg, Bruxelles. Tél. : 00 32 (2) 213 62 70. Fax : 00 32 (2) 213 62 79
■ ENTRETIENS ÉCONOMIQUES EUROPÉENS : « DIALOGUE ET PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES ET DES SERVICES SUR LE GRAND MARCHÉ EUROPÉEN »
 **9, 10, 11 décembre 2010, à Varsovie, avec le parrainage de la DG EMPL de la Commission européenne**

- Les Entretiens Économiques Européens de Confrontations Europe rassembleront plus de 200 participants de dix pays de l'Union européenne pour un débat sur les conditions à réunir pour que l'Europe retrouve sa compétitivité dans la mondialisation. Des représentants des secteurs industriels et des services (numérique, automobile, bâtiment, distribution, infrastructures de réseau...), des territoires et d'universités dialogueront avec les institutions communautaires sur les politiques sociales et publiques à promouvoir sur le grand marché intérieur :
 - Comment réduire les différentiels de compétitivité entre États membres ?
 - Comment lier la formation et l'emploi à la production ?
 - Comment concilier libertés économiques et droits sociaux sur le marché intérieur ?
 - Comment réussir l'insertion des jeunes dans la formation et l'emploi ?
 - Comment mieux utiliser les fonds structurels pour le développement de l'industrie et des services ?
 - Comment associer les acteurs territoriaux (villes et régions) pour le développement durable ?
- Confrontations Europe et ses partenaires contribueront à faire de ces questions un enjeu du dialogue social et des partenariats entre les acteurs.
- Une soirée cinéma sera consacrée à un débat autour d'un film récent réalisé par un jeune metteur en scène polonais, avec sa participation.
- Une excursion aura lieu le samedi 11 pour visiter le pôle technologique et la belle ville de Wrocław.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez Thomas :

tplatt@confrontations.org ou 01 43 17 32 87**BULLETIN D'ABONNEMENT**Je souhaite m'abonner à *Confrontations Europe La Revue*

Nom, Prénom : _____

Profes. qualité : _____

Adresse : _____

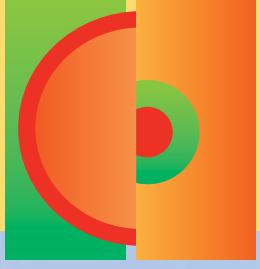
Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

 La Revue (4 numéros par an) _____ 28 €

Bulletin à envoyer avec votre règlement à l'ordre de Confrontations Europe
à l'adresse suivante : Confrontations Europe, 227, boulevard Saint-Germain, F-75007 Paris



la lettre des Entretiens européens pour une énergie et une mobilité durables

N° 10 - 2^e SEMESTRE 2010



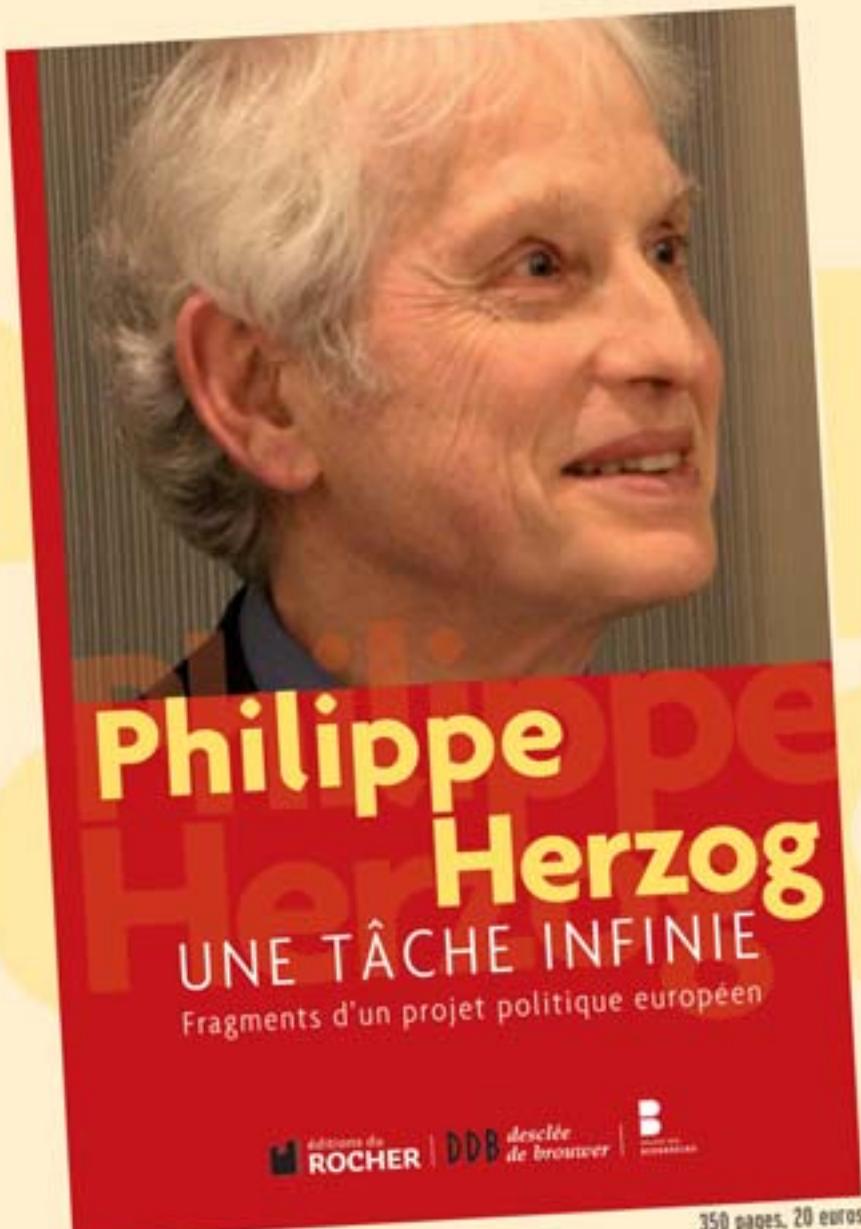
Versions française et anglaise

LETTRÉE SPÉCIALE VOITURE PROPRE



Des articles, des débats, des arguments à découvrir absolument !

Commandez *la lettre des Entretiens européens* et soutenez-la – à partir de 21 euros
Commande groupée possible. Contact Tel. : 01 43 17 32 89 – courriel : contact@entretiens-europeens.org
ASCPE – Les Entretiens européens – 99-103 rue de Sèvres 75006 Paris



Un manifeste pour :
une renaissance culturelle de l'Europe
une démocratie de participation
la mutation du modèle social
un capitalisme partenarial

En vente en librairie et à Confrontations Europe